

LA ZONE EURO

HISTORIQUE DE L'EURO (18)

L'année 2025

Christian BIALÈS

Ancien élève de l'École normale supérieure Paris-Saclay
Agrégé de l'Université
Professeur honoraire de Chaire Supérieure
en Économie et Gestion
www.christian-biales.fr

Ce site se veut évolutif. Pour cela il fait l'objet d'un enrichissement documentaire régulier.

© Les textes édités sur ce site sont la propriété de leur auteur.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise, aux termes de l'article L122-5, que les reproductions strictement destinées à l'usage privé.

Pour toute utilisation de tout ou partie d'un texte de ce site, nous vous demandons instamment d'indiquer clairement le nom de l'auteur et la source :

CHRISTIAN BIALÈS

Professeur honoraire de Chaire Supérieure en Économie et Gestion
Montpellier (France)

www.Christian-Biales.fr

Tout autre usage impose d'obtenir l'autorisation de l'auteur.

Vous pouvez aussi [mettre un lien vers cette page](#)

Avertissement : dans ces différents documents, les faits sont relatés en caractères « Times ».

Ce qui est écrit en caractères « baskerville » correspond à des explications « objectives » que je donne de ces faits.

Ce qui écrit en caractères « Apple Chancery » correspond à des points de vue strictement personnels.

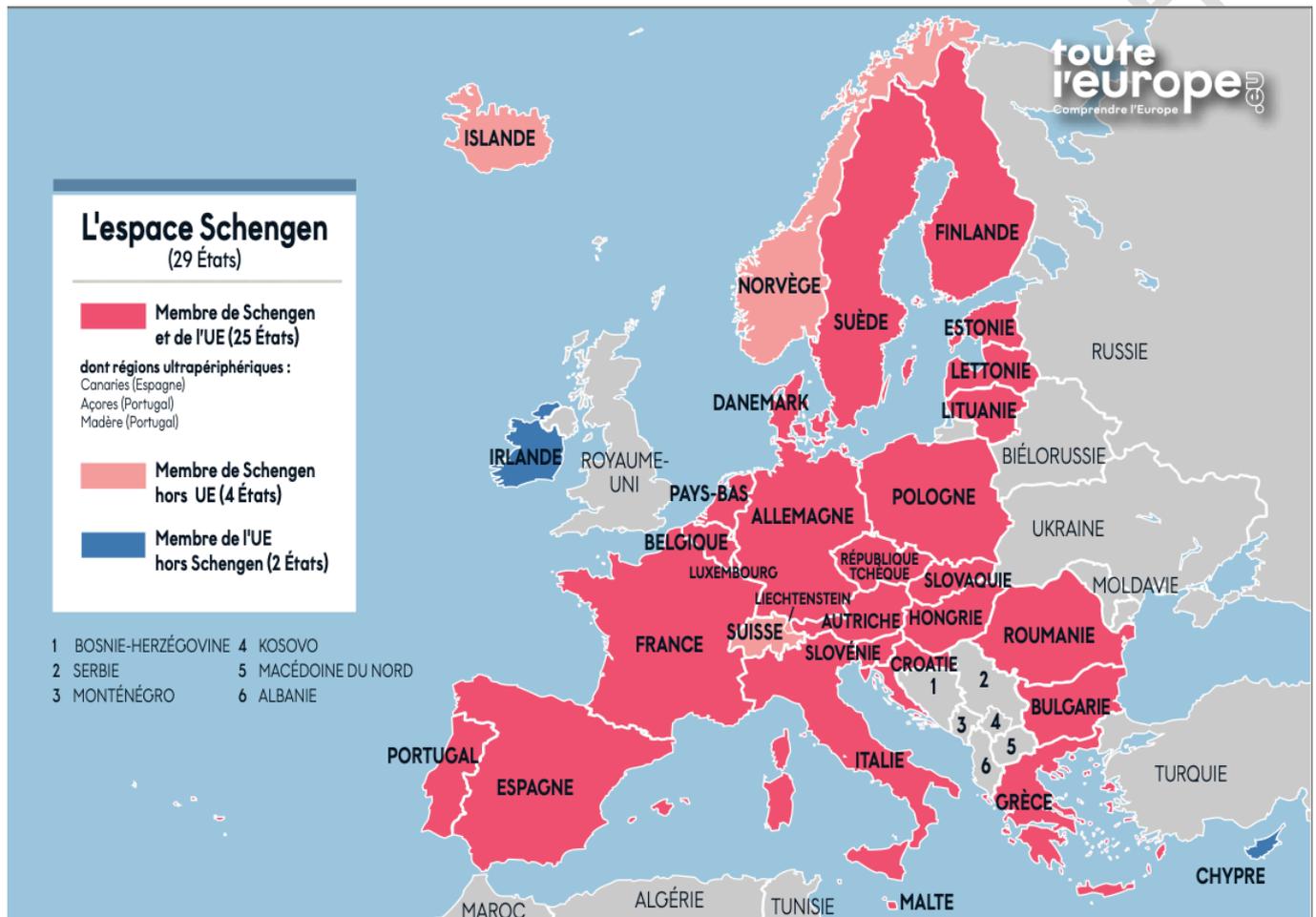
• Janvier 2025 ->

Le mercredi 1^{er},

La présidence tournante de l'UE passe de la Hongrie à la Pologne.

Ce même mercredi 1^{er},

l'espace Schengen compte deux membres supplémentaires :



« L'espace Schengen compte **29 membres** :

- 25 des 27 États membres de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.
- 4 États associés : Islande, Norvège, Suisse, Liechtenstein.

La **Roumanie** et la **Bulgarie** ont totalement intégré l'espace Schengen le 1er janvier 2025, date à laquelle les contrôles à leurs frontières terrestres ont été officiellement levés. Les frontières aériennes et maritimes n'étaient déjà plus contrôlées depuis le 31 mars 2024, les deux pays rejoignant alors partiellement l'espace Schengen ».

Remarque : Dans son édition 2023 de l'Indice de Perception de la Corruption (IPC), Transparency International France classe la Roumanie en 63^{ème} position et la Bulgarie en 67^{ème} position ; la France reste

depuis plusieurs années en 20^{ème} position, la 1^{ère} étant occupée par le Danemark ; l'Allemagne est à la 9^{ème}.

Jeudi 2, l'état des spreads est le suivant :

Pays	Taux	+ Haut	+ Bas	Var.	Var. %	Vs. Bund	Vs. T-Note	Heures
Afrique du Sud	9,230	9,240	9,230	+0,180	+1,99%	687,2	467,7	09:09:40
Allemagne	2,3575	2,3715	2,3560	-0,0065	-0,27%	0,0	-219,5	09:13:53
Australie	4,450	4,491	4,413	+0,011	+0,25%	209,0	-10,5	09:13:08
Autriche	2,771	2,785	2,763	-0,009	-0,32%	41,1	-178,4	09:13:33
Bangladesh	12,820	12,820	12,820	+0,340	+2,72%	1.046,2	826,7	07:14:11
Belgique	2,975	3,010	2,968	-0,004	-0,13%	61,6	-157,9	09:13:54
Brésil	15,040	15,040	14,987	+0,038	+0,25%	1.268,2	1.048,7	30/12
Bulgarie	3,629	3,629	3,629	0,00	0,00%	127,1	-92,4	30/12
Canada	3,225	3,264	3,196	-0,010	-0,31%	86,7	-132,8	01/01
Chili	5,840	5,840	5,840	0,000	0,00%	348,3	128,7	01/01
Chine	1,631	1,651	1,624	-0,049	-2,92%	-72,7	-292,2	07:58:40
Chypre	2,966	2,966	2,966	-0,073	-2,40%	66,6	-152,9	09:13:35
Colombie	11,570	11,570	11,570	0,000	0,00%	921,2	701,7	31/12
Corée du Sud	2,758	2,860	2,728	-0,113	-3,94%	40,0	-179,5	07:29:02
Côte D'Ivoire	7,410	7,410	7,410	+0,000	+0,00%	505,2	285,7	31/12
Croatie	2,960	2,960	2,960	-0,027	-0,90%	60,2	-159,3	31/12
Danemark	2,089	2,181	2,091	0,000	0,00%	-26,9	-246,4	30/12
Égypte	26,530	26,530	26,530	+0,000	+0,00%	2.417,3	2.197,7	08:03:04
Espagne	3,057	3,070	3,052	-0,008	-0,26%	69,9	-149,6	09:13:54
États-Unis	4,553	4,575	4,550	-0,024	-0,52%	219,5	0,0	09:13:55
Finlande	2,756	2,771	2,744	-0,013	-0,47%	39,6	-179,9	09:13:12
France	3,203	3,214	3,188	+0,008	+0,25%	84,6	-134,9	09:13:54
Grèce	3,205	3,217	3,204	-0,044	-1,35%	84,7	-134,8	09:13:56
Hong-Kong	3,727	3,754	3,727	-0,079	-2,08%	136,9	-82,6	07:09:58
Hongrie	6,540	6,620	6,590	0,000	0,00%	418,2	198,7	30/12
Île Maurice	5,060	5,060	5,060	-0,061	-1,19%	270,2	50,7	08:03:08
Inde	6,903	6,913	6,900	+0,124	+1,83%	454,5	235,0	09:12:08
Indonésie	7,105	7,118	7,105	+0,083	+1,18%	474,7	255,2	07:52:10
Irlande	2,632	2,645	2,630	-0,018	-0,68%	27,5	-192,0	09:13:54
Islande	6,894	6,894	6,894	-0,045	-0,65%	453,6	234,1	08:03:01
Israël	4,467	4,467	4,431	-0,003	-0,07%	210,8	-8,8	09:13:01
Italie	3,515	3,532	3,508	-0,006	-0,17%	115,6	-103,9	09:13:49
Japon	1,070	1,072	1,070	-0,025	-2,28%	-128,8	-348,3	31/12

Lundi 6, publication du HCOB Indice PMI composite pour la zone euro :

« Indice PMI HCOB composite de l'activité globale dans la zone euro : 49,6 (48,3 en novembre). Plus haut de 2 mois.

Indice PMI HCOB de l'activité de services dans la zone euro : 51,6 (49,5 en novembre). Plus haut de 2 mois.

La nouvelle baisse des nouvelles affaires a pesé sur les niveaux d'activité et sur l'emploi, mais la confiance s'est améliorée.

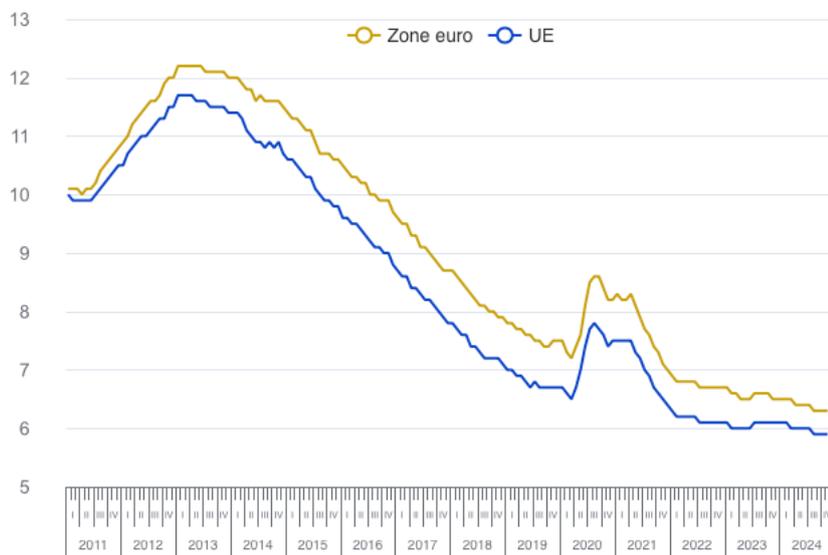
L'indice désaisonnalisé PMI[®] composite HCOB de l'activité globale (une moyenne pondérée de l'indice PMI HCOB de la production manufacturière et de l'indice PMI HCOB de l'activité du secteur des services) s'est de nouveau inscrit en dessous de la barre de 50,0 du sans changement, marquant ainsi une deuxième baisse mensuelle consécutive de l'activité du secteur privé de la zone euro en décembre. S'étant toutefois redressé de 48,3 en novembre à 49,6, il signale un ralentissement de la contraction, qui n'a ainsi affiché qu'un rythme marginal.

La baisse de l'activité globale du secteur privé de la zone euro a exclusivement résulté d'un repli des niveaux de production dans le secteur manufacturier. En effet, l'activité du secteur des services est repartie à la hausse en décembre, l'expansion enregistrée au cours du mois n'ayant toutefois pas suffi à compenser la forte contraction de l'industrie manufacturière. (...) ».

Mardi 7, Eurostat publie plusieurs statistiques :

Taux de chômage

données corrigées des variations saisonnières, %



eurostat

Chômage total corrigé des variations saisonnières

	Taux (%)					Nombre de personnes (en milliers)				
	2024					2024				
	Nov	Août	Sep	Oct	Nov	Nov	Août	Sep	Oct	Nov
Zone euro	6,5	6,3	6,3	6,3	6,3	11 152	10 850	10 862	10 858	10 819
UE	6,1	5,9	5,9	5,9	5,9	13 263	12 991	13 055	12 984	12 968
Belgique	5,5	5,7	5,8	5,8	5,8	293	302	308	311	311
Bulgarie	4,4	4,0	4,0	4,0	3,9	134	122	121	120	117
Tchéquie	2,6	2,7	2,8	2,6	2,8	133	141	144	133	146
Danemark	5,8	6,0	6,6	5,9	6,7	187	195	214	193	216
Allemagne	3,1	3,4	3,4	3,4	3,4	1 394	1 536	1 526	1 519	1 517
Estonie	6,4	7,7	8,1	7,5	7,5	48	58	61	57	57
Irlande	4,4	4,1	4,1	4,2	4,1	124	119	119	120	119
Grèce	10,8	9,4	9,4	9,8	9,6	502	444	443	467	455
Espagne	11,9	11,3	11,2	11,2	11,2	2 870	2 767	2 749	2 749	2 744
France	7,5	7,5	7,5	7,6	7,7	2 321	2 343	2 357	2 391	2 429
Croatie	5,7	4,8	4,8	4,6	4,5	99	86	84	81	80
Italie	7,5	6,1	6,0	5,8	5,7	1 915	1 564	1 541	1 480	1 457
Chypre	5,6	4,7	4,5	4,5	4,4	28	24	23	23	23
Lettonie	6,9	6,9	6,8	6,8	6,8	66	64	64	64	64
Lituanie	7,2	7,4	7,5	6,9	6,9	113	117	118	109	109
Luxembourg	5,8	6,1	6,1	6,2	6,3	20	21	21	21	21
Hongrie	4,2	4,4	4,5	4,5	4,5	208	218	221	221	221
Malte	3,2	3,1	3,1	3,0	3,0	10	10	10	10	10
Pays-Bas	3,5	3,7	3,7	3,7	3,7	357	374	377	376	372
Autriche	5,0	5,3	5,6	5,6	5,0	234	252	264	266	237
Pologne	3,0	3,0	3,0	3,1	3,0	543	535	540	543	541
Portugal	6,5	6,4	6,6	6,6	6,7	353	347	359	363	364
Roumanie	5,5	5,6	5,6	5,4	5,3	449	456	458	441	436
Slovenie	3,5	4,2	4,6	4,9	5,2	36	43	47	51	54
Slovaquie	5,6	5,3	5,2	5,3	5,3	154	145	144	144	144
Finlande	7,6	8,5	8,6	8,6	8,7	215	242	243	244	245
Suède	8,1	8,4	8,4	8,4	8,5	462	481	482	482	483
Islande	3,6	3,4	3,4	:	:	8	8	8	:	:
Norvège	3,7	4,0	4,0	4,0	4,0	112	121	121	121	121
Suisse	4,1	4,6	4,7	:	:	210	234	242	:	:
États-Unis	3,7	4,2	4,1	4,1	4,2	6 289	7 070	6 785	6 989	7 182

: Données non disponibles

Sources des données: [une_rt_m](#) (taux) et [une_ft_m](#) (en milliers de personnes)

eurostat

Taux d'inflation (%) mesurés par les IPCH



	Taux annuel							Taux mensuel
	Déc 23	Juil 24	Août 24	Sep 24	Oct 24	Nov 24	Déc 24	Déc 24
Belgique	0,5	5,4	4,3	4,3	4,5	4,8	4,4e	0,7e
Allemagne	3,8	2,6	2,0	1,8	2,4	2,4	2,8e	0,7e
Estonie	4,3	3,5	3,4	3,2	4,5	3,8	4,1e	0,3e
Irlande	3,2	1,5	1,1	0,0	0,1	0,5	1,0e	0,9e
Grèce	3,7	3,0	3,2	3,1	3,1	3,0	2,9e	0,1e
Espagne	3,3	2,9	2,4	1,7	1,8	2,4	2,8e	0,4e
France	4,1	2,7	2,2	1,4	1,6	1,7	1,8e	0,2e
Croatie	5,4	3,3	3,0	3,1	3,6	4,0	4,5e	0,2e
Italie	0,5	1,6	1,2	0,7	1,0	1,5	1,4e	0,1e
Chypre	1,9	2,4	2,2	1,6	1,6	2,2	3,1e	-0,3e
Lettonie	0,9	0,8	0,9	1,6	2,1	2,3	3,4e	0,3e
Lituanie	1,6	1,1	0,8	0,4	0,1	1,1	1,8e	0,1e
Luxembourg	3,2	2,7	1,7	0,8	0,9	1,1	1,6e	0,1e
Malte	3,7	2,3	2,4	2,1	2,4	2,1	2,0e	-0,3e
Pays-Bas	1,0	3,5	3,3	3,3	3,3	3,8	3,9e	0,3e
Autriche	5,7	2,9	2,4	1,8	1,8	1,9	2,1e	0,7e
Portugal	1,9	2,7	1,8	2,6	2,6	2,7	3,1e	-0,3e
Slovénie	3,8	1,4	1,1	0,7	0,0	1,6	2,0e	-0,1e
Slovaquie	6,6	3,0	3,2	2,9	3,5	3,6	3,1e	-0,6e
Finlande	1,3	0,5	1,1	1,0	1,5	1,7	1,7e	0,2e

e estimation

Données sources: [prc_hicp_manr](#)

eurostat

Taux d'inflation annuel et de ses composantes (en %) dans la zone euro

	Poids (%)	Taux annuel							Taux mensuel
		2024	Déc 23	Juil 24	Août 24	Sep 24	Oct 24	Nov 24	Déc 24
Ensemble de l'IPCH	1000,0	2,9	2,6	2,2	1,7	2,0	2,2	2,4e	0,4e
Ensemble hors: énergie	900,9	4,0	2,7	2,7	2,6	2,7	2,7	2,7e	0,3e
énergie, aliments non transformés	857,4	3,9	2,8	2,8	2,7	2,7	2,7	2,8e	0,4e
énergie, alimentation, alcool & tabac	706,2	3,4	2,9	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7e	0,5e
Alimentation, alcool & tabac	194,7	6,1	2,3	2,3	2,4	2,9	2,7	2,7e	-0,1e
aliments transformés y compris alcool & tabac	151,2	5,9	2,7	2,7	2,6	2,8	2,8	2,9e	-0,1e
aliments non transformés	43,5	6,8	1,0	1,1	1,6	3,0	2,3	1,7e	-0,1e
Énergie	99,1	-6,7	1,2	-3,0	-6,1	-4,6	-2,0	0,1e	0,6e
Biens industriels hors énergie	257,3	2,5	0,7	0,4	0,4	0,5	0,6	0,5e	-0,1e
Services	448,8	4,0	4,0	4,1	3,9	4,0	3,9	4,0e	0,8e

e estimation

eurostat

Le jeudi 9, Patrick Artus fait paraître le Flash Economie n°3 : « Inflation ou désinflation aux États-Unis et dans la zone euro » :

« Les perspectives à moyen-long terme pour le niveau d'inflation aux États-Unis et dans la zone euro sont difficiles à déterminer.

D'une part, il existe des forces désinflationnistes :

- l'intelligence artificielle, si elle conduit à une hausse de la productivité globale des facteurs, ce qui n'est pas sûr en raison du besoin en capital généré par l'IA ;
- la situation de la Chine, où les capacités de production sont excédentaires dans de nombreux secteurs, ce qui pousse les producteurs chinois à exporter beaucoup.

Mais d'autre part, il existe des forces inflationnistes :

- la présence de situations de monopole ou d'oligopole surtout aux États- Unis ;
- le protectionnisme ;
- dans la zone euro, la stagnation de la productivité ;
- la baisse de la population en âge de travailler, surtout si elle est associée à des restrictions à l'immigration ;
- la hausse des prix des matières premières nécessaires à la transition énergétique.

Au total, nous pensons que les facteurs inflationnistes domineront les facteurs désinflationnistes.

Le lundi 13, état des taux souverains et des spreads :

Pays	Taux	+ Haut	+ Bas	Var.	Var. %	Vs. Bund	Vs. T-Note	Heures
Afrique du Sud	9,305	9,430	9,240	-0,015	-0,21%	672,6	452,5	16:58:59
Allemagne	2,5785	2,6105	2,5670	-0,0135	-0,52%	0,0	-220,1	18:29:00
Australie	4,684	4,699	4,668	+0,038	+0,82%	210,6	-9,5	18:28:51
Autriche	3,016	3,038	2,999	-0,014	-0,46%	43,7	-176,4	17:58:54
Bangladesh	12,880	12,880	12,820	+0,400	+3,21%	1.030,1	810,0	08:51:52
Belgique	3,207	3,239	3,176	-0,003	-0,09%	62,8	-157,3	18:03:54
Brésil	15,058	15,058	15,058	+0,308	+2,09%	1.247,9	1.027,8	16:06:34
Bulgarie	3,630	3,630	3,630	-0,220	-5,71%	105,1	-115,0	15:55:12
Canada	3,516	3,529	3,477	+0,074	+2,15%	93,9	-126,2	18:28:59
Chili	5,940	5,940	5,940	0,000	0,00%	336,1	116,0	13:04:08
Chine	1,647	1,655	1,643	+0,012	+0,73%	-93,2	-313,3	07:58:58
Chypre	3,210	3,284	3,184	-0,027	-0,83%	63,1	-157,0	16:19:53
Colombie	11,350	11,350	11,290	+0,130	+1,16%	877,1	657,0	16:14:14
Corée du Sud	2,874	2,888	2,806	+0,192	+7,16%	29,5	-190,6	07:28:37
Côte D'Ivoire	7,420	7,420	7,420	+0,000	+0,00%	484,1	264,0	10/01
Croatie	3,101	3,166	3,094	-0,060	-1,90%	52,2	-167,9	15:55:08
Danemark	2,271	2,344	2,257	+0,047	+2,09%	-30,8	-250,9	10/01
Égypte	24,578	26,135	24,578	-0,432	-1,73%	2.199,9	1.979,8	12:16:57
Espagne	3,295	3,322	3,269	-0,011	-0,33%	71,6	-148,5	18:28:51
États-Unis	4,778	4,807	4,757	+0,004	+0,08%	220,1	0,0	18:28:41
Finlande	2,974	3,011	2,962	-0,019	-0,63%	39,5	-180,6	18:29:00
France	3,458	3,488	3,419	+0,002	+0,06%	87,9	-132,2	17:58:57
Grèce	3,455	3,484	3,403	-0,022	-0,63%	87,6	-132,5	16:58:55
Hong-Kong	3,933	3,933	3,845	-0,063	-1,58%	135,4	-84,7	04:52:29
Hongrie	7,070	7,070	7,070	-0,070	-0,98%	449,1	229,0	13:54:16
Île Maurice	4,855	4,980	4,980	-0,135	-2,81%	227,6	7,5	11:34:59
Inde	6,956	6,969	6,922	+0,187	+2,76%	437,7	217,6	14:22:36
Indonésie	7,278	7,312	7,161	-0,020	-0,27%	469,9	249,8	10:39:59
Irlande	2,861	2,894	2,843	-0,021	-0,73%	28,2	-191,9	18:28:48
Islande	6,896	6,896	6,865	-0,014	-0,20%	431,7	211,6	12:16:54
Israël	4,568	4,590	4,542	0,000	0,00%	198,9	-21,2	16:29:59
Italie	3,826	3,853	3,766	+0,050	+1,32%	124,7	-95,4	17:28:56
Japon	1,198	1,199	1,175	+0,003	+0,00%	-138,1	-358,2	10/01

Également le lundi 13, Eurostat publie les statistiques suivantes :

Indicateurs clés et taux de croissance d'opérations dans la zone euro
– corrigés des variations saisonnières –



	2022	2023				2024		
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Ménages								
Taux d'épargne, %	13,5	13,8	14,0	14,2	14,6	15,3	15,6	15,3
Taux d'investissement, %	10,0	10,0	9,8	9,7	9,5	9,3	9,2	9,1
Revenu disponible brut*, changement T/T-1 (%)	1,7	2,0	1,4	1,2	1,2	1,9	0,6	0,7
Consommation finale effective, changement T/T-1 (%)	1,7	1,7	1,2	0,9	0,7	1,1	0,3	1,1
Formation brute de capital fixe, changement T/T-1 (%)	1,0	2,2	-1,4	0,9	-1,1	-0,2	-0,6	-0,2
Entreprises non financières								
Part des profits, %	41,3	41,5	41,0	40,3	39,8	39,1	38,7	38,8
Taux d'investissement, %	22,0	22,8	22,6	22,2	21,9	22,3	21,4	21,9
Valeur ajoutée brute, changement T/T-1 (%)	2,0	2,5	0,6	0,5	0,5	0,3	0,5	1,4
Rémunération des salariés et autres impôts moins subventions sur la production, changement T/T-1 (%)	2,3	2,1	1,6	1,6	1,4	1,4	1,1	1,2
Formation brute de capital fixe, changement T/T-1 (%)	-1,9	6,1	-0,3	-1,4	-0,7	2,0	-3,5	3,7

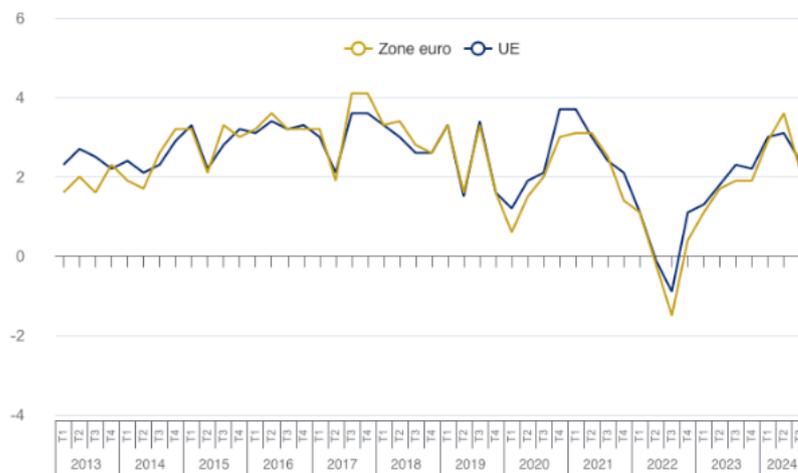
*Le revenu disponible brut est ajusté pour tenir compte de la variation des droits nets des ménages sur les réserves des fonds de pension.

Données sources, comprenant des données non corrigées des variations saisonnières: [nasq_10_ki](#)

eurostat

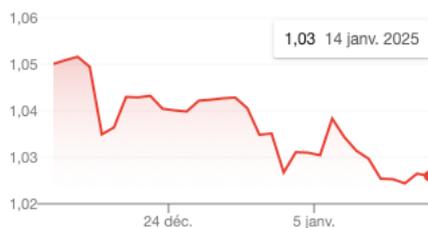
Balance du compte des opérations courantes

Corrigée des variations saisonnières et des effets de calendrier, en % du PIB



eurostat

Mardi 14, le taux de change de l'euro/dollar continue d'être orienté à la baisse :



Dans son Flash Economie n°4, Patrick Artus pose la question : « Quelles perspectives pour le taux de change dollar-euro ? ». En voici la synthèse :

« Tous les arguments poussent à anticiper une dépréciation importante de l'euro par rapport au dollar :

- perspective de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis, mais pas dans la zone euro ;
- rentabilité plus forte des entreprises et taux d'intérêt à long terme plus élevés aux États-Unis, attirant les capitaux de la zone euro vers les États-Unis ;
- incertitude politique (en Allemagne, en France) ;
- croissance très faible dans la zone euro.

Une dépréciation de l'euro par rapport au dollar :

- est bonne pour la compétitivité de l'industrie européenne ; cependant la dépréciation ne compensera pas les droits de douane qui vont frapper les produits européens importés aux Etats-Unis ;
- est mauvaise parce qu'elle fait monter les prix de l'énergie et des matières premières importées par la zone euro. (...)

L'analyse statistique montre que l'élasticité-prix des exportations et des importations en volume de la zone euro est faible (0.4 pour les exportations, pratiquement 0 pour les importations) : une dépréciation de l'euro est donc défavorable en termes de revenu pour la zone euro ».

Mercredi 15, Entretien avec Jean-Christophe Caffet, Les Echos du 15 janvier 2025 : l'Europe se marginalise et se « périphérise ».

« (...) L'UE, en tant qu'organisation régionale, n'a jamais vraiment pesé sur le plan géopolitique. Sur le plan économique, elle se périphérise, ce qui ne date pas d'hier mais tend à s'accélérer. Les rapports Draghi et Letta l'ont confirmé, il est urgent d'enrayer le déclin et de mettre en œuvre les remèdes dont on parle depuis au moins vingt-cinq ans et la définition de la stratégie de Lisbonne.

Le renforcement des moyens, leur mutualisation, ainsi que l'achèvement du marché unique restent plus que jamais d'actualité si l'Europe ne veut pas être la grande perdante de la reconfiguration actuelle et se trouver définitivement marginalisée. L'Europe dispose pour ce faire d'un (dernier) atout, son épargne, avec des excédents courants proches de 3 points de PIB, soit 400 milliards d'euros. Une épargne qui doit être mobilisée pour investir sur le sol européen, et canalisée vers la recherche, l'éducation et les secteurs industriels d'avenir.

Les maux dont souffre l'Europe sont nombreux et ont fait l'objet d'un nouveau recensement exhaustif dans le rapport Draghi, entre autres. Vieillesse démographique, vulnérabilité énergétique, dépendance technologique (numérique), réglementation pléthorique... sont autant de handicaps structurels à surmonter pour redresser la productivité et enrayer le déclin. L'un des autres maux de l'Europe, insuffisamment souligné à mon sens, est d'ailleurs la propension de ses dirigeants à commander des rapports dont les conclusions restent souvent lettre morte alors même qu'elles font l'objet d'un consensus quasi unanime.

Plus généralement, ou fondamentalement, l'Europe souffre d'un défaut de conception : initialement pensée comme un marché de production, elle a été construite comme un marché de consommation. Depuis, elle est devenue un marché de prédation, peinant jusqu'à récemment à se protéger au nom de l'intérêt, sacralisé, du consommateur. C'est là le péché originel qui explique par exemple qu'après avoir été à l'avant-garde sur les technologies d'énergie solaire, nous ayons abandonné la production de **panneaux photovoltaïques à la Chine** qui inonde désormais le marché européen, et mondial. (...)

Si Trump fait ce qu'il dit, l'Europe va non seulement être directement ciblée par des tarifs douaniers, mais également devoir gérer les externalités du conflit opposant les États-Unis à la Chine. Ce n'est donc pas entre deux, mais entre trois feux, qu'elle se retrouve potentiellement piégée. (...)

Je ne vois pas vraiment comment on peut être optimiste, sauf à refuser de voir ce qui est concrètement en train de se passer. L'Europe est au carrefour de toutes les fractures du monde contemporain, et soumise à d'importantes forces centrifuges qui poussent à la fragmentation. Sur le plan géopolitique tout d'abord, avec un conflit sur son propre sol. La fragmentation financière héritée de la crise de 2009 n'est pas non plus complètement résolue, comme le montre la persistance des écarts de taux d'intérêt entre les pays de la zone euro. La fragmentation énergétique, passée relativement inaperçue jusqu'à présent, n'est pas non

plus sans effet sur l'allocation des ressources : au-delà de la cherté relative de l'énergie en Europe, les entreprises allemandes ou italiennes payent leur électricité 60 à 70 % plus cher que leurs homologues espagnoles. Sans investissements massifs dans les interconnexions, la situation ne pourra qu'empirer avec l'électrification des usages. Or il n'y a pas d'institution pour adresser ce type de fragmentation dans l'UE, qui reste aussi confrontée, ce n'est pas nouveau, à une fragmentation réglementaire importante - au-delà du fardeau pointé par le rapport Draghi. Enfin, ce n'est pas vraiment nouveau non plus, la fracture est également sociale et politique, comme l'ont montré les résultats des dernières élections. Et c'est peut-être cela qui est le plus inquiétant. (...) ».

Jeudi 16, dans Le Figaro, article de Raphaël Doan, « le consensus européen contre Elon Musk est un naufrage » (Le Figaro du 16 janvier 2025)

Il fut un temps où l'Europe était le continent de la liberté et de l'invention. Quand l'Empire ottoman interdisait l'imprimerie, nous laissions se propager les livres et les idées, et nous jetions les bases de la science moderne. Quand la Révolution française éclatait, elle consacrait « la libre communication des pensées et des opinions » comme « un des droits les plus précieux de l'homme ». Pendant la révolution industrielle, c'était la France et l'Europe qui inventaient la photographie, la pasteurisation, le moteur à essence, le cinéma, le métro électrique. Lors des Expositions universelles, le monde entier venait admirer ce que faisaient de neuf les génies français ou anglais. Nous avions confiance dans la liberté et l'esprit humain.

Il est effarant de constater, à l'occasion des récents débats sur Donald Trump et Elon Musk, que l'Europe offre désormais le visage contraire. Nous ne sommes plus le continent de la liberté et de la création; nous sommes celui de la censure et de l'immobilisme médiocre. L'Europe, qui pourtant passe son temps à critiquer les frontières et le repli sur soi, n'a en réalité pour seule ambition que de se protéger des coups de vent. Elle n'aspire qu'à lutter contre les effets pervers des inventions des autres : réseaux sociaux, intelligence artificielle, réindustrialisation, voitures autonomes, conquête spatiale.

« Je ne connais pas de pays où il règne en général moins d'indépendance d'esprit et de véritable liberté de discussion qu'en Amérique », écrivait Tocqueville en 1848. En 2025, nous sommes à front renversé. La fierté de l'Europe semble être de brider les espaces de liberté forgés par l'Amérique. Nous partons désormais du principe que le discours doit être contrôlé, surveillé, hygiénisé. On entend un ministre affirmer qu'il faut bannir les « fausses opinions », la présidente de l'Assemblée nationale affirmer que « la libéralisation des réseaux sociaux est une menace pour nos démocraties », des dirigeants politiques appeler à les interdire. Des dirigeants européens semblent se faire à l'idée que l'on

puisse sur cette base remettre en cause les résultats d'élections. Pire, tout cela s'exprime sur fond d'antiaméricanisme consensuel. Les États-Unis ne seraient pas si riches que ça, leur démocratie serait faillible, ils seraient au fond un peu bêtes et vulgaires. Sur les plateaux, on se moque de la personnalité d'Elon Musk, qu'on présente comme un trublion inculte. Un ancien président de la République est allé jusqu'à le qualifier de « diable ». Cette petite musique satisfait est affligeante. Disons les choses : Elon Musk fait partie de ces rares individus qui, à eux tout seuls, changent la tra-

« Notre patrimoine est une chance et un fardeau. Il nous aveugle sur notre propre état. Tout ce qui nous donne encore pouvoir et puissance nous a été légué par les siècles passés »

jectoire de leur siècle. Il a relancé la conquête spatiale et révolutionné le marché de la voiture électrique. Il vient de contribuer à un changement massif de la mentalité politique américaine. Pour qui connaît sa biographie, il est évident qu'il n'est pas un simple milliardaire cupide et avare : il croit vraiment que le destin de la civilisation est de conquérir Mars et les étoiles et que l'Amérique en sera le vecteur. Qui, en France et en Europe, propose de telles ambitions ?

Non : ici, nous nous gargarisons d'avoir su organiser des Jeux olympiques et restauré une cathédrale. Entendons-nous bien, les JO de Paris 2024 étaient une réussite et Notre-Dame est redevenue splendide. Mais si les JO étaient beaux, c'est parce qu'ils avaient lieu aux pieds des monuments que nous avons hérités de la France d'hier. On s'émerveillait des Invalides de Louis XIV et du Grand Palais de la III^e République, pas des installations de 2024. De même pour Notre-Dame : le travail des restaurateurs est remarquable, mais ce

n'est pas une œuvre nouvelle. Encore heureux que nous ne soyons pas technologiquement moins avancés qu'au Moyen Âge. Mais où sont nos nouvelles cathédrales ? L'Amérique en a : ce sont les fusées Starship.

Notre patrimoine est une chance et un fardeau. Il nous aveugle sur notre propre état. Tout ce qui nous donne encore pouvoir et puissance nous a été légué par les siècles passés. Nous dépensons un capital de prestige accumulé depuis l'Ancien Régime jusqu'à Georges Pompidou. Pendant ce temps, nous devenons chaque jour plus vieux, moins productifs, moins libres. Nous ne nous intéressons plus à rien. L'intelligence artificielle va révolutionner le travail et la connaissance; elle aurait passionné les Descartes, les Condorcet, les Arago. Les Européens d'aujourd'hui ont pour seule réaction de penser aux fake news.

Si les courbes actuelles se prolongent, le fossé ne fera que s'accroître. Nous deviendrons de plus en plus pauvres et aigris, quand les États-Unis seront de plus en plus puissants et prospères. Ce n'est pas qu'une question de démographie et de richesse. C'est une question de culture et d'état d'esprit. À son époque, Stendhal jugeait les Américains médiocres, ennuyeux, bornés, alors que l'Europe vibrerait de passions. Aujourd'hui, c'est l'inverse; c'est nous qui n'avons plus de passion, et pourtant nous continuons de mépriser les succès américains. Nous devrions voir notre patrimoine non comme une manne à protéger, mais comme une source d'ardeurs nouvelles : nous devons retrouver l'esprit qui a présidé à la construction de Versailles, à l'ardeur révolutionnaire, à l'invention du cinéma. La première chose à faire, pour y parvenir, sera de cesser de parler des Américains comme s'ils étaient des fous dangereux, et de commencer au contraire à nous en inspirer. Quand Elon montre Mars, l'idiot regarde le droit européen. ■

* Raphaël Doan est agrégé de lettres classiques, ancien élève de l'École normale supérieure et de l'ENA. Dernier livre paru : « Si Rome n'avait pas chuté » (Pussets composés, 2023).

Mercredi 22, Eurostat publie les statistiques suivantes sur les finances publiques en zone euro :

Excédent (+) / déficit (-) des administrations publiques,
corrigé des variations saisonnières*

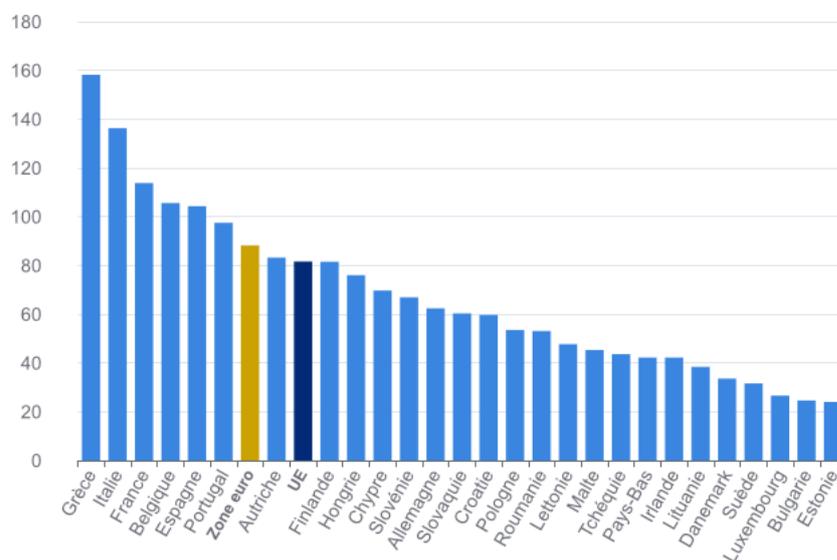


	En % du PIB								
	2022		2023				2024		
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1P	T2P	T3P
Zone euro	-3,8	-4,9	-3,2	-3,3	-3,6	-4,2	-3,1	-3,1	-2,6
UE	-3,6	-4,6	-3,0	-3,3	-3,6	-4,1	-3,0	-3,3	-2,9
Belgique	-4,8	-3,7	-5,0	-3,8	-3,7	-4,3	-3,3	-4,9	-4,3
Bulgarie	-4,9	0,2	-3,1	-4,1	-4,4	3,1	-5,4	-3,5	-8,7
Tchéquie	-4,3	-3,2	-4,2	-3,7	-3,8	-3,4	-2,0	-2,6	-2,7
Danemark	3,4	3,8	3,9	3,4	3,6	2,8	4,8	4,1	2,7
Allemagne	-2,5	-4,7	-2,5	-2,6	-2,4	-2,8	-3,1	-2,4	-2,3
Estonie	-1,5	-2,0	-2,4	-0,8	-3,4	-4,8	-2,9	-3,1	-1,7
Irlande	2,9	1,1	2,1	1,1	1,4	1,4	1,9	2,8	14,5
Grèce	-3,3	-2,1	-2,4	-1,8	-0,7	-0,4	0,7	1,5	2,2
Espagne	-4,8	-5,7	-2,6	-4,5	-4,0	-3,0	-3,0	-3,2	-3,5
France	-4,7	-5,7	-5,1	-5,2	-5,6	-6,0	-5,8	-5,7	-6,3
Croatie	-0,4	-1,1	-0,3	0,2	-0,7	-2,2	-0,6	-3,3	-2,3
Italie	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Chypre	4,6	4,0	-0,5	0,4	5,3	2,8	5,9	3,1	4,9
Lettonie	-3,2	-5,7	-3,1	-1,1	-4,5	-1,3	-1,2	-1,3	-1,6
Lituanie	-0,9	-2,8	-1,8	-0,4	-0,1	-0,3	-1,0	-1,4	-1,8
Luxembourg	-0,1	-1,0	-0,7	-0,2	-0,4	-1,5	1,5	0,0	-0,1
Hongrie***	-7,4	-8,7	-9,5	-6,1	-5,7	-5,8	-5,5	-5,1	-4,8
Malte***	-4,7	-5,2	-3,5	-3,4	-2,5	-6,8	-1,2	-2,4	-2,1
Pays-Bas	-1,0	-0,5	-0,9	-0,2	-0,4	0,0	-0,6	-0,6	0,1
Autriche	-4,8	-4,5	-2,2	-2,1	-3,6	-2,4	-3,0	-4,0	-5,2
Pologne	-3,3	-6,2	-2,6	-4,6	-6,4	-7,0	-1,9	-8,3	-6,7
Portugal	1,7	-5,3	2,8	1,1	2,4	-1,3	1,5	2,5	2,2
Roumanie	-7,2	-7,0	-6,4	-7,1	-6,3	-6,4	-8,5	-7,3	-8,6
Slovénie	-3,1	-3,4	-3,2	-2,1	-2,5	-1,6	-0,7	-1,9	-2,1
Slovaquie	-1,7	-1,9	-4,9	-3,6	-5,0	-7,3	-4,5	-5,3	-1,7
Finlande	-0,9	-0,3	-1,6	-3,7	-3,2	-3,6	-3,6	-5,3	-5,3
Suède	0,7	-0,1	-0,4	-1,0	-0,6	-1,3	-0,9	-1,4	-2,0
Islande**	-4,7	-6,6	-1,8	-1,1	-1,0	-2,9	-2,7	-3,8	-4,3
Suisse	1,3	1,1	0,6	0,3	0,0	-0,1	-0,1	0,1	0,2

P Données provisoires

Ratio dette publique/PIB, 2024T3

En pourcentage



Vendredi 24, publication du HCOB PMI Flash pour la zone euro :

« L'indice PMI Flash composite HCOB de l'activité globale dans la zone euro⁽¹⁾ se redresse à 50,2 (49,6 en décembre). Plus haut de 5 mois.

L'indice PMI Flash HCOB de l'activité de services dans la zone euro⁽²⁾ se replie à 51,4 (51,6 en décembre). Plus bas de 2 mois.

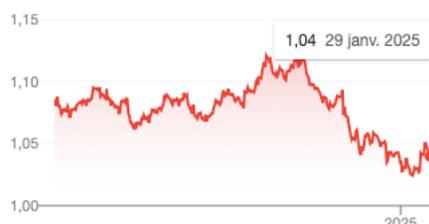
L'indice PMI Flash HCOB de la production manufacturière dans la zone euro⁽⁴⁾ se redresse à 46,8 (44,3 en décembre). Plus haut de 8 mois.

L'indice PMI Flash HCOB de l'industrie manufacturière dans la zone euro⁽³⁾ se redresse à 46,1 (45,1 en décembre). Plus haut de 8 mois.

Données recueillies du 09 au 22 janvier

Selon les dernières données PMI Flash, l'activité des entreprises privées de la zone euro est repartie à la hausse en janvier. La croissance n'a toutefois été que marginale, la faiblesse de la demande ayant continué de peser sur les niveaux d'activité. Ces premiers signes d'amélioration de la conjoncture se sont traduits par une quasi-stabilisation de l'emploi. Parallèlement, l'enquête met en évidence une forte hausse des prix d'achat, le taux d'inflation ayant atteint un sommet de vingt et un mois, tandis que cette nouvelle augmentation des coûts a conduit les entreprises à relever leurs tarifs, l'inflation s'étant là aussi accélérée par rapport à décembre ».

Mercredi 29 : évolution du taux de change euro-dollar sur 1 an :



Jeudi 30, réunion du Conseil des gouverneurs de la BCE sur la politique monétaire.

En voici le communiqué de presse :

« Le Conseil des gouverneurs a décidé, ce jour, d'abaisser les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. En particulier, la décision de réduire le taux de la facilité de dépôt, à travers lequel le Conseil des gouverneurs pilote l'orientation de la politique monétaire, est fondée sur son évaluation actualisée des perspectives d'inflation, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire.

Le processus de désinflation est en bonne voie. L'inflation a continué d'évoluer de façon globalement conforme aux projections des services de l'Eurosystème et devrait revenir au niveau de l'objectif du Conseil des gouverneurs de 2 % à moyen terme dans le courant de l'année. La plupart des mesures de l'inflation sous-jacente laissent entrevoir une stabilisation durable de l'inflation autour de l'objectif. L'inflation intérieure reste élevée, principalement du fait de la poursuite de l'ajustement, avec un important décalage, des salaires et des prix dans certains secteurs à la poussée inflationniste passée. Mais la hausse des salaires s'atténue comme attendu et les bénéfiques amortissent en partie leur incidence sur

l'inflation. Grâce aux récentes baisses des taux directeurs par le Conseil des gouverneurs, le coût des nouveaux emprunts pour les entreprises et les ménages diminue progressivement. Cela étant, les conditions de financement restent strictes, en raison notamment de la politique monétaire toujours restrictive et de la poursuite de la transmission des hausses passées des taux directeurs à l'encours de crédits, qui se traduit par le renouvellement à des taux plus élevés de certains prêts arrivant à échéance. Des facteurs défavorables continuent de peser sur l'économie, mais la hausse des revenus réels et l'atténuation progressive des effets de la politique monétaire restrictive devraient soutenir un rebond graduel de la demande. Le Conseil des gouverneurs est résolu à assurer une stabilisation durable de l'inflation au niveau de son objectif de 2 % à moyen terme. Il suivra une approche s'appuyant sur les données pour déterminer, réunion par réunion, l'orientation appropriée de la politique monétaire. Plus particulièrement, les décisions du Conseil des gouverneurs relatives aux taux d'intérêt directeurs seront fondées sur son évaluation des perspectives d'inflation compte tenu des données économiques et financières, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Le Conseil des gouverneurs ne s'engage pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière.

Taux d'intérêt directeurs de la BCE

Le Conseil des gouverneurs a décidé, ce jour, d'abaisser les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. En conséquence, les taux d'intérêt de la facilité de dépôt, des opérations principales de refinancement et de la facilité de prêt marginal seront ramenés à respectivement 2,75 %, 2,90 % et 3,15 % à compter du 5 février 2025.

Programme d'achats d'actifs et programme d'achats d'urgence face à la pandémie

Les portefeuilles du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme*, APP) et du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme*, PEPP) se contractent à un rythme mesuré et prévisible, car l'Eurosystème ne réinvestit plus les remboursements au titre du principal des titres arrivant à échéance.

Opérations de refinancement

Le 18 décembre 2024, les banques ont remboursé les encours résiduels des emprunts effectués dans le cadre des opérations ciblées de refinancement à plus long terme, ce qui a mis fin à cette partie du processus de normalisation du bilan.

Le Conseil des gouverneurs se tient prêt à ajuster l'ensemble de ses instruments, dans le cadre de son mandat, pour assurer la stabilisation durable de l'inflation à son objectif de 2 % à moyen terme et pour préserver la bonne transmission de la politique monétaire. En outre, l'instrument de protection de la transmission est disponible pour lutter contre une dynamique de marché injustifiée, désordonnée qui représente une menace grave pour la transmission de la politique monétaire à l'ensemble des pays de la zone euro, ce qui permettra au Conseil des gouverneurs de remplir plus efficacement son mandat de maintien de la stabilité des prix ».

Conférence de presse de Christine Lagarde :

« Le Conseil des gouverneurs a décidé, ce jour, d'abaisser les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. En particulier, la décision de réduire le taux de la facilité de dépôt, à travers lequel nous pilotons l'orientation de la politique monétaire, est fondée sur notre évaluation actualisée des perspectives d'inflation, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire.

Le processus de désinflation est en bonne voie. L'inflation a continué d'évoluer de façon globalement conforme aux projections des services de l'Eurosystème et devrait revenir au niveau de notre objectif de 2 % à moyen terme dans le

courant de l'année. La plupart des mesures de l'inflation sous-jacente laissent entrevoir une stabilisation durable de l'inflation autour de notre objectif. L'inflation intérieure reste élevée, principalement du fait de la poursuite de l'ajustement, avec un important décalage, des salaires et des prix dans certains secteurs à la poussée inflationniste passée. Mais la hausse des salaires s'atténue comme attendu et les bénéfices amortissent en partie leur incidence sur l'inflation.

Grâce aux récentes baisses de nos taux d'intérêt, le coût des nouveaux emprunts pour les entreprises et les ménages diminue progressivement. Cela étant, les conditions de financement restent strictes, en raison notamment de notre politique monétaire toujours restrictive et de la poursuite de la transmission des hausses passées des taux directeurs à l'encours de crédits, qui se traduit par le renouvellement à des taux plus élevés de certains prêts arrivant à échéance. Des facteurs défavorables continuent de peser sur l'économie, mais la hausse des revenus réels et l'atténuation progressive des effets de la politique monétaire restrictive devraient soutenir un rebond graduel de la demande.

Nous sommes résolus à assurer une stabilisation durable de l'inflation au niveau de notre objectif de 2 % à moyen terme. Nous suivons une approche s'appuyant sur les données pour déterminer, réunion par réunion, l'orientation appropriée de la politique monétaire. Plus particulièrement, nos décisions relatives aux taux d'intérêt seront fondées sur notre évaluation des perspectives d'inflation compte tenu des données économiques et financières, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Nous ne nous engageons pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière.

Les décisions que nous avons prises aujourd'hui sont présentées dans un communiqué de presse disponible sur notre site Internet.

Je voudrais à présent décrire de façon plus détaillée comment nous envisageons l'évolution de l'économie et de l'inflation, puis j'expliquerai notre évaluation des conditions financières et monétaires.

Activité économique

L'économie a stagné au quatrième trimestre selon l'estimation rapide préliminaire d'Eurostat, et devrait rester atone à court terme. Il ressort des enquêtes que l'activité continue de se rétracter dans le secteur manufacturier alors qu'elle s'accroît dans les services. La confiance des consommateurs est fragile et la hausse des revenus réels n'a pas encore suffisamment convaincu les ménages d'augmenter leurs dépenses de façon significative.

Les conditions d'une reprise demeurent toutefois réunies. Le marché du travail s'est tempéré au cours des derniers mois mais reste robuste, avec un taux de chômage toujours bas en décembre, à 6,3 %. Cette solidité du marché de l'emploi et la croissance des revenus devraient renforcer la confiance des consommateurs et permettre une hausse des dépenses. Le crédit plus abordable favoriserait lui aussi progressivement la consommation et l'investissement. En l'absence d'une aggravation des tensions commerciales, les exportations soutiendraient la reprise à mesure de l'augmentation de la demande mondiale.

Les politiques budgétaires et structurelles devraient améliorer la productivité, la compétitivité et la capacité de résistance de l'économie. Nous saluons la boussole pour la compétitivité présentée par la Commission européenne, qui fournit une feuille de route concrète. Il est essentiel de donner suite, à travers de nouvelles politiques structurelles concrètes et ambitieuses, aux propositions de Mario Draghi, en vue de renforcer la compétitivité européenne, et d'Enrico Letta, sur l'avenir du marché intérieur. Il appartient aux pouvoirs publics de mettre en œuvre intégralement et sans délai les engagements pris au titre du cadre de gouvernance économique de l'Union européenne (UE). Cela aidera à réduire les déficits budgétaires et les taux d'endettement de manière durable, tout en favorisant les réformes favorables à la croissance et à l'investissement.

Inflation

L'inflation en rythme annuel s'est accélérée en décembre, à 2,4 %, contre 2,2 % en novembre. Comme ces deux derniers mois, cette hausse était anticipée et reflète principalement la sortie du calcul des fortes baisses passées des prix de l'énergie, qui, conjuguée à une augmentation en rythme mensuel en décembre, a entraîné un léger renchérissement de l'énergie en glissement annuel, après quatre diminutions consécutives. La progression des prix des produits alimentaires

et des biens s'est quelque peu ralentie, à respectivement 2,6 % et 0,5 %. Le rythme de variation des prix des services s'est quant à lui légèrement renforcé, à 4,0 %.

L'évolution de la plupart des indicateurs de l'inflation sous-jacente est conforme à un retour durable de l'inflation au niveau de notre objectif à moyen terme. L'inflation intérieure, qui suit de près la hausse des prix des services, est demeurée élevée, du fait de la poursuite de l'ajustement, avec un important décalage, des salaires et des prix de certains services à la poussée inflationniste passée. Les données récentes suggèrent toutefois que les tensions sur les salaires continuent de s'atténuer et que les bénéfices jouent un rôle d'amortisseur.

L'inflation devrait fluctuer autour de son niveau actuel à court terme, avant de se stabiliser durablement autour de l'objectif à moyen terme de 2 %. Le relâchement des tensions sur les coûts de main-d'œuvre et la poursuite des effets de notre resserrement passé de la politique monétaire sur les prix à la consommation devraient contribuer à ce processus. Si les indicateurs de la compensation de l'inflation extraits des instruments de marché font largement état d'une inversion par rapport aux baisses observées à l'automne, la plupart des mesures des anticipations d'inflation à long terme s'établissent toujours à environ 2 %.

Évaluation des risques

Les risques pesant sur la croissance économique restent orientés à la baisse. Une accentuation des frictions commerciales à l'échelle internationale pourrait freiner la croissance de la zone euro en limitant les exportations et en affaiblissant l'économie mondiale. Une détérioration de la confiance pourrait empêcher un redressement de la consommation et de l'investissement aussi rapide qu'attendu. Les risques géopolitiques, tenant notamment à la guerre injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine et au conflit tragique au Moyen-Orient, pourraient amplifier ces dynamiques en perturbant les approvisionnements en énergie et en continuant de peser sur le commerce mondial. La croissance pourrait aussi être plus faible si les effets décalés du resserrement de la politique monétaire durent plus longtemps qu'anticipé. Elle pourrait toutefois être plus forte si l'assouplissement des conditions de financement et le recul de l'inflation permettent une reprise plus rapide de la consommation et de l'investissement intérieurs.

L'inflation pourrait être plus élevée si les salaires ou les bénéfices progressent plus qu'attendu. Les risques à la hausse pour l'inflation proviennent également des tensions géopolitiques accrues, qui pourraient entraîner un renchérissement de l'énergie et un accroissement des coûts du fret à court terme, et perturber les échanges mondiaux. En outre, des phénomènes météorologiques extrêmes et, plus généralement, l'évolution de la crise climatique, pourraient conduire à une hausse des prix des produits alimentaires plus importante qu'anticipé. L'inflation pourrait en revanche surprendre à la baisse si la faible confiance et les inquiétudes liées aux événements géopolitiques empêchent le redressement aussi rapide qu'attendu de la consommation et de l'investissement, si la politique monétaire freine la demande plus nettement qu'anticipé ou si l'environnement économique dans le reste du monde se détériore soudainement. L'augmentation des frictions dans le commerce mondial pourrait accentuer l'incertitude entourant les perspectives d'inflation dans la zone euro.

Conditions financières et monétaires

Les taux d'intérêt de marché dans la zone euro ont augmenté depuis notre réunion de décembre, reflétant en partie les taux plus élevés sur les marchés financiers mondiaux. Si les conditions de financement demeurent strictes, le coût des emprunts pour les entreprises et les ménages diminue progressivement à la suite de nos baisses des taux directeurs.

Le taux d'intérêt moyen des nouveaux crédits aux entreprises a diminué en novembre, à 4,5 %, tandis que le coût du financement par endettement de marché est demeuré à 3,6 %. Le taux moyen appliqué aux nouveaux prêts hypothécaires a légèrement reculé, à 3,5 %.

La croissance des prêts bancaires aux entreprises a bénéficié de flux mensuels dynamiques et est passée de 1,0 % en novembre à 1,5 % en décembre. La progression des émissions de titres de créance par les entreprises s'est affaiblie, revenant à 3,2 % en glissement annuel. Les prêts hypothécaires ont poursuivi leur progression graduelle, mais à un rythme annuel globalement modéré de 1,1 %.

Selon notre dernière enquête sur la distribution du crédit bancaire, les critères d'octroi des prêts aux entreprises se sont à nouveau resserrés au quatrième trimestre 2024, après s'être largement stabilisés au cours des quatre trimestres précédents. Cette évolution reflète essentiellement les inquiétudes grandissantes des banques quant aux risques auxquels leurs clients sont confrontés et leur réticence à prendre des risques elles-mêmes. La demande de prêts émanant des entreprises a légèrement augmenté au quatrième trimestre, mais reste atone dans l'ensemble. Les critères d'octroi des prêts hypothécaires sont globalement inchangés, après trois trimestres d'assouplissement, et la demande de prêts hypothécaires a encore fortement augmenté, principalement sous l'effet de taux d'intérêt attractifs.

Conclusion

Le Conseil des gouverneurs a décidé, ce jour, d'abaisser les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. En particulier, la décision de réduire le taux de la facilité de dépôt, à travers lequel nous pilotons l'orientation de la politique monétaire, est fondée sur notre évaluation actualisée des perspectives d'inflation, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Nous sommes résolu à assurer une stabilisation durable de l'inflation au niveau de notre objectif de 2 % à moyen terme. Nous suivrons une approche s'appuyant sur les données pour déterminer, réunion par réunion, l'orientation appropriée de la politique monétaire. Plus particulièrement, nos décisions relatives aux taux d'intérêt seront fondées sur notre évaluation des perspectives d'inflation compte tenu des données économiques et financières, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Nous ne nous engageons pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière.

En toute hypothèse, nous nous tenons prêts à ajuster l'ensemble de nos instruments, dans le cadre de notre mandat, pour assurer la stabilisation durable de l'inflation au niveau de notre objectif à moyen terme et pour préserver la bonne transmission de la politique monétaire ».

Ce même jeudi 30, Eurostat publie les statistiques suivantes :

Taux de croissance du PIB en volume publiés jusqu'au quatrième trimestre 2024

(basés sur des données corrigées des variations saisonnières*) 

	Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent				Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente			
	2024T1	2024T2	2024T3	2024T4	2024T1	2024T2	2024T3	2024T4
Zone euro	0,3	0,2	0,4	0,0	0,4	0,5	0,9	0,9
UE	0,3	0,2	0,4	0,1	0,6	0,8	1,0	1,1
Belgique	0,3	0,3	0,3	0,2	0,8	0,9	1,2	1,1
Tchéquie	0,4	0,2	0,5	c	0,5	0,5	1,4	c
Allemagne	0,2	-0,3	0,1	-0,2	-0,1	-0,2	-0,3	-0,2
Estonie	-0,2	0,1	0,0	0,1	-1,4	-1,1	-0,6	-0,1
Irlande	0,6	-0,3	3,5	-1,3	-4,2	-3,2	2,5	2,5
Espagne	1,0	0,8	0,8	0,8	2,7	3,3	3,5	3,5
France	0,1	0,3	0,4	-0,1	1,4	1,0	1,2	0,7
Italie	0,4	0,2	0,0	0,0	0,3	0,7	0,5	0,5
Lituanie	1,1	0,3	1,2	0,9	2,7	1,5	2,4	3,6
Hongrie	0,5	-0,2	-0,6	0,5	1,6	1,2	-0,7	0,2
Autriche	0,2	-0,2	-0,1	0,0	-1,5	-1,4	-0,8	-0,2
Portugal	0,6	0,2	0,3	1,5	1,4	1,6	2,0	2,7
Suède**	0,6	0,0	0,3	0,2	0,2	0,4	0,7	1,1

c: confidentiel jusqu'au 31 janvier 2025

* Les taux de croissance par rapport au trimestre précédent et au même trimestre de l'année précédente présentés dans le tableau sont basés sur des données corrigées des variations saisonnières sauf mention contraire. Les données non corrigées ne sont pas disponibles pour tous les États Membres inclus dans les estimations rapides du PIB.

** Pourcentage de variation par rapport au même trimestre de l'année précédente calculé sur la base des données corrigées des effets de calendrier.

Données sources: [namq_10_gdp](#)

eurostat 

Chômage total corrigé des variations saisonnières



	Taux (%)					Nombre de personnes (en milliers)				
	2023	2024				2023	2024			
	Déc	Sep	Oct	Nov	Déc	Déc	Sep	Oct	Nov	Déc
Zone euro	6,5	6,3	6,3	6,2	6,3	11 096	10 851	10 797	10 734	10 830
UE	6,0	5,9	5,9	5,8	5,9	13 239	13 044	12 920	12 884	12 978
Belgique	5,6	5,8	5,8	5,8	5,8	299	308	311	311	313
Bulgarie	4,4	4,0	4,0	3,9	3,8	135	121	120	117	114
Tchéquie	2,8	2,8	2,6	2,8	2,6	142	144	133	146	137
Danemark	5,8	6,6	5,8	6,7	7,0	186	216	191	218	230
Allemagne	3,2	3,4	3,4	3,4	3,4	1 411	1 528	1 521	1 518	1 520
Estonie	6,9	7,8	7,3	7,3	7,3	51	59	55	55	55
Irlande	4,5	4,2	4,2	4,1	4,2	126	120	122	120	122
Grèce	10,4	9,4	9,7	9,5	9,4	492	442	463	450	444
Espagne	11,9	11,1	10,9	10,7	10,6	2 884	2 712	2 659	2 622	2 602
France	7,5	7,5	7,6	7,7	7,8	2 331	2 358	2 386	2 424	2 455
Croatie	5,6	4,8	4,6	4,5	4,5	98	84	81	80	78
Italie	7,1	6,1	6,0	5,9	6,2	1 807	1 570	1 521	1 506	1 593
Chypre	5,5	4,6	4,5	4,5	4,5	28	23	23	23	23
Lettonie	7,0	6,8	6,8	6,8	6,8	67	64	64	64	64
Lituanie	7,0	7,5	6,9	6,9	6,5	109	118	109	109	106
Luxembourg	5,7	6,1	6,2	6,2	6,1	19	21	21	21	21
Hongrie	4,3	4,5	4,5	4,5	4,3	212	220	220	219	212
Malte	3,2	3,1	3,0	3,0	3,0	10	10	10	10	10
Pays-Bas	3,6	3,7	3,7	3,7	3,7	361	377	376	372	373
Autriche	5,4	5,6	5,6	5,0	5,3	254	264	266	237	253
Pologne	3,0	3,0	3,1	3,0	3,0	542	540	543	541	538
Portugal	6,4	6,5	6,6	6,6	6,4	346	355	359	359	352
Roumanie	5,6	5,6	5,4	5,3	5,2	459	458	441	436	429
Slovénie	3,3	4,6	4,9	5,1	5,2	35	47	51	54	55
Slovaquie	5,6	5,2	5,3	5,3	5,3	154	144	145	145	145
Finlande	7,7	8,5	8,6	8,6	8,6	219	242	243	243	243
Suède	8,1	8,4	8,4	8,4	8,5	466	481	482	482	483
Islande	3,6	3,4	:	:	:	8	8	:	:	:
Norvège	3,8	4,0	4,0	4,1	4,1	114	122	123	123	123

Vendredi 31, Les Echos publie l'article de Sharon Wajsbrot, « Ces trois maux qui minent l'industrie européenne »

« (...) Une compétitivité mise à mal, c'est le sujet numéro un que pointent les dirigeants lorsqu'ils expliquent ou justifient les fermetures d'usines et autres restructurations annoncées ces dernières semaines. "En 2019, l'Europe, dans le groupe Michelin, était 30 % plus cher que l'Asie, mais c'était gérable car on a un contenu plus innovant en Europe et on extrait plus de valeur de nos produits. En 2024, nous sommes quasiment deux fois plus cher en Europe qu'en Asie", a estimé la semaine dernière le président de Michelin, Florent Menegaux, lors d'une audition au Sénat. À l'origine de cet effet ciseaux redoutable, il pointe "l'envolée des prix de l'énergie" mais aussi l'inflation cumulée qui, in fine, s'est traduite dans les salaires. Et de conclure : "Nous ne sommes plus en mesure d'exporter à partir de l'Europe. Or, tout notre modèle de croissance [...] a été d'utiliser l'Europe pour exporter".

Une demande qui chute... En Europe, selon ArcelorMittal, la demande d'acier a chuté de 4 %, en moyenne, au cours de ces cinq dernières années. Le coup de frein est aussi palpable chez les fournisseurs d'équipements pour le BTP, spécialistes de la robinetterie industrielle et machines-outils : en 2024, l'organisation Evolis, qui regroupe les 600 entreprises de la filière en France, pointe un recul du chiffre d'affaires de 1 %, dans le BTP en particulier la chute atteint 7,9 %. "Les carnets de commandes sont en berne à cause de la baisse des investissements productifs", explique Olivier Dario, délégué général d'Evolis. Pour toutes ces industries, la demande en berne en Europe pèse mais aussi le ralentissement en Asie. En toile de fond, il y a aussi une transition énergétique qui ne tient pas toutes ses promesses pour

l'industrie. “Le relais de croissance lié à l'électrification met plus de temps à se matérialiser que prévu. L'Europe a du mal à faire sortir de terre ses grands projets d'énergies renouvelables ou encore d'extension de ses réseaux électriques“, pointe Ambroise Lecat, senior partner chez Roland Berger. De quoi encourager encore l'empilement des stocks et les baisses de prix qui en découlent.

... alors que les surcapacités mondiales affluent vers l'Europe : le phénomène touche à la fois les industries plus traditionnelles, comme l'acier ou la pétrochimie, mais aussi les industries plus récentes liées à l'électrification, de la production de batteries aux panneaux solaires. En cause notamment, les politiques de soutien public très volontaristes de la Chine dans ces industries vertes “en moyenne trois à dix fois plus élevées que la moyenne des pays de l'OCDE“, selon Roland Berger. Mais surtout les politiques douanières de plus en plus restrictives qui accentuent, par effet de ricochet, la pression sur l'industrie européenne. “Les États-Unis protègent leur industrie par tous les moyens, en dix ans, la part des importations dans leur consommation d'acier plat a chuté de 25 %, en Europe, elle a progressé de 60 %. La situation est extrêmement critique“, a encore interpellé le président d'ArcelorMittal en France, Alain Le Grix de la Salle, lors d'une audition à l'Assemblée nationale ».

Le vendredi 31, la BCE a choisi deux motifs pour les futurs billets en euro : « la culture européenne, un héritage commun » et « Fleuves et oiseaux, force et diversité ».

La culture européenne

	Recto	Verso
5 euros Arts du spectacle	Maria Callas	Des artistes de rue (musique/dance/théâtre) se produisent devant des passants
10 euros Musique	Ludwig van Beethoven	Un chœur d'enfants et de jeunes adultes chantent lors d'un festival de musique
20 euros Universités et écoles	Marie Curie	Une enseignante entourée de jeunes étudiants dans une école ou une université. Sur les bureaux se trouvent des cahiers et des livres.
50 euros Bibliothèques	Miguel de Cervantes	Des adultes lisent des livres en format papier ou numérique dans une bibliothèque. Un petit garçon et une petite fille essaient d'attraper un livre sur une étagère.
100 euros Musées et expositions	Léonard de Vinci	Des adultes et des enfants contemplent des œuvres d'art de rue, d'art contemporain, etc.
200 euros Jardins publics	Bertha von Suttner	Jardin public, lieu de rencontres. Des adultes et des enfants discutent, se promènent, jouent, etc.

Fleuves et oiseaux

	Recto	Verso
5 euros	Source de montagne Un passereau dans un paysage de montagne	Parlement européen
10 euros	Chute d'eau Un martin-pêcheur près d'une cascade ou d'une piscine naturelle	Commission européenne
20 euros	Vallée d'une rivière encaissée Une colonie de guépiers d'Europe sur une falaise sablonneuse longeant une large vallée en forme de V	Banque centrale européenne
50 euros	Méandres d'une rivière Une cigogne blanche volant au-dessus d'une rivière sinueuse dans une vallée en forme de U	Cour de justice de l'Union européenne
100 euros	Embouchure Une avocette survolant la surface d'une vasière	Conseil européen et Conseil de l'Union européenne
200 euros	Paysage marin Un fou de Bassan volant au-dessus de grandes vagues marines	Cour des comptes européenne

- La décision a été prise au terme d'un processus tenant compte des résultats d'enquêtes publiques et des commentaires de groupes d'experts
- La BCE organisera un concours de graphisme en 2025 en vue de permettre au Conseil des gouverneurs de choisir les graphismes définitifs en 2026
- Les premiers billets de la nouvelle série seront mis en circulation au terme d'un processus de production qui durera plusieurs années ».

• **Février 2025** ->

Le lundi 3, Eurostat publie la statistique suivante sur l'inflation :

Taux d'inflation annuel et de ses composantes (en %) dans la zone euro

	Poids (%)	Taux annuel							Taux mensuel
		Jan 24	Août 24	Sep 24	Oct 24	Nov 24	Déc 24	Jan 25	Jan 25
Ensemble de l'IPCH	1000,0	2,8	2,2	1,7	2,0	2,2	2,4	2,5e	-0,3e
Ensemble hors: énergie	905,7ep	3,8	2,7	2,6	2,7	2,7	2,7	2,6e	-0,6e
énergie, aliments non transformés	863,2ep	3,6	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7e	-0,7e
énergie, alimentation, alcool & tabac	712,9ep	3,3	2,8	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7e	-1,0e
Alimentation, alcool & tabac	192,8ep	5,6	2,3	2,4	2,9	2,7	2,6	2,3e	0,6e
aliments transformés y compris alcool & tabac	150,4ep	5,2	2,7	2,6	2,8	2,8	2,9	2,6e	0,6e
aliments non transformés	42,4ep	6,9	1,1	1,6	3,0	2,3	1,6	1,4e	1,0e
Énergie	94,3ep	-6,1	-3,0	-6,1	-4,6	-2,0	0,1	1,8e	2,9e
Biens industriels hors énergie	256,6ep	2,0	0,4	0,4	0,5	0,6	0,5	0,5e	-2,4e
Services	456,3ep	4,0	4,1	3,9	4,0	3,9	4,0	3,9e	-0,2e

e estimation

p provisoire

Données sources: [prc_hicp_manr](#)

eurostat 

www.chr.lu

Taux d'inflation (%) mesurés par les IPCH



	Taux annuel						Taux mensuel	
	Jan 24	Août 24	Sep 24	Oct 24	Nov 24	Déc 24	Jan 25	Jan 25
Belgique	1,5	4,3	4,3	4,5	4,8	4,4	4,4e	-0,7e
Allemagne	3,1	2,0	1,8	2,4	2,4	2,8	2,8e	-0,2e
Estonie	5,0	3,4	3,2	4,5	3,8	4,1	2,8e	0,0e
Irlande	2,7	1,1	0,0	0,1	0,5	1,0	1,5e	-0,9e
Grèce	3,2	3,2	3,1	3,1	3,0	2,9	3,1e	-0,7e
Espagne	3,5	2,4	1,7	1,8	2,4	2,8	2,9e	-0,1e
France	3,4	2,2	1,4	1,6	1,7	1,8	1,8e	-0,2e
Croatie	4,8	3,0	3,1	3,6	4,0	4,5	5,0e	0,2e
Italie	0,9	1,2	0,7	1,0	1,5	1,4	1,7e	-0,7e
Chypre	2,1	2,2	1,6	1,6	2,2	3,1	3,0e	-1,4e
Lettonie	1,1	0,9	1,6	2,1	2,3	3,4	3,0e	0,4e
Lituanie	1,1	0,8	0,4	0,1	1,1	1,9	3,4e	1,6e
Luxembourg	3,0	1,7	0,8	0,9	1,1	1,6	2,4e	0,3e
Malte	3,7	2,4	2,1	2,4	2,1	1,8	1,7e	-0,6e
Pays-Bas	3,1	3,3	3,3	3,3	3,8	3,9	2,9e	-0,8e
Autriche	4,3	2,4	1,8	1,8	1,9	2,1	3,5e	0,9e
Portugal	2,5	1,8	2,6	2,6	2,7	3,1	2,7e	-0,6e
Slovénie	3,4	1,1	0,7	0,0	1,6	2,0	2,3e	-0,3e
Slovaquie	4,4	3,2	2,9	3,5	3,6	3,2	4,1e	1,6e
Finlande	1,1	1,1	1,0	1,5	1,7	1,6	1,6e	0,4e

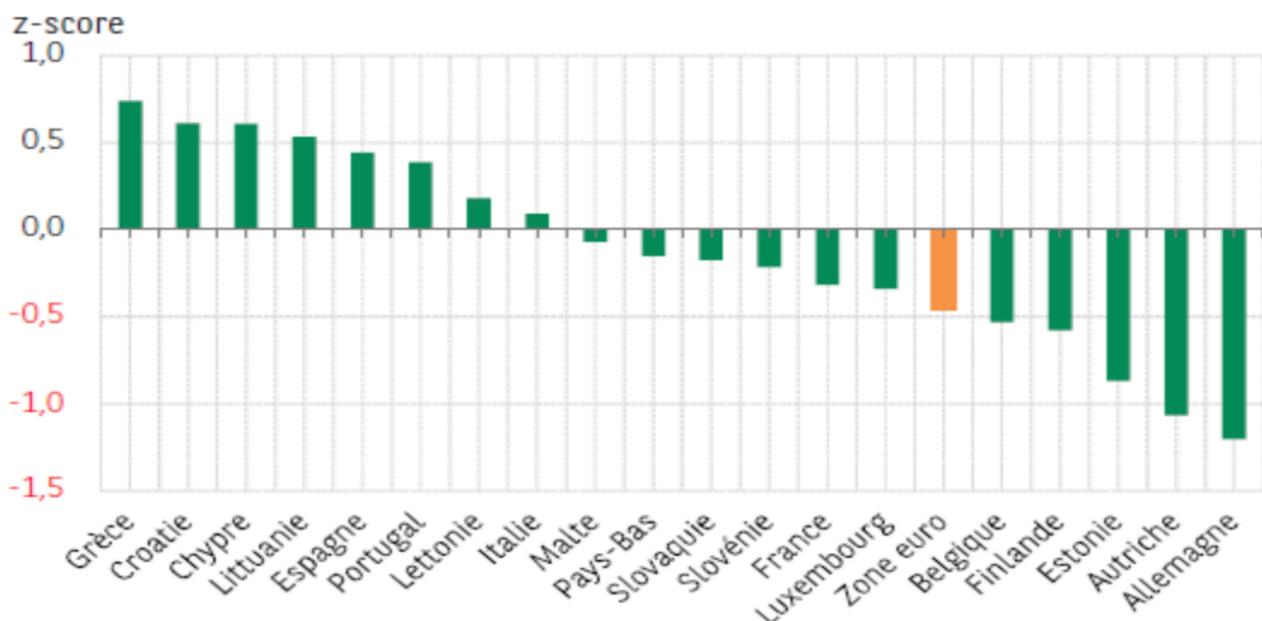
e estimation

Données sources: [prc_hicp_manr](#)

eurostat

Le vendredi 7, le service de recherche économique de BNPParibas publie le schéma suivant sur l'évolution de l'indice de sentiment économique (ESI) de la Commission économique, par rapport à sa moyenne de long terme :

Indice de sentiment économique (ESI) - janvier 2025



Sources : Commission européenne, calculs BNP Paribas.

Le samedi 8, Les Echos publie un article de Guillaume Benoit, intitulé « Le dilemme de la BCE : jusqu'où poursuivre l'assouplissement monétaire ? ». L'article est un commentaire d'un document publié la veille par les économistes de la BCE, à la fin de leur étude qu'avait annoncée Christine Lagarde lors de sa conférence de presse qui a suivi la dernière réunion du Conseil des Gouverneurs.

En voici de larges extraits :

« (...) Les économistes francfortois estiment que ce taux d'intérêt neutre [c'est-à-dire le taux qui ni ne ralentit ni n'accélère l'économie] se situe entre 1,75 et 3 %, et que si l'on prend les données les plus récentes, il évolue entre 1,75 et 2,25 %. Soit ni plus ni moins que la fourchette retenue, depuis plusieurs semaines, par Christine Lagarde ». Cette large estimation n'est pas la plus intéressante !

« Il ne faudrait pas s'arrêter à cette première lecture. D'abord, la BCE entérine une baisse de la limite haute de cette fourchette, qu'elle avait fixée à 2,5 % en janvier 2024. Elle infirme ainsi l'opinion d'un certain nombre de "faucons", partisans d'une ligne dure au sein du Conseil des gouverneurs, qui alertaient sur le fait que la banque centrale était presque au taux neutre. Après cinq allègements depuis juin, le taux de dépôts évolue en effet à 2,75 %.

Ensuite, la confirmation de la partie basse de l'estimation signifie qu'en théorie la banque centrale peut descendre le taux de dépôt jusqu'à 1,75 % sans doper pour autant l'économie européenne. Ce qui ouvrirait la porte jusqu'à quatre nouveaux assouplissements monétaires d'un quart de point chacun.

Surtout, le taux neutre reste un indicateur, et pas une fin en soi. Si cette notion "fournit des informations complémentaires pour les décisions de politique monétaire et facilite la communication sur son orientation, elle ne peut être considérée comme une mesure mécanique permettant de vérifier si la politique monétaire est appropriée à un moment donné", avertissent les économistes de la banque centrale. (...) "Il est temps de se pencher sur des questions plus pertinentes", a ainsi conseillé l'économiste en chef de la Banque centrale européenne, Philip Lane, dans un podcast de Bloomberg. La BCE va désormais devoir mener un travail de pilotage fin, reposant sur l'évolution des salaires, des prix et de la dynamique de l'économie européenne pour déterminer où arrêter précisément le curseur de la baisse des taux. Et ce n'est pas forcément au taux neutre. (...)

Plus d'un quart des banquiers centraux européens seront renouvelés cette année. Sept des vingt-six membres que compte le Conseil des gouverneurs de la BCE arrivent en effet en fin de mandat en 2025. Cela pourrait peut-être modifier l'équilibre des forces à Francfort ».

De même, et également dans Les Echos, Nicolas Goetzmann fait paraître le jeudi 13 février un article pour interroger la politique monétaire de la BCE :

« Alors que "l'instabilité politique" est régulièrement pointée du doigt comme cause du ralentissement de l'économie française, la politique menée par la Banque centrale européenne (BCE) mérite d'être interrogée. Entre une inflation inférieure à 2 %, un retournement du marché de l'emploi et une baisse des investissements des entreprises, **la poursuite de sa politique restrictive** apparaît bien davantage comme la première cause de la dégradation des fondamentaux de l'économie du pays. (...)

Dans **une note publiée le 7 février dernier**, les équipes de recherche de la BCE ont estimé que le taux "neutre", c'est-à-dire le niveau de taux au-delà duquel la politique monétaire freine le niveau d'activité est compris entre 1.75 et 2.25 %, ce qui signifie que les taux actuels de la BCE, à 2.75 %, exercent encore aujourd'hui une pression baissière sur l'économie européenne. Le ralentissement n'est donc pas une surprise, et l'instabilité politique française a bon dos ».

Les mercredi 12 et vendredi 14, **deux discours qui changent considérablement la donne internationale et la situation géopolitique**, celui de Pete HEGSETH, le Secrétaire d'État à la Défense, le 12 à Bruxelles, et celui de James David VANCE, Vice-Président, à Munich.

• **Discours de P. Hegseth, à l'ouverture de la réunion du Groupe de contact pour la défense de l'Ukraine :**

« Chers amis, bonjour,

Monsieur le Secrétaire Healy, je vous remercie pour votre leadership, tant pour l'organisation de cette réunion que pour votre rôle à la tête du Groupe de contact sur la défense de l'Ukraine (UDCG).

C'est ma première réunion dans ce cadre et je suis honoré de vous rejoindre aujourd'hui.

Je vous remercie également pour l'opportunité de partager l'approche du président Trump concernant la guerre en Ukraine.

Comme vous l'avez dit, Monsieur le Secrétaire, nous sommes à un moment critique. Alors que la guerre approche de son troisième anniversaire, notre message est clair : le bain de sang doit cesser. Cette guerre doit prendre fin.

Le Président Trump a été clair avec le peuple américain - et avec nombre de vos dirigeants - sur le fait que mettre fin aux combats et parvenir à une paix durable est une priorité absolue.

Il entend mettre un terme à ce conflit par la diplomatie, en réunissant la Russie et l'Ukraine autour de la table des négociations. Le département américain de la Défense contribuera à atteindre cet objectif.

Nous ne parviendrons à mettre fin à cette guerre dévastatrice et à établir une paix durable qu'en associant la force des alliés à une évaluation réaliste de la situation sur le champ de bataille.

Comme vous, nous voulons une Ukraine souveraine et prospère. Mais nous devons commencer par reconnaître qu'un retour aux frontières ukrainiennes d'avant 2014 est un objectif irréaliste.

Poursuivre cet objectif illusoire ne ferait que prolonger la guerre et engendrer davantage de souffrances.

Une paix durable pour l'Ukraine doit inclure des garanties de sécurité robustes pour empêcher la reprise du conflit. Cela ne doit pas être un Minsk 3.0.

Cela étant dit, les États-Unis ne considèrent pas que l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN soit une issue réaliste à un accord négocié. À la place, toute garantie de sécurité devra être appuyée par des troupes européennes et non européennes en capacité d'agir.

Si ces troupes devaient être déployées en tant que forces de maintien de la paix en Ukraine à un moment donné, elles devraient l'être dans le cadre d'une mission hors du cadre de l'OTAN et ne devraient pas être couvertes par l'article 5. Il doit également y avoir une surveillance internationale robuste de la ligne de contact.

Pour être clair, dans le cadre de toute garantie de sécurité, aucune troupe américaine ne sera déployée en Ukraine.

Pour faciliter une diplomatie efficace et réduire les prix de l'énergie qui financent la machine de guerre russe, le Président Trump libère la production énergétique américaine et encourage d'autres nations à faire de même. Des prix de l'énergie plus bas, combinés à une application plus stricte des sanctions énergétiques, contribueront à amener la Russie à la table des négociations.

La protection de la sécurité européenne doit être une priorité pour les membres européens de l'OTAN. Dans ce cadre, l'Europe doit fournir la majorité écrasante de l'aide létale et non létale à l'Ukraine dans le futur.

Les membres de ce Groupe de contact doivent être à la hauteur de la situation. Cela signifie : donner davantage de munitions et d'équipements. Exploiter les avantages comparatifs. Élargir votre base industrielle de défense. Et surtout : être honnête avec vos citoyens sur la menace qui pèse sur l'Europe.

Une partie de cette transparence consiste à leur dire clairement que cette menace ne peut être affrontée qu'en investissant davantage dans la défense. 2 % du PIB ne suffisent pas ; le Président Trump a appelé à 5 %, et je partage son avis. Augmenter votre engagement envers votre propre sécurité est un investissement pour l'avenir. Un investissement, comme vous l'avez dit, Monsieur le Secrétaire, pour une paix fondée sur la force.

Nous sommes également ici aujourd'hui pour exprimer clairement et sans ambiguïté une réalité stratégique incontournable : les États-Unis ne peuvent plus être principalement concentrés sur la sécurité de l'Europe. Les États-Unis font face à des menaces directes contre notre propre territoire. Nous devons - et nous sommes en train de - donner la priorité à la sécurité de nos propres frontières. Nous faisons également face à un concurrent stratégique majeur : la Chine communiste, qui a les capacités et l'intention de menacer notre territoire et nos intérêts fondamentaux dans l'Indo-Pacifique. Les États-Unis priorisent la dissuasion d'un conflit avec la Chine dans le Pacifique, reconnaissent la rareté des ressources et effectuent les arbitrages nécessaires pour garantir que la dissuasion ne faillit pas. La dissuasion ne doit pas échouer - pour le bien de tous.

Alors que les États-Unis redéfinissent leurs priorités face à ces menaces, les alliés européens doivent prendre l'initiative. Ensemble, nous pouvons établir une répartition des tâches qui maximise nos avantages comparatifs respectifs en Europe et dans le Pacifique. Dans mes premières semaines en tant que Secrétaire à la Défense, sous le leadership du Président Trump, nous avons vu des signes encourageants montrant que l'Europe prend conscience de la menace, comprend ce qu'il faut faire, et commence à agir. Par exemple, la Suède a récemment annoncé son plus grand paquet d'aide. Nous les félicitons pour leur engagement de 1,2 milliard de dollars en munitions et en matériel essentiel. La Pologne dépense déjà 5 % de son PIB en défense, ce qui constitue un modèle pour le continent. Et 14 pays co-dirigent des "coalitions de capacités", qui font un excellent travail pour coordonner l'aide létale européenne dans huit domaines clefs. Ce sont des premiers pas. Davantage doit encore être fait. Nous appelons chacun de vos pays à respecter les engagements que vous avez pris. Et nous vous mettons au défi, vous et vos citoyens, de redoubler d'efforts et de vous réengager, non seulement pour les besoins immédiats de sécurité de l'Ukraine, mais aussi pour les objectifs de défense et de dissuasion à long terme de l'Europe.

Notre alliance transatlantique a perduré pendant des décennies. Et nous nous attendons pleinement à ce qu'elle soit maintenue pour les générations à venir. Mais cela n'arrivera plus tout seul. Cela nécessitera que nos alliés européens s'impliquent pleinement et prennent la responsabilité de leur propre sécurité conventionnelle sur le continent. Les États-Unis restent engagés envers l'OTAN et le partenariat de défense avec l'Europe. Point. Mais les États-Unis ne toléreront plus une relation déséquilibrée qui encourage la dépendance. Au contraire : notre relation visera à renforcer l'Europe afin qu'elle assume pleinement la responsabilité de sa propre sécurité. L'honnêteté sera notre politique à l'avenir — mais toujours dans un esprit de solidarité.

Le Président Trump est impatient de travailler ensemble, de poursuivre cette discussion franche entre amis, et de parvenir à la paix par la force - ensemble. Merci ».

• **Discours de J. D. Vance à la « msc », Conférence sur la sécurité à Munich :**

« Merci à tous les délégués, sommités et professionnels des médias rassemblés, et merci tout particulièrement à notre hôte de la Conférence de Munich sur la sécurité d'avoir pu organiser un événement aussi incroyable. Nous sommes, bien sûr, ravis d'être ici.

L'une des choses dont je voulais parler aujourd'hui, ce sont bien sûr nos valeurs communes.

C'est formidable d'être de retour en Allemagne. Comme vous l'avez entendu tout à l'heure, j'étais ici l'année dernière en tant que sénateur des États-Unis. J'ai croisé le ministre britannique des Affaires étrangères David Lammy qui plaisantait en disant que nous avions tous les deux des postes différents l'année dernière de ceux que nous avons maintenant.

Mais il est désormais temps, dans nos pays, pour tous ceux qui ont eu la chance de se voir confier un pouvoir politique par nos peuples respectifs, de l'utiliser à bon escient pour améliorer leur vie. Et je tiens à dire que j'ai eu la chance, pendant mon séjour ici, de passer un peu de temps en dehors des murs de cette conférence au cours des dernières 24 heures. Et j'ai été très impressionné par l'hospitalité des gens alors qu'ils sont encore sous le choc de l'horrible attentat d'hier. La première fois que je suis venu à Munich, c'était avec ma femme, qui est ici avec moi aujourd'hui pour un voyage personnel. J'ai toujours aimé la ville de Munich et j'ai toujours aimé ses habitants.

Je tiens à dire que nous sommes très émus et que nos pensées et nos prières vont à Munich et à toutes les personnes touchées par le mal qui a été infligé à cette belle communauté. Nous pensons à vous, nous prions pour vous et il va de soi que nous vous soutiendrons dans les jours et les semaines à venir. (J'espère que ce n'est pas la dernière salve d'applaudissements que je recevrai). Mais nous sommes réunis à cette conférence, bien sûr, pour discuter de sécurité.

Habituellement, nous parlons des menaces qui pèsent sur notre sécurité extérieure et je vois de nombreux haut gradés réunis ici aujourd'hui. Mais alors que l'administration Trump est très préoccupée par la sécurité européenne et croit que nous pouvons parvenir à un règlement raisonnable entre la Russie et l'Ukraine, nous pensons également qu'il est important que l'Europe prenne des mesures importantes dans les années à venir pour assurer sa propre défense. Car la menace qui m'inquiète le plus vis-à-vis de l'Europe n'est pas la Russie, ce n'est pas la Chine, ce n'est aucun autre acteur extérieur.

Et ce qui m'inquiète, c'est la menace de l'intérieur : le recul de l'Europe sur certaines de ses valeurs les plus fondamentales. Des valeurs partagées avec les États-Unis. Or j'ai été frappé qu'un ancien commissaire européen puisse récemment s'exprimer à la télévision pour se réjouir que le gouvernement roumain annule une élection présidentielle. Il a averti que si les choses ne se déroulaient pas comme prévu, la même chose pourrait se produire en Allemagne également. Ces déclarations cavalières sont choquantes pour les oreilles américaines.

Pendant des années, on nous a dit que tout ce que nous financions et soutenions l'était au nom de nos valeurs démocratiques communes. Tout — de notre politique envers l'Ukraine au numérique — est présenté comme une défense de la démocratie. Mais lorsque nous voyons des tribunaux européens annuler des élections et de hauts fonctionnaires menacer d'en annuler d'autres, nous devons nous demander si nous nous imposons des normes suffisamment élevées. Et je dis "nous" parce que je crois fondamentalement que nous sommes dans la même équipe. Nous devons faire plus que parler de valeurs démocratiques. Nous devons les vivre maintenant, dans la mémoire vivante de beaucoup d'entre vous dans cette salle. La guerre froide a opposé les défenseurs de la démocratie à des forces beaucoup plus tyranniques sur ce continent. Considérez le camp dans ce combat qui a censuré les dissidents, qui a fermé les églises, qui a annulé les élections : étaient-ils les gentils ? Certainement pas. Et Dieu merci, ils ont perdu la Guerre froide. Ils ont perdu parce qu'ils n'ont ni apprécié ni respecté tous les bienfaits extraordinaires de la liberté. La liberté de surprendre, de faire des erreurs, d'inventer, de construire. Il s'avère que l'on ne peut pas imposer l'innovation ou la créativité, tout comme on ne peut pas forcer les gens à penser, à ressentir ou à croire. Et ces deux choses sont sans aucun doute liées. Malheureusement, quand je regarde l'Europe aujourd'hui, on ne sait pas toujours très bien ce qui est arrivé à certains des vainqueurs de la Guerre froide. Je regarde Bruxelles, où des commissaires européens avertissent les citoyens qu'ils ont l'intention de fermer les réseaux sociaux en période de troubles civils dès qu'ils repèrent ce qu'ils ont jugé être, je cite, du "contenu haineux". Ou bien dans ce pays même, où la police a mené des descentes contre des citoyens soupçonnés d'avoir posté des commentaires antiféministes en ligne dans le cadre, je cite toujours, de la lutte contre la misogynie sur Internet. Je me tourne vers la Suède, où le gouvernement a condamné il y a deux semaines un activiste chrétien pour avoir participé à des incendies de Corans, qui ont entraîné le meurtre de son ami. Comme l'a fait remarquer de manière effrayante le juge dans son affaire, les lois suédoises, censées protéger la liberté d'expression, n'accordent pas, et je cite, "un laissez-passer" pour faire ou dire n'importe quoi sans risquer d'offenser le groupe qui détient cette croyance. Peut-être plus inquiétant encore, je me tourne vers nos très chers amis du Royaume-Uni, où le recul des droits de conscience a mis en péril les libertés fondamentales des Britanniques, en particulier des croyants. Il y a un peu plus de deux ans, le gouvernement britannique a accusé Adam Smith Connor, un kinésithérapeute de 51 ans et ancien combattant, du crime odieux d'avoir prié en silence pendant trois minutes à 50 mètres d'une clinique d'avortement. Il n'a gêné personne, n'a interagi avec personne ; il a simplement prié en silence. Après que les forces de l'ordre britanniques l'eurent repéré et lui eurent demandé pour quelle raison il priait, Adam a répondu simplement qu'il priait pour le fils qu'il aurait pu avoir avec son ex-petite amie et qu'ils avaient fait avorter des années auparavant. Les agents sont restés de marbre et Adam a été reconnu coupable d'avoir enfreint la nouvelle loi gouvernementale sur les "zones tampons", qui criminalise la prière silencieuse et d'autres actions susceptibles d'influencer la décision d'une personne dans un rayon de 200 mètres autour d'un centre d'avortement. Il a été condamné à payer des milliers de livres de frais de justice à l'accusation. J'aimerais pouvoir dire que c'était un hasard, un exemple unique et fou d'une loi mal écrite, promulguée contre une seule personne — mais non. En octobre dernier, il y a quelques mois à peine, le gouvernement écossais a commencé à distribuer des lettres aux citoyens dont les maisons se trouvaient dans des zones dites "d'accès sécurisé", les avertissant que même la prière privée chez eux pouvait constituer une infraction à la loi. Naturellement, le gouvernement a exhorté les lecteurs à signaler tout citoyen soupçonné de crime d'opinion en Grande-Bretagne et dans toute l'Europe. La liberté d'expression, je le crains, est en recul. Et dans un souci d'humour, chers amis, mais aussi dans un souci de vérité, je serai prêt à admettre que parfois, les voix les plus fortes en faveur de la censure ne viennent pas d'Europe mais de mon propre pays — où l'administration précédente a menacé et intimidé les réseaux sociaux pour qu'ils censurent ce qu'elle appelait la désinformation. La désinformation, comme par exemple l'idée que le coronavirus s'était probablement échappé d'un laboratoire en Chine. Notre propre gouvernement a encouragé les

entreprises privées à faire taire les personnes qui osaient dire ce qui s'est avéré être une vérité évidente. Je viens donc ici aujourd'hui non seulement avec une observation, mais aussi avec une proposition. L'administration Biden semblait prête à tout pour faire taire les gens qui exprimaient leur opinion : l'administration Trump fera exactement le contraire. Et j'espère que nous pourrons travailler ensemble à Washington. Il y a un nouveau shérif en ville. Sous la direction de Donald Trump, nous pouvons être en désaccord avec vos opinions, mais nous nous battons pour défendre votre droit de les exprimer sur la place publique. Êtes-vous d'accord ? Nous en sommes au point où la situation est devenue si critique qu'en décembre dernier, la Roumanie a carrément annulé les résultats d'une élection présidentielle sur la base des vagues soupçons d'une agence de renseignement et des énormes pressions de ses voisins continentaux. Si j'ai bien compris, l'argument était que la désinformation russe avait infecté les élections roumaines. Mais je demanderais à mes amis européens de prendre du recul : vous pouvez penser qu'il est mal que la Russie achète des publicités sur les réseaux sociaux pour influencer vos élections. Nous le pensons également. Vous pouvez même le condamner sur la scène mondiale. Mais si votre démocratie peut être détruite avec quelques centaines de milliers de dollars de publicité numérique provenant d'un pays étranger, alors c'est qu'elle n'était pas très solide au départ. La bonne nouvelle, c'est que je pense que vos démocraties sont nettement moins fragiles que ce que beaucoup de gens craignent apparemment. Et je pense fondamentalement que permettre à nos citoyens d'exprimer leur opinion les rendra encore plus forts. Ce qui, bien sûr, nous ramène à Munich — où les organisateurs de cette conférence ont interdit aux législateurs représentant les partis populistes de gauche et de droite de participer à ces conversations. Or là encore, nous ne sommes pas obligés d'être d'accord avec tout ou partie de ce que les gens disent, mais lorsque des personnes, lorsque des dirigeants politiques représentent une circonscription importante, il nous incombe au moins de dialoguer avec eux. Or pour beaucoup d'entre nous, de l'autre côté de l'Atlantique, tout cela ressemble de plus en plus à de vieux intérêts bien établis qui se cachent derrière des mots hideux de l'ère soviétique tels que désinformation et mésinformation, et qui n'aiment tout simplement pas l'idée que quelqu'un ayant un point de vue différent puisse exprimer une opinion différente ou, Dieu nous en préserve, voter différemment ou, pire encore, gagner une élection.

Nous sommes à une conférence sur la sécurité. Et je suis sûr que vous êtes tous venus ici prêts à parler de la manière exacte dont vous comptez augmenter les dépenses de défense au cours des prochaines années, conformément à un nouvel objectif que vous vous êtes fixé. Et c'est très bien car, comme le président Trump l'a clairement indiqué, il estime que nos amis européens doivent jouer un rôle plus important dans l'avenir de ce continent. Nous ne pensons pas que vous entendiez bien ce terme de partage du fardeau — mais nous pensons qu'il est important, dans le cadre d'une alliance commune, que les Européens prennent le relais pendant que l'Amérique se concentre sur les régions du monde qui sont en grand danger. Mais laissez-moi également vous demander comment vous allez même commencer à réfléchir aux questions budgétaires si nous ne savons pas ce que nous défendons en premier lieu ? J'ai eu de très nombreuses conversations intéressantes avec beaucoup de personnes réunies ici dans cette salle. J'ai beaucoup entendu parler de ce dont vous avez besoin pour vous défendre — et, bien sûr, c'est important. Mais ce qui m'a semblé un peu moins clair, et certainement à de nombreux citoyens européens, c'est la raison exacte pour laquelle vous vous défendez : quelle est la vision positive qui anime ce pacte de sécurité partagé que nous considérons tous comme si important ? Or je crois profondément qu'il n'y a pas de sécurité si vous avez peur des voix, des opinions et de la conscience qui guident votre propre peuple. L'Europe est confrontée à de nombreux défis, mais la crise à laquelle ce continent est actuellement confronté, la crise à laquelle nous sommes tous confrontés ensemble, je crois, est une crise que nous avons nous-mêmes provoquée. Si vous craignez vos propres électeurs, l'Amérique ne peut rien faire pour vous. D'ailleurs, vous ne pouvez rien faire non plus pour le peuple américain qui m'a élu et qui a élu le président Trump. Vous avez besoin de mandats démocratiques pour accomplir quoi que ce soit de valable dans les années à venir. N'avons-nous rien appris ? Que les mandats faibles produisent des résultats instables ? Mais il y a tant de choses utiles qui peuvent être accomplies avec le type de mandat démocratique qui, je pense, viendra d'une plus grande écoute des voix de vos citoyens. Si vous voulez profiter d'économies compétitives, si vous voulez profiter d'une énergie abordable et de chaînes d'approvisionnement sûres, alors vous avez besoin de mandats pour gouverner, car vous devez faire des choix difficiles pour profiter de toutes ces choses. Nous le savons très bien en Amérique : on ne peut pas obtenir un mandat démocratique en censurant ses adversaires ou en les mettant en prison, qu'il s'agisse

du chef de l'opposition, d'un humble chrétien en train de prier ou d'un journaliste qui tente de rapporter l'actualité. On ne peut pas non plus en obtenir un en ignorant son électorat de base sur des questions aussi centrales que celle de savoir qui peut faire partie de notre société commune. Et de tous les défis urgents auxquels sont confrontés les pays représentés ici, je crois qu'il n'y a rien de plus urgent que l'immigration de masse. Aujourd'hui, près d'une personne sur cinq vivant dans ce pays est venue de l'étranger. C'est bien sûr un record historique. C'est un chiffre similaire, d'ailleurs, aux États-Unis, également un record historique. Le nombre d'immigrés entrés dans l'Union en provenance de pays non membres de l'Union a doublé rien qu'entre 2021 et 2022. Et bien sûr, il a encore augmenté depuis. Et nous connaissons cette situation. Elle ne vient pas de nulle part. C'est le résultat d'une série de décisions conscientes prises par des politiciens de tout le continent et d'autres à travers le monde sur une période d'une décennie. Nous avons vu les horreurs engendrées par ces décisions hier dans cette ville même. Je ne peux pas en parler sans penser aux terribles victimes qui ont vu une belle journée d'hiver à Munich gâchée. Nos pensées et nos prières les accompagnent et les accompagneront toujours. Mais pourquoi cela s'est-il produit ? C'est une histoire terrible, mais que nous avons entendue bien trop souvent en Europe et, malheureusement, bien trop souvent aussi aux États-Unis. Un demandeur d'asile, souvent un jeune homme d'une vingtaine d'années, déjà connu de la police, fonce dans une foule avec sa voiture et détruit une communauté. Combien de fois devons-nous subir ces revers épouvantables avant de changer de cap et de donner une nouvelle direction à notre civilisation commune ? Aucun électeur de ce continent n'est allé aux urnes pour ouvrir les vannes à l'entrée non contrôlée de millions d'immigrés. Les Anglais ont voté pour le Brexit. Que vous soyez d'accord ou non, ils ont voté pour. Et de plus en plus, partout en Europe, les gens votent pour des dirigeants politiques qui promettent de mettre fin à une immigration incontrôlée. Il se trouve que je partage bon nombre de ces préoccupations mais vous n'êtes pas obligé d'être d'accord avec moi. Je pense simplement que les gens se soucient de leur foyer, de leurs rêves, de leur sécurité et de leur capacité à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. Et ils sont intelligents. Je pense que c'est l'une des choses les plus importantes que j'ai apprises au cours de mon bref passage en politique. Contrairement à ce que l'on peut entendre à Davos, les citoyens de tous nos pays ne se considèrent généralement pas comme des animaux éduqués ou comme des rouages interchangeables d'une économie mondiale. Et il n'est guère surprenant qu'ils ne veuillent pas être ballotés ou impitoyablement ignorés par leurs dirigeants. C'est le rôle de la démocratie de trancher ces grandes questions par les urnes. Je crois que rejeter les gens, rejeter leurs préoccupations ou, pire encore, fermer les médias, interrompre les élections ou exclure les gens du processus politique ne protège rien. En fait, c'est le moyen le plus sûr de détruire la démocratie. S'exprimer et exprimer ses opinions n'est pas une ingérence électorale, même lorsque les gens expriment des opinions en dehors de votre propre pays, et même lorsque ces personnes sont très influentes. Et croyez-moi, je dis cela avec humour, si la démocratie américaine peut survivre à dix ans de réprimandes de Greta Thunberg, vous pouvez survivre à quelques mois d'Elon Musk. Mais ce à quoi aucune démocratie, qu'elle soit allemande, américaine ou européenne, ne survivra, c'est de dire à des millions d'électeurs que leurs pensées et leurs préoccupations, leurs aspirations, leurs demandes d'aide sont invalides ou ne méritent même pas d'être prises en considération. La démocratie repose sur le principe sacré que la voix du peuple compte. Il n'y a pas de place pour les cordons sanitaires. Soit vous défendez le principe, soit vous ne le faites pas. Le peuple européen a une voix. Les dirigeants européens ont le choix. Je suis fermement convaincu que nous n'avons pas à avoir peur de l'avenir. Vous pouvez accepter ce que votre peuple vous dit, même si c'est surprenant, même si vous n'êtes pas d'accord. Et si vous le faites, vous pouvez affronter l'avenir avec certitude et confiance, en sachant que la nation vous soutient tous. C'est là, pour moi, que réside la grande magie de la démocratie. Elle ne se trouve pas derrière les murs en pierre épaisse de ces bâtiments ou ces beaux hôtels. Elle ne se trouve même pas dans les grandes institutions que nous avons construites ensemble en tant que société partagée. Croire en la démocratie, c'est comprendre que chacun de nos citoyens a de la sagesse et une voix. Et si nous refusons d'écouter cette voix, même nos combats les plus fructueux n'aboutiront à rien. Comme l'a dit un jour le pape Jean-Paul II, qui est à mon avis l'un des plus grands défenseurs de la démocratie sur ce continent ou ailleurs : n'ayez pas peur. Nous ne devons pas avoir peur de notre peuple, même lorsqu'il exprime des opinions qui ne sont pas en accord avec ses dirigeants. Merci à tous. Bonne chance à vous tous. Que Dieu vous bénisse ».

Note 1 : le lundi 17, à l'initiative du Président Macron, les dirigeants d'une dizaine de pays européens se sont rencontrés à l'Élysée sur l'Ukraine et sur la sécurité en Europe, suite aux deux discours ci-dessus transcrits.

Mais cette réunion ne fait pas l'unanimité au sein des États membres. Par exemple, le gouvernement hongrois l'a vivement critiquée : « aujourd'hui, à Paris, des dirigeants européens frustrés, pro-guerre et anti-Trump se réunissent pour empêcher un accord de paix en Ukraine » a déclaré le ministre des Affaires étrangères.

Comme le commente le lendemain Guillaume Lagane lors d'un entretien accordé à Atlantico.fr, « Cette réunion est le produit du choc subi par l'opinion publique européenne et les dirigeants de l'UE suite aux déclarations du vice-président américain. Les élites européennes ont été particulièrement marquées après la conférence de Munich sur la sécurité. Cette conférence, organisée depuis les années 1970, est d'ordinaire peu féconde en grandes déclarations, même si l'on se souvient qu'en 2007, Vladimir Poutine y avait énoncé ses objectifs de politique étrangère. Il avait alors affirmé que l'impérialisme américain était responsable de tous les maux de la planète et qu'il entendait le combattre. Depuis, la conférence de Munich sur la sécurité avait généralement un ton assez consensuel et réunissait les dirigeants occidentaux autour d'un agenda atlantiste. Cette année, le discours du vice-président des Etats-Unis, JD Vance, a été un véritable coup de massue pour les Européens. Il a en effet repris bon nombre des arguments employés par la Russie contre les démocraties d'Europe occidentale, affirmant qu'elles persécutent les minorités religieuses, qu'elles brident la liberté d'expression et qu'elles excluent une partie de l'électorat, notamment ceux qui votent pour les partis populistes ou d'extrême droite.

La réunion de Paris a constitué une forme de groupe de parole pour des dirigeants européens choqués par l'attitude des États-Unis. Ils découvraient en effet un visage de l'Amérique qu'ils n'avaient pas l'habitude de voir. Depuis 1949, avec la signature du traité de l'Atlantique Nord et plus généralement depuis la Seconde Guerre mondiale, une communauté de valeurs fondée sur la démocratie libérale et le capitalisme liait les deux rives de l'Atlantique.

Or, il y a aujourd'hui une divergence très forte entre les États-Unis de Donald Trump et les dirigeants européens. Même ceux qui sont plutôt proches de Trump, comme Giorgia Meloni, ne vont pas aussi loin que JD Vance dans leurs critiques du modèle occidental.

Cette réunion de Paris avait donc un aspect psychologique, avec le sentiment que le fossé entre les deux rives de l'Atlantique n'avait jamais été aussi profond. Les conséquences géopolitiques d'une telle fracture sont vertigineuses.

Selon la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, et le président du Conseil européen, Antonio Costa, cette réunion a "réaffirmé que l'Ukraine mérite la paix par la force". Qu'attendre de cette rencontre sur la question de la défense de l'Ukraine en cas de retrait américain ?

Il faudra attendre concrètement de voir quelles seront les décisions prises grâce à cette réunion. Cependant, la réponse européenne devrait effectivement aller dans ce sens. Les pays de l'Union européenne souhaitent répondre aux critiques formulées par les Américains qui affirment en substance que l'Ukraine est une affaire européenne, leur priorité étant la Chine et la région Asie-Pacifique. Les Américains considèrent qu'il est temps que les Européens assurent eux-mêmes la sécurité du Vieux Continent.

À cet égard, il faut souligner l'extrême cohérence du discours américain, qui a toujours insisté sur la nécessité pour l'Europe de prendre plus de responsabilités, et ce bien avant l'administration Trump. Cette position valide également le discours européen lui-même, puisque de nombreux dirigeants se sont ralliés à l'idée d'une autonomie stratégique européenne et du pilier européen au sein de l'OTAN. (...)

Le chancelier allemand, Olaf Scholz, a évoqué la possibilité de mettre fin à la règle d'or sur le budget, ce qui lèverait un tabou et remettrait en question un dogme en Allemagne, permettant ainsi de renforcer les dépenses dans le domaine de la défense. Keir Starmer, le Premier ministre britannique, a lui aussi évoqué la possibilité de faire davantage d'efforts dans le cadre des investissements en matière de défense pour l'UE. Pourrait-on assister à un tournant, avec davantage de moyens débloqués par les pays de l'Union européenne pour la défense européenne et l'Ukraine ?

Rien ne doit être exclu. Une phrase de Lénine illustre bien la situation actuelle : "Il y a des décennies où rien ne se passe ; et il y a des semaines où des décennies se produisent". Nous sommes à l'aube d'une

semaine décisive pour la défense européenne. L'annonce du chancelier Olaf Scholz ouvre la possibilité d'un emprunt destiné à financer cette défense européenne.

La présence de Keir Starmer à Paris est également intéressante. Depuis le Brexit en 2016, le Royaume-Uni est exclu de l'Union européenne. Mais face à la menace, tout le monde redécouvre le caractère profondément européen de la puissance britannique, qui a été conviée à ces discussions.

Ces annonces restent toutefois fragiles car deux grands obstacles se posent. Le premier concerne les règles budgétaires européennes, conçues pour garantir la stabilité financière du continent. Si elles sont contournées pour relancer la défense, cela pourrait fragiliser une économie déjà en difficulté. Le rapport Draghi de la fin de l'année dernière mettait l'accent sur l'impératif du désendettement. Il serait donc sans doute préférable d'explorer d'autres solutions que l'endettement, par exemple en réformant le modèle social européen. L'Europe représente en effet à elle seule la moitié des dépenses sociales mondiales.

Le deuxième défi consiste à convaincre les opinions publiques de la nécessité de cet effort de défense pour garantir la sécurité de l'Ukraine et de l'Europe. Le chancelier Scholz, par ailleurs, est sur le départ. La semaine prochaine, il ne sera probablement plus en fonction, battu par l'opposition conservatrice suite aux élections en Allemagne. Il faudra voir si Friedrich Merz adoptera la même position. En France, le président Macron est lui aussi confronté à des difficultés, n'ayant pas de majorité à l'Assemblée nationale.

Un effort de pédagogie rapide est donc nécessaire. Cependant, l'actualité pourrait aider à faire évoluer les mentalités. De nombreux Européens ont le sentiment d'un basculement stratégique. L'idée selon laquelle l'alliance avec les États-Unis garantit la sécurité de l'Europe, qui a longtemps prévalu, n'est plus une évidence depuis les déclarations de JD Vance. Même les pays historiquement atlantistes commencent à s'interroger sur la nécessité d'une autonomie européenne, car la confiance envers les États-Unis s'érode. (...) ».

La question de l'envoi de troupes au sol soulève deux débats. Le premier concerne la possibilité d'un envoi immédiat de soldats de l'UE alors que les combats font encore rage. Cette option, qui avait été évoquée par le président Macron l'été dernier, est soutenue aujourd'hui par le Royaume-Uni. Toutefois, très peu d'États y sont favorables, et son impact réel sur le conflit reste incertain.

Le second débat, peut-être plus pertinent, concerne le rôle des forces européennes en cas de cessez-le-feu ou de tentative de règlement diplomatique. Serait-il envisageable de déployer plusieurs dizaines de milliers de soldats européens pour garantir la sécurité de l'Ukraine ? Sur ce point, les Européens restent très divisés. La France et le Royaume-Uni y sont favorables, de même que certains États du nord de l'Europe, notamment les pays baltes et la Suède. En revanche, d'autres États s'y opposent, notamment ceux de la zone méditerranéenne, ainsi que l'Allemagne, où le pacifisme reste ancré. La Pologne, quant à elle, a une relation complexe avec l'Ukraine (...)

En réalité, les choses sont assez simples. Soit les Européens acceptent de se jeter à l'eau, soit ils décident de ne pas agir. Dans ce cas, il est difficile d'imaginer comment l'Ukraine pourrait obtenir une quelconque garantie de sécurité, puisque son adhésion à l'OTAN a été exclue par le président Trump et ne serait de toute façon pas acceptée par la Russie.

Il s'agit donc d'une véritable question existentielle. Il y a de nombreuses raisons de craindre qu'il ne se passera rien à cause de la réticence des opinions publiques européennes, de la fragilité des appareils militaires, des risques inhérents à une telle intervention. Mais le sentiment d'urgence est tel que les pays de l'Union européenne sont peut-être à un tournant.

Dans l'histoire, certaines grandes crises ont conduit à des avancées de cette nature, notamment lors de la crise de Suez en 1956. La France et l'Angleterre, humiliées par le retrait imposé du canal de Suez sous la pression des États-Unis et de l'URSS, avaient lancé, dès l'année suivante, avec l'Allemagne et quatre autres pays, le projet de construction européenne. Ainsi, face à une crise, des évolutions inattendues peuvent émerger. (...)

Le chancelier Scholz a déclaré qu'il ne souhaitait pas accepter un diktat de paix, autrement dit, une capitulation de l'Ukraine. Que pourrait faire l'Europe en cas d'accord entre la Russie et les États-Unis ? Les pays de l'UE sont-ils capables de s'opposer aux décisions prises entre Trump et Poutine ?

L'ouverture de négociations entre Donald Trump et Vladimir Poutine, même si les États-Unis semblent aujourd'hui rétropédaler en affirmant qu'il ne s'agira pas de véritables négociations, constitue un véritable séisme à l'échelle du continent. Jusqu'ici, les affaires européennes ont toujours été réglées en

Europe. On peut penser à la conférence d'Helsinki à la fin de la guerre froide, qui a réuni les deux blocs. Si l'on remonte plus loin dans l'histoire, il est frappant de constater que l'Europe avait l'habitude de décider pour les autres continents. La conférence de Berlin, à la fin du XIX^e siècle, a défini les frontières actuelles de l'Afrique. Aujourd'hui, voir l'avenir de l'Est de l'Europe discuté au Moyen-Orient, en Arabie saoudite, constitue un véritable traumatisme historique pour les Européens. Ont-ils les moyens de s'opposer à ce qui pourrait être décidé par la Russie et les États-Unis ? L'Union européenne représente 500 millions d'habitants et constitue une grande puissance économique, pesant 15 % du PIB mondial. Les armées européennes ne sont pas négligeables. La France et le Royaume-Uni sont des puissances nucléaires.

Face au risque d'un diktat imposé à l'Ukraine, cette situation va constituer un électrochoc suffisant pour que l'Europe réagisse et propose à l'Ukraine un partenariat qui ne dépendrait pas des États-Unis. Cette situation sera totalement inédite et extrêmement complexe. La Russie aura alors remporté un immense succès, car l'un de ses objectifs, depuis l'URSS jusqu'à aujourd'hui, a toujours été de diviser les Occidentaux, de séparer les États-Unis et les Européens. Dans ce scénario, elle y serait parvenue.

Cela peut sembler difficile à imaginer mais il faut mesurer l'impact psychologique des annonces américaines. Le fait que le chancelier Scholz ait utilisé le terme diktat est très révélateur. Il faut rappeler que le diktat fait référence au traité de Versailles, imposé à l'Allemagne en 1919 par les Alliés. On se souvient des conséquences qu'il a eues en Allemagne, notamment l'ascension d'Hitler au pouvoir.

D'autres évoquent la négociation à Riyad comme une version moderne des accords de Munich, lors desquels la Tchécoslovaquie fut partagée sans même être présente à la table des discussions. Pour rappel, ces accords de 1938 ont été conclus entre Hitler, Mussolini et les dirigeants français et britanniques.

Ces références historiques, directement liées à la Seconde Guerre mondiale, sont profondément marquantes. Le fait que l'on parle aujourd'hui de diktat ou d'accords de Munich montre que les dirigeants européens envisagent des réponses radicales ».

Note 2 : Voici, selon le Kiel Institute for the World Economy (think tank situé en Allemagne), les principaux contributeurs à l'effort de guerre en Ukraine (Les Echos du 18 février) :

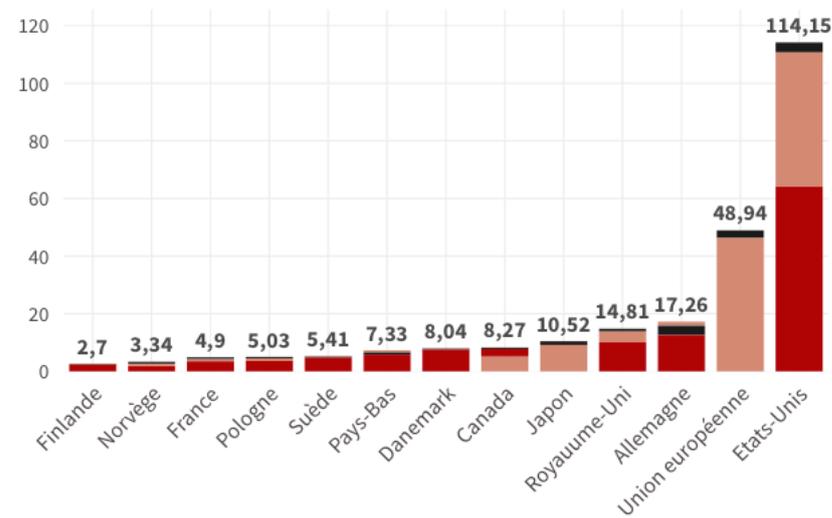
Qui sont les principaux contributeurs à l'effort de guerre en Ukraine ?

Principales aides bilatérales accordées à l'Ukraine du 24 janvier 2022 (début du conflit) au 31 décembre 2024, par pays, en milliards d'euros

Sélectionnez un type d'aide ou affichez le total.

TOTAL

Aide... ■ Financière ■ Humanitaire ■ Militaire



Note 3 : Concernant les marges de manœuvre budgétaires dont auraient forcément besoin les États membres pour financer un accroissement important de leurs dépenses militaires, la Présidente de la Commission Ursula von der Leyen a dit, lors de la Conférence sur la sécurité de Munich, son intention de recourir à la clause de sauvegarde du cadre de gouvernance européen. Mais il ne s'agit pas de la clause de sauvegarde générale prévue pour les cas de « crise économique sévère dans la zone euro ou l'UE dans son entièreté », comme cela a été fait lors de la pandémie puis prolongée à cause de la guerre en Ukraine. Il s'agit ici d'activer une clause de sauvegarde nationale, innovation du nouveau pacte de stabilité, prévue quand « des circonstances exceptionnelles en dehors du contrôle de l'État membre ont un effet majeur sur ses finances publiques ». Dans cette procédure, l'État membre qui souhaiterait exclure ses dépenses de défense du calcul de son déficit doit en faire la demande à la Commission qui, après analyse, doit faire une recommandation au Conseil Ecofin. Les ministres des Finances doivent ensuite se prononcer à la majorité qualifiée, dans les quatre semaines.

Note 4 : Dans Les Echos du 18 février, Gaspard Koenig porte un regard différent et très intéressant sur la conférence de Munich, en titrant « Tocqueville contre J.D. Vance » :

« (...) J'ai dû admettre que, bien dissimulé parmi les provocations et les exagérations, le message principal touche juste.

J'ai découvert J.D. Vance il y a une petite dizaine d'années en lisant son best-seller "Hillbilly Elegy". Il y fait un récit poignant et très remarqué à l'époque de son enfance dans les classes populaires de l'Ohio, un de ces "fly-over states" (les "États que l'on survole en avion") où l'élite progressiste des deux côtes ne met guère les pieds. (...) J.D. Vance raconte les difficultés, matérielles et surtout culturelles, qu'il a rencontrées pour s'extraire de Middeltown, sa ville originaire, et intégrer la prestigieuse université de Yale. Il s'indigne d'un système social qui, sous couvert de générosité, enferme ses bénéficiaires dans les limbes d'une existence sans espoir. (...)

Le discours du vice-président à Munich est la pure et simple traduction politique de son ressenti d'écrivain. (...) Que reproche le vice-président à l'Europe et, en miroir, aux États-Unis de l'ère pré-Trump ? Un dédain de ce peuple-là, d'abord en l'empêchant de s'exprimer via des restrictions excessives à la liberté d'expression puis, lors des échéances électorales, en ignorant sa voix.

Les exemples que Vance prend dans son discours sont contestables et trahissent une inquiétante ignorance du contexte européen. Ils reflètent néanmoins deux tendances réelles : le développement de phénomènes de censure au nom d'un respect excessif des identités et des croyances (dont la France de "Charlie Hebdo", encore imprégnée de tradition républicaine, est mieux préservée que ses voisins nordiques), ainsi que le contournement de la volonté populaire par des élites convaincues de faire le bien des citoyens malgré eux et mettant en place des stratégies de barrage médiatiques et politiques. La question explicitement posée par le vice-président américain est celle de "nos valeurs communes", c'est-à-dire de la définition de la démocratie dans un monde occidental idéologiquement menacé par l'émergence d'alternatives autoritaires. "Croire dans la démocratie, conclut le vice-président, c'est comprendre que chaque citoyen détient une part de vérité et une voix pour l'exprimer". Même si cette vérité ne nous plaît pas. Une démocratie forte tolère les propos déviants. Elle préfère la réfutation à l'interdiction. Le désir de modération perpétuelle est le signe d'une société fébrile et peu sûre d'elle-même. En retour, l'Europe a aussi quelques bonnes leçons de philosophie politique à offrir aux États-Unis. La plus essentielle aujourd'hui, c'est que la démocratie ne saurait se réduire à la désignation d'un leader suprême. Lors de son voyage initiatique aux États-Unis, Tocqueville avait déjà été désagréablement surpris par la campagne présidentielle de 1831, produisant "toutes les passions factices que l'imagination peut créer" et générant une "perturbation profonde" sur le corps politique. Il en tira la conclusion (qu'il tenta en vain, plus tard, d'appliquer à la Constitution de la II^e République) que la démocratie devait se protéger de sa dérive despotique inhérente en multipliant les contre-pouvoirs : associations, presse, autorités locales décentralisées, etc.

À la fin de son discours, Vance minimise l'importance des institutions, ce qui est hélas cohérent avec ses récentes déclarations contestant la légitimité des tribunaux et donc la séparation des pouvoirs. C'est une erreur profonde. Les institutions, protectrices des droits individuels contre la tyrannie de la majorité, sont précisément ce qui distingue la démocratie, gouvernement du peuple, de sa forme dégénérée, baptisée

“ochlocratie” par l'historien grec Polybe : le gouvernement des foules, ensorcelées par des démagogues. Que l'Europe embrasse la démocratie et que les États-Unis évitent l'ochlocratie : telle serait l'improbable recette pour que survive des deux côtés de l'Atlantique l'idéal d'une société libre et ouverte ».

De l'origine de ce long document consacré à l'Historique de l'euro au mois de novembre 2023 (voir ma réflexion personnelle du mercredi 22 novembre 2023 pour être précis), j'ai défendu personnellement une conception fédéraliste de la zone euro en particulier et de l'UE en général puis, sous l'effet non seulement des conséquences de la guerre en Ukraine mais aussi des contradictions et incohérences de la construction européenne, j'ai considéré le projet fédéraliste européen comme une utopie au moins à moyen terme. Le mercredi 27 décembre 2023, j'ai écrit la réflexion personnelle suivante : « après avoir défendu dans cet Historique avec conviction un avenir fédéral pour l'Europe, j'ai conscience aujourd'hui qu'il s'agit, au moins pour le moyen terme, d'une vision idyllique. Jean Garello a raison quand il qualifie l'UE actuelle de « centralisée, jacobine et bureaucratique » ; j'ajouterais même « trop peu démocratique ». Xavier Fournier n'a pas tort quand il écrit (Les Echos du mercredi 27) que « le “take back control” slogan des Brexiters passe, contrairement à leurs dires, par l'intégration européenne, principale valeur ajoutée pour nos souverainetés. Unis, les Européens sont renforcés sur la scène internationale. Ils “encaissent” mieux les crises mondiales à l'image du Covid-19 et de la guerre en Ukraine. La solidarité entre les Etats membres ainsi que notre capacité de relance commune sont de véritables atouts. Pour relever les défis majeurs du siècle, nous avons besoin de politiques globales dont les solutions se trouvent très souvent à l'échelle communautaire ». Mais, outre le manque de démocratie européenne et comme je l'ai souvent montré dans cet « Historique de l'euro », la zone euro n'a pas été correctement conçue et mise en œuvre parce qu'elle marche de quinguois, avec une politique monétaire unique, donc fédérale (qui aggrave d'ailleurs l'hétérogénéité de la zone) et des politiques budgétaires nationales. S'ajoutent à cela plusieurs critiques que l'on est en droit de faire au fonctionnement effectif de l'UE d'aujourd'hui, trop soumis selon moi à des idéologies qui prennent la force de véritables dogmes et donc de carcans : il en est ainsi en particulier de l'application faite de l'ordolibéralisme et d'un « droits-de-l'hommeisme » radical, donc excessif ; ce qui peut amener, non pas certes à adopter une quelconque forme d'euro-scepticisme, mais à envisager sérieusement qu'il faille « refaire l'Europe sans en distraire les Nations », en reprenant pour de bon le slogan lancé par Georges Bidault en 1953, alors ministre des Affaires étrangères et Président du Conseil spécial de ministres de la CEECA : « faire l'Europe sans défaire la France ».

Aujourd'hui, après les discours de P. Hegseth et de J.D. Vance, et après le rendez-vous entre les États-Unis et la Russie à Riyad (entre Marco Rubio, le Secrétaire d'État américain, et Sergueï Lavrov, le ministre des Affaires étrangères russe), je renoue avec ma conception fédéraliste, bravant les difficultés et les défis qu'une Europe fédérale comporte, parce que la « nécessité fait loi ». Je considère en effet comme absolument nécessaire et urgent d'accélérer autant qu'on peut la réalisation d'une Europe unie (donc privilégier l'approfondissement à l'élargissement, et concevoir éventuellement et temporairement une Europe à géométrie variable), forte et démocratique (donc nécessairement « débureaucratisée »), et donc de mettre en œuvre toutes les réformes qui s'imposent (sur ce point, certaines remarques faites par

J.D. Vance méritent d'être entendues); et, pour ce qui est de l'euro, il faut en assurer rapidement la pérennité en en réformant substantiellement le fonctionnement, en particulier dans le domaine budgétaire.

Les mardi 18 et mercredi 19, le site « touteurope.eu » donne plusieurs informations importantes avec en particulier trois cartes intéressantes :

- Sur la question militaire

« Nombre de militaires d'active dans les pays de l'UE :



Source: Global Firepower (2025), Atlasocio (2022) pour Chypre et Malte

Source : Global Firepower (2025), Atlasocio (2022) pour Chypre et Malte

Les pays les plus peuplés du monde sont aussi ceux qui comptent le plus de militaires actifs. En 2025, la Chine en possède plus de 2 millions et l'Inde pas moins de 1,45 million, les deux pays comptant 1,4 milliard d'habitants chacun. Les Etats-Unis ferment le podium, avec un effectif de plus d'1,3 million de militaires actifs pour une population proportionnellement bien moindre de 342 millions d'habitants.

À ces officiers en période d'activité (forces armées actives) peuvent s'ajouter des réservistes, des hommes et des femmes qui consacrent une partie de leur temps à la défense de leur pays sans en faire leur seul métier. Enfin, certains pays comptent des forces paramilitaires, organisées selon la discipline militaire mais hors des forces armées nationales et qui ne font donc pas officiellement partie des forces de sécurité de l'État.

À noter que sept États de l'Union européenne conservent un service militaire. C'est le cas par exemple de la Grèce, de l'Autriche, du Danemark, de la Finlande... Le service national est essentiel dans le cas de certains pays d'Europe pour assurer la défense de leur territoire. L'effectif de conscrits (engagés pour une durée de plusieurs mois) constitue une base importante pour ces pays, comme en Estonie, qui compte un nombre presque équivalent de militaires de carrière que de conscrits.

En termes d'effectifs, la Pologne compte l'armée la plus importante de l'Union européenne avec 202 100 militaires actifs (sur une population d'un peu moins de 37 millions d'habitants). Au second rang, les forces armées de France comptent 200 000 militaires d'active (sur une population de plus de 68 millions d'habitants), auxquels s'ajoutent 41 000 réservistes. L'Allemagne, pays le plus peuplé de l'Union avec une population de plus de 83 millions d'habitants, dispose de 181 600 militaires actifs et 33 000 réservistes.

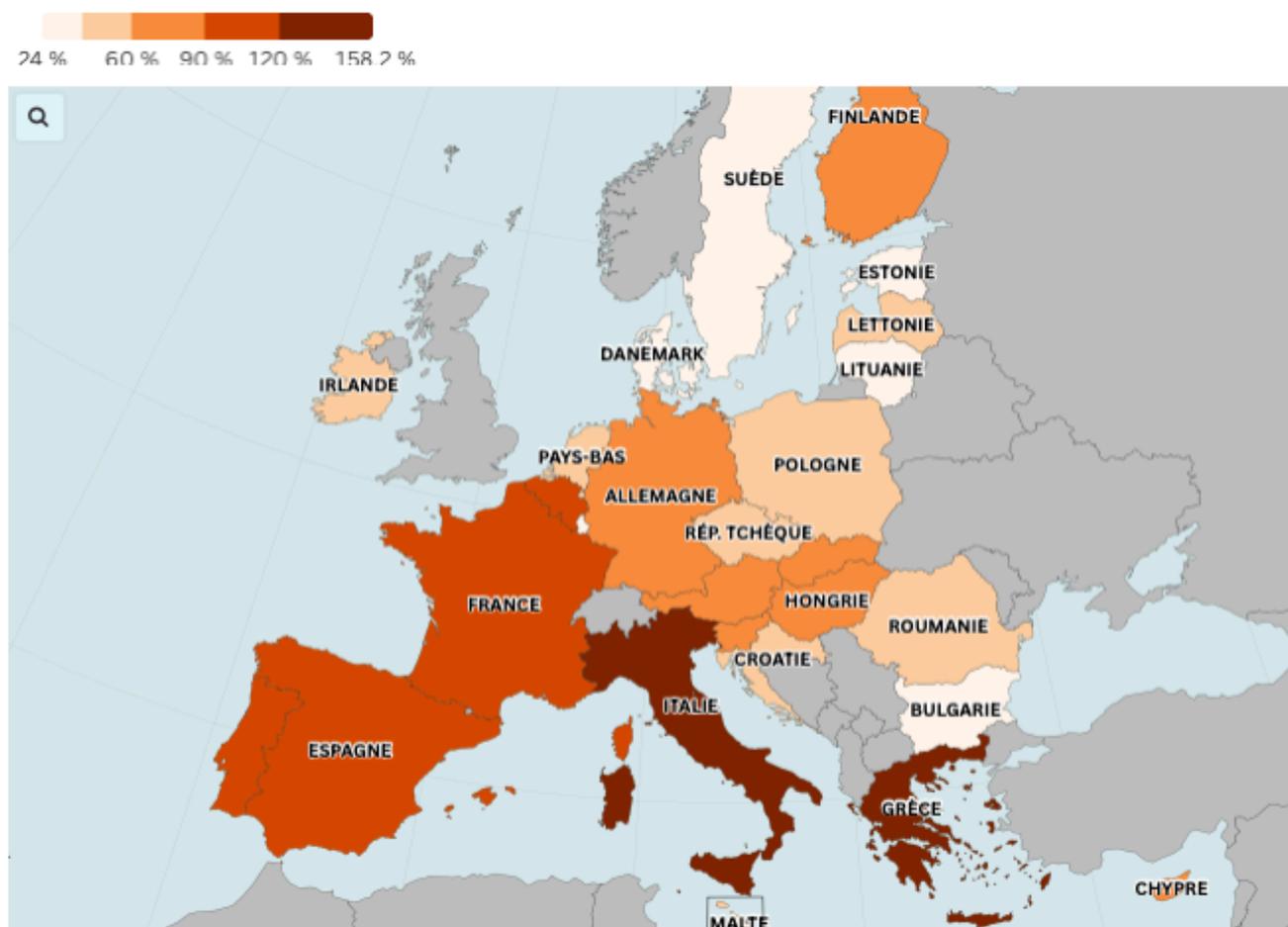
En quatrième position, l'Italie enregistre quant à elle 165 500 actifs (sur une population de plus de 58 millions d'habitants) et 18 000 réservistes. Parmi les États membres de l'UE qui jouissent d'effectifs militaires supérieurs à 100 000 actifs se trouvent également la Grèce (142 700) et l'Espagne (133 282).

La puissance militaire d'un État ne se mesure pas uniquement au nombre de ses effectifs humains. Ainsi, la puissance stratégique d'une nation peut reposer sur trois critères principaux : l'économie (qui s'appuie également sur la démographie et la géographie du pays), la technologie (ou l'innovation et la performance) et les moyens militaires. D'autres critères fondamentaux entrent en jeu tels que la détention de l'arme nucléaire, la capacité de projection de force, la possibilité de mener des opérations extérieures...

Au sein de l'Union européenne, c'est la France qui possède l'armée la plus puissante en 2025, selon le site Global Firepower. Le classement la situe à la 7e place mondiale, juste derrière le Royaume-Uni. L'Italie, l'Allemagne et l'Espagne sont respectivement aux 10e, 14e et 17e rang mondial, juste avant l'Ukraine en 20e position ».

• Sur la question de la dette publique :

En % du PIB (3e trimestre 2024)



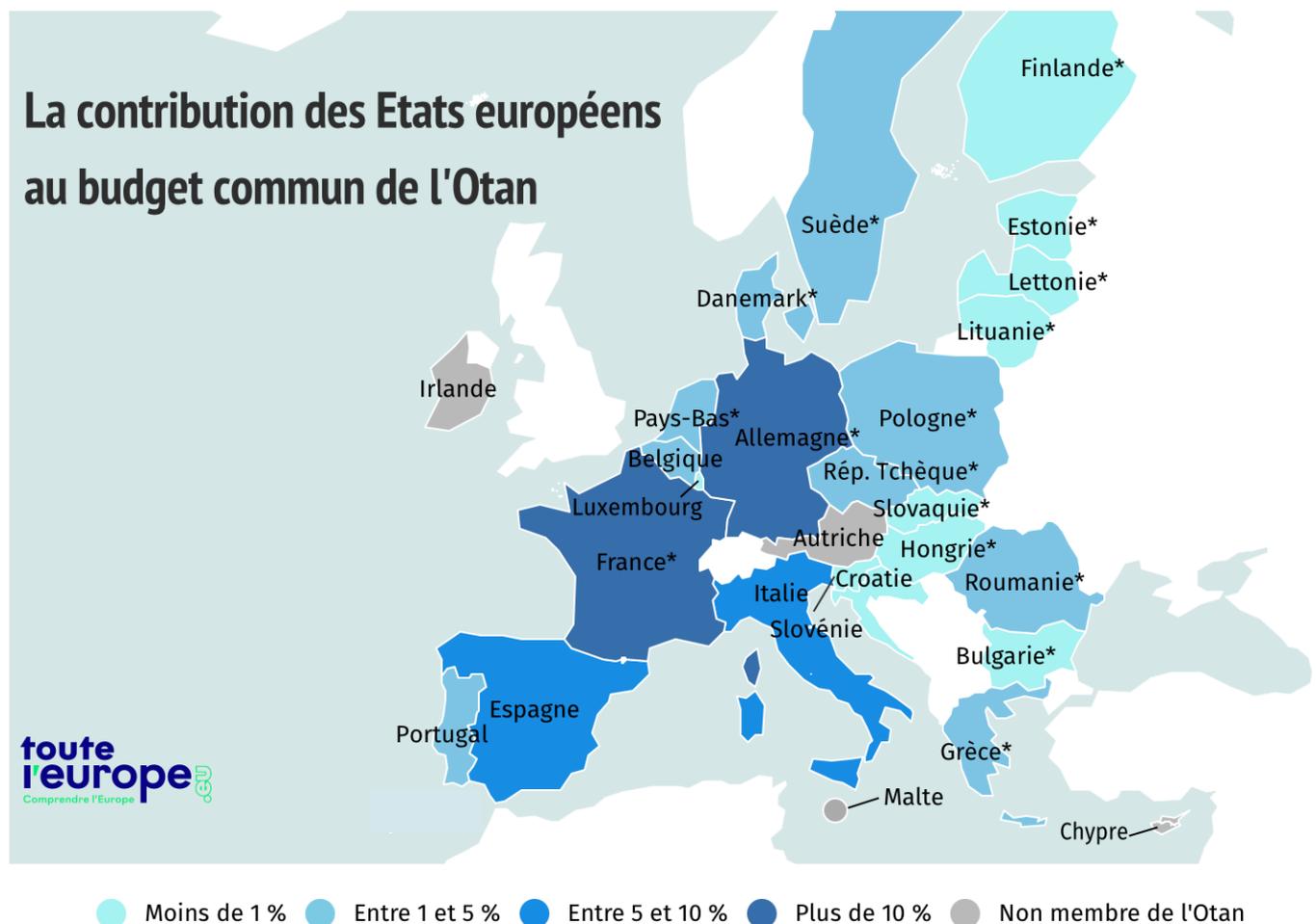
Source: [Eurostat](#)

Dette publique des Etats membres de l'UE en pourcentage du PIB (3e trimestre 2024)

Pays	Dette publique en pourcentage du PIB
Allemagne	62,4
Autriche	83,2
Belgique	105,6
Bulgarie	24,6
Chypre	69,7
Croatie	59,7
Danemark	33,6
Espagne	104,3
Estonie	24
Finlande	81,5
France	113,8
Grèce	158,2
Hongrie	76
Irlande	42,2
Italie	136,3
Lettonie	47,7
Lituanie	38,4
Luxembourg	26,6
Malte	45,3
Pays-Bas	42,2
Pologne	53,5
Portugal	97,5
République tchèque	43,6
Roumanie	53,1
Slovaquie	60,3
Slovénie	66,9
Suède	31,6
Union européenne	81,6

Source : [Eurostat](#)

- Sur l'OTAN (document du 9 janvier) :



Données : Otan (2024)

Les valeurs indiquées correspondent au **pourcentage du budget commun** de l'organisation que représente la participation du pays. Les pays marqués d'une astérisque * étaient par ailleurs les seuls à respecter, fin 2024, la règle de l'Otan sur les **2 % du PIB** consacrés aux dépenses militaires.

L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), fondée en 1949, regroupe aujourd'hui 32 membres, dont 23 issus de l'Union européenne. Ceux-ci doivent contribuer au budget de l'organisation (financement direct), mais aussi à l'effort collectif en matière de dépenses militaires.

1. Financement direct : les trois budgets communs de l'Otan

Les membres de l'Otan financent l'organisation via **trois budgets communs**.

Le plus important est le budget militaire de fonctionnement, doté de 2,37 milliards d'euros pour l'année 2025. Le budget civil est quant à lui fixé à 483,3 millions d'euros. Cela représente respectivement une hausse de 10 % et 9 % des dépenses par rapport à 2024.

La quote-part des membres de l'Otan est calculée selon une formule prenant en compte le revenu national brut (RNB) des Etats. Elle est fixée pour deux ans. En 2023 et 2024, les principaux contributeurs de l'UE étaient l'**Allemagne**, avec une participation à hauteur de 15,88 % du budget commun, la **France** (10,19 %), l'**Italie** (8,53 %) et l'**Espagne** (5,82 %). Les autres Etats membres ont tous une quote-part inférieure à 5 % du budget, voire à 1 % le plus souvent.

Les **États-Unis**, qui auparavant avaient la contribution la plus importante, contribuent désormais à la même hauteur que les Allemands : 15,88 %.

2. Financement indirect : les dépenses de défense

En 2006, les alliés au sein de l'Otan ont fixé la "règle des 2 %", ce qui signifie que chaque État doit consacrer au moins 2 % de son PIB à ses propres dépenses de défense chaque année.

Après avoir critiqué les trop faibles dépenses militaires de certains pays européens lors de sa campagne, le prochain président américain Donald Trump a appelé, le 7 janvier 2025, à ce que celles-ci passent à 5 % du PIB.

En 2024, seize des vingt-trois États de l'UE membres de l'Alliance atlantique respectaient la règle des 2 %, selon la CIA. Ils étaient seulement neuf en 2023. La **Pologne** a fourni l'équivalent de 4,1 % de son PIB en dépenses militaires, suivie de l'**Estonie** (3,4 %) et de la **Grèce** (3,1 %).

Les **États-Unis** y consacrent quant à eux 3,4 % de leur PIB. Ce qui représente environ 70 % du budget de défense de l'ensemble des États membres.

Les forces armées des États membres de l'Otan peuvent être engagées dans des opérations communes. Et cet engagement est, en vertu de l'article 5 du Traité de l'Atlantique nord, obligatoire si l'un des États membres de l'Otan est attaqué. C'est également cette clause que Donald Trump, lorsqu'il était candidat à la présidence des États-Unis en 2024, a menacé de ne pas respecter vis-à-vis des pays qui ne consacraient pas une part suffisante de leur budget à la défense.

Si le ton adopté par Donald Trump est particulièrement agressif, les critiques américaines sur la trop faible contribution des Européens à l'Otan ne sont pas nouvelles. Le débat relatif au "burden sharing" (partage du fardeau) remonte à des décennies et s'est accentué après la fin de la Guerre froide, lorsque les Européens ont progressivement réduit leurs dépenses de défense ».

Le jeudi 20, Patrick Artus publie son Flash Economie pour répondre à la question : « Pourquoi l'industrie européenne va si mal ? ».

Voici la synthèse de sa réponse :

« La production manufacturière de la zone euro n'a pas progressé depuis 2007 et les indicateurs avancés prédisent un nouveau recul de la production manufacturière.

Le recul du poids de l'industrie a de nombreuses conséquences négatives : perte d'emplois qualifiés, recul de la productivité, désindustrialisation de certains territoires.

Nous nous demandons quelles sont les causes de cette mauvaise santé de l'industrie manufacturière de la zone euro ; on peut penser :

- à la faiblesse de la demande intérieure pour les produits manufacturés ;
- à des pertes de parts de marché dans le commerce mondial de l'industrie européenne par rapport à l'industrie chinoise, américaine ;
- à un déficit de recherche-développement et d'investissements en nouvelles technologies, à un retard dans la robotisation de l'industrie européenne ;
- à un problème de compétitivité-coût lié au niveau des salaires, au prix de l'énergie,...

À cette liste de handicaps, il faudrait ajouter la faiblesse des compétences de la population active en France, en Espagne, en Italie (Tableau 2), la faible efficacité du système éducatif dans les matières scientifiques et en mathématiques (Tableau 3), les réglementations et mesures défavorables à l'investissement industriel ».

Tableau 2 : résultats à l'enquête PIAAC de l'OCDE (2023, score global, par score décroissant)

Pays	Score
Japon	285
Allemagne	267
France	253
Etats-Unis	251
Corée du Sud	246
Espagne	246
Italie	240

Source : OCDE

Tableau 3 : résultats à l'enquête PISA de l'OCDE (2022, score en mathématiques, par score décroissant)

Pays	Score en mathématiques
Japon	536
Corée du Sud	527
Allemagne	475
France	474
Espagne	473
Italie	471
Etats-Unis	465

Source : OCDE

Le jeudi 20, la BCE fait état d'une perte record de 7,9 Mds d'euros en 2024 (contre 1,3 Md en 2023).

Voici son communiqué :

« Les états financiers de la Banque centrale européenne (BCE) pour 2024 font apparaître une perte de 7 944 millions d'euros, un montant comparable à la perte de 7 886 millions d'euros enregistrée en 2023, avant le transfert depuis les provisions pour risques. Au cours de cet exercice, la reprise totale de la provision pour risques financiers, à hauteur de 6 620 millions d'euros, avait permis de ramener la perte à 1 266 millions d'euros. En 2024, en revanche, le solde de cette provision étant nul, les pertes n'ont pu être couvertes. La perte subie en 2024, comme celle enregistrée l'année précédente, restera au bilan de la BCE pour compensation par les bénéfices futurs. En raison de cette perte, aucun bénéfice ne sera distribué aux banques centrales nationales (BCN) de la zone euro au titre de 2024.

Ces pertes surviennent après de nombreux exercices clos par des bénéfices substantiels et résultent de mesures de politique monétaire que l'Eurosystème a dû prendre pour accomplir sa mission principale de maintien de la stabilité des prix. Dans le cadre de ces mesures, la BCE a dû accroître la taille de son bilan en acquérant des actifs financiers, essentiellement assortis de taux d'intérêt fixes et d'échéances longues. Ces achats se sont accompagnés d'une hausse correspondante des engagements, sur lesquels la BCE paie des intérêts à taux variables. Les relèvements des taux d'intérêt directeurs effectués par la BCE en 2022 et 2023 en vue de lutter contre l'inflation élevée dans la zone euro ont donc entraîné une augmentation immédiate des charges d'intérêts sur ces engagements, alors que les produits d'intérêts sur les actifs de la BCE, en particulier sur les titres acquis dans le cadre du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme*, APP) et du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme*, PEPP), n'ont pas progressé dans les mêmes proportions.

La BCE pourrait encore subir des pertes dans les années à venir. Si tel devait être le cas, ces pertes devraient toutefois être moins importantes que celles enregistrées en 2023 et 2024. Par la suite, la banque centrale devrait

renouer avec les bénéficiaires. En tout état de cause, la BCE peut opérer efficacement et remplir sa mission principale de maintien de la stabilité des prix, quelles que soient les pertes subies. Sa solidité financière est d'ailleurs confirmée par son capital et la taille considérable de ses comptes de réévaluation, dont le montant cumulé s'établissait à 59 milliards d'euros fin 2024, soit 13 milliards d'euros de plus que fin 2023. (...)

En 2024, comme en 2023, les charges d'intérêts ont été plus élevées que les produits d'intérêts, principalement en raison du niveau des charges d'intérêts sur les engagements TARGET nets de la BCE. L'accroissement de ces charges résulte du relèvement, à 4,1 % contre 3,8 % en 2023, du taux moyen des opérations principales de refinancement, qui est utilisé pour la rémunération de ces engagements. L'augmentation du taux moyen des opérations principales de refinancement a également entraîné une hausse des produits d'intérêts sur les créances relatives à la répartition des billets en euros en circulation et des charges d'intérêts dues aux BCN en rémunération de leurs créances au titre des avoirs de réserve transférés à la BCE. Les produits d'intérêts tirés des titres détenus à des fins de politique monétaire se sont également accrus, essentiellement sur les titres des administrations publiques détenus dans le cadre du PEPP. Les produits d'intérêts au titre des réserves de change se sont accrus, en grande partie sous l'impulsion des titres libellés en dollars des États-Unis.

Les réductions de valeur se sont élevées à 269 millions d'euros (38 millions d'euros en 2023) et résultent surtout du recul de la valeur de marché de certains titres détenus dans le portefeuille en dollars et de la dépréciation du yen, qui a entraîné une diminution de la valeur des avoirs dans cette devise.

Les frais de personnel ont atteint 844 millions d'euros (676 millions d'euros en 2023), en raison principalement de la hausse des dépenses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi à la suite d'une modification des règles régissant les plans de retraite de la BCE en 2024. Les autres charges administratives se sont également accrues, à 626 millions d'euros (596 millions d'euros en 2023), essentiellement sous le poids des dépenses informatiques dans le cadre de la transformation numérique, mais aussi sous l'effet de l'inflation.

Le revenu provenant des redevances de surveillance prudentielle, prélevées auprès des banques supervisées pour couvrir les dépenses engagées par la BCE dans le cadre de ses missions prudentielles, s'est établi à 681 millions d'euros (654 millions d'euros en 2023).

La taille du bilan de la BCE s'est réduite de 33 milliards d'euros, à 641 milliards d'euros (673 milliards d'euros en 2023), en raison principalement de la diminution graduelle des avoirs au titre de l'APP du fait des remboursements.

Fin 2024, le bilan de l'Eurosystème, qui comprend les actifs et passifs des BCN des pays de la zone euro et de la BCE vis-à-vis des tiers, s'élevait à 6 428 milliards d'euros (6 887 milliards d'euros en 2023). La diminution par rapport à 2023 s'explique par le recul des titres détenus à des fins de politique monétaire, à 4 283 milliards d'euros (4 694 milliards d'euros en 2023), principalement du fait des remboursements. Les avoirs au titre de l'APP se sont contractés de 353 milliards d'euros, à 2 673 milliards d'euros, à la suite de l'arrêt, en juillet 2023, des réinvestissements des actifs arrivant à échéance, tandis que les avoirs au titre du PEPP se sont réduits de 57 milliards d'euros, à 1 609 milliards d'euros, les actifs arrivant à échéance n'ayant été que partiellement réinvestis au second semestre 2024. Par ailleurs, les opérations de prêt de l'Eurosystème sont revenues à 34 milliards d'euros (410 milliards d'euros en 2023), sous l'effet essentiellement de l'arrivée à échéance de la troisième série d'opérations ciblées de refinancement à plus long terme (TLTRO III). La baisse qui en a résulté a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la valeur en euros des avoirs en or de l'Eurosystème, à 872 milliards d'euros (649 milliards d'euros en 2023), en raison de l'appréciation du cours de marché de l'or, exprimé en euros ».

Le vendredi 21, la chronique de Jacques Attali dans Les Echos s'intitule « L'Europe de la défense, impossible et vitale » :

« On en arrive au moment de vérité. Depuis soixante-dix ans, au moins, l'idée d'une défense commune est au cœur de la question de l'avenir de l'Europe : on sait tous qu'il n'y aura pas de véritable union des nations européennes si elles ne sont pas capables de mettre en place une politique commune de défense. Or, une telle politique remettrait en cause l'indépendance stratégique de chacun de ces pays et contraindrait leurs industriels à travailler ensemble. Jusqu'à présent, cela n'a pas été possible. Trop de forces s'y sont opposées.

C'est pourtant par la défense que les Européens ont commencé de tenter de s'unir dès le début des années 1950, avec le projet incroyablement audacieux de la CED (Communauté européenne de défense), qui a échoué quand les vainqueurs de 1945 ont refusé de s'unir avec les vaincus. Depuis, on a pris une autre voie, et on a sans cesse reporté la reprise du chantier de la défense commune, comptant sur la protection américaine. (...)

Depuis quarante ans, rien n'a changé, même si tout le monde dans les états-majors sait, au moins depuis le début de la présidence Obama, que, quoi qu'il arrive, les Américains ne garantiront plus la sécurité des

Européens ; on a continué à réduire les dépenses militaires, et chacun a utilisé son budget de plus en plus petit pour se contenter de soutenir son industrie nationale et se gaver de matériels américains, en acceptant de ne les utiliser qu'avec l'accord express de la Maison-Blanche. Aujourd'hui, les dépenses militaires totales des Européens (Anglais compris) sont inférieures à la moitié de celles des États-Unis.

L'histoire retiendra donc que, depuis 1990, les dirigeants européens se sont conduits avec une grande inconscience, préférant dépenser des fortunes pour maintenir des modèles agricoles dépassés, des industries de défense dépareillées et des déficits budgétaires abyssaux, préparant ainsi les conditions d'une triple vassalisation de l'Europe (par les États-Unis, par la Russie et par la Chine), d'une perte de souveraineté et, à terme, d'un effondrement de son niveau de vie.

Les récentes déclarations du président et du vice-président américains nous donnent encore une chance de réagir et d'échapper à cette honte : ils ont clairement répété l'un et l'autre qu'ils ne nous défendront plus, qu'aucun soldat américain ne viendra plus risquer sa vie sur le sol européen, et qu'il nous appartient de financer notre protection. Leur mépris est allé jusqu'à commencer à négocier la paix en Ukraine avec les Russes, sans les Ukrainiens ni les autres Européens. Nous sommes donc seuls. Face à toutes les menaces, venant de l'Est, du Sud, et peut-être même de l'Ouest.

Nous avons trois choix.

Primo, continuer à ne pas nous doter des moyens de nous défendre ; un jour nous serons envahis, comme l'Ukraine l'a été, par une Russie qui aura compris qu'elle n'a rien à craindre.

Secundo, augmenter massivement nos budgets militaires en conservant chacun nos stratégies d'achat et nos politiques industrielles, et en achetant l'essentiel de nos armements à des firmes américaines ou nationales. Si on fait cela, on restera pieds et poings liés à l'Amérique, qui ne nous défendra pas, nous vassalisera et n'aura de cesse que de détruire l'Union européenne.

Tertio, augmenter massivement nos budgets militaires en nous dotant de stratégies communes, en quittant une Otan devenue vide de sens, et en nous dotant d'une véritable industrie de la défense intégrée. Cela supposerait des changements radicaux, qui ne peuvent être décidés que par des politiques. Les industriels s'y opposeront. Si on réussit à le faire, si l'Union et la Grande-Bretagne consacraient 5 % de leur PIB à la défense, ils y consacraient plus que les États-Unis (1.110 milliards de dollars, contre 824 milliards de dollars). L'Europe serait alors la première puissance militaire du monde (...). Pour y parvenir, il faudrait en particulier que les politiques réussissent à convaincre leurs industriels à travailler ensemble et qu'ils fassent ailleurs les économies budgétaires nécessaires.

Cela suppose des dirigeants politiques lucides et fermes, capables de résister aux tentations nationalistes de leurs extrêmes droites, au pacifisme de leurs extrêmes gauches, aux conservatismes de leurs industriels et aux craintes de leurs syndicats. Nos ennemis peuvent dormir tranquille : de tels dirigeants n'existent pas ».

Le même vendredi 21, parution du nouveau HCOB PMI Flash pour la zone euro :

« *Informations clés* :

L'indice PMI Flash composite HCOB de l'activité globale dans la zone euro s'inscrit à 50,2 (50,2 en janvier). Taux de croissance inchangé.

L'indice PMI Flash HCOB de l'activité de services dans la zone euro se replie à 50,7 (51,3 en janvier). Plus bas de 3 mois.

L'indice PMI Flash HCOB de la production manufacturière dans la zone euro se redresse à 48,7 (47,1 en janvier). Plus haut de 9 mois.

L'indice PMI Flash HCOB de l'industrie manufacturière dans la zone euro se redresse à 47,3 (46,6 en janvier). Plus haut de 9 mois.

Données recueillies du 10 au 19 février

Commentaire de Cyrus de la Rubia :

« Alors qu'approche la prochaine réunion de la BCE, les nouvelles sont mauvaises sur le front des prix. Les indices PMI HCOB relatifs aux prix dans le secteur des services se sont, soit redressés, soit maintenu à un niveau élevé. Or, d'après les déclarations de sa présidente, la BCE semble considérer qu'on ne pourra réduire durablement l'inflation sans maîtriser la hausse des prix dans le secteur des services, une condition loin d'être acquise selon les dernières données PMI. En effet, poussés à la hausse par des augmentations de salaires supérieures à la moyenne, les coûts des prestataires de services ont fortement progressé en février, tandis que l'enquête signale également une accélération de l'inflation des prix d'achats dans le secteur manufacturier. C'est ce rebond de l'inflation des coûts industriels, qui reflète en partie la hausse des prix de l'énergie, conjugué au climat d'incertitude sur les marchés,

qui a notamment conduit Isabel Schnabel à plaider en faveur d'un arrêt des baisses de taux d'intérêt à la prochaine réunion de politique monétaire.

Le secteur des services montre à nouveau des signes de faiblesse. Après deux mois de croissance certes modérée mais non négligeable de l'activité, le rythme de l'expansion a nettement ralenti dans la zone euro en février tandis que les nouvelles affaires ont reculé et que la baisse du volume des affaires en cours s'est accélérée. Ce sont les faibles performances du secteur des services français, dans lequel la contraction de l'activité amorcée en septembre dernier s'est fortement accélérée en février, qui sont à l'origine du ralentissement observé dans la région. En Allemagne en revanche, le rythme modéré de la croissance de l'activité observée en janvier s'est globalement maintenu. Si l'on considère que la situation politique a un impact sur les performances du secteur des services, la conjoncture pourrait s'améliorer plus rapidement en Allemagne, où les prochaines élections générales devraient favoriser une stabilisation de la situation politique, qu'en France, où des élections anticipées pourraient être organisées à tout moment à partir du mois de juin.

L'activité économique de la zone euro est presque à l'arrêt. La récession s'est certes quelque peu atténuée dans le secteur manufacturier, mais la très faible croissance du secteur des services permet tout juste à la région de se maintenir en zone d'expansion. Si certains nourrissent l'espoir d'une relance de la croissance en Allemagne, grâce à l'action du gouvernement qui sera formé à l'issue des prochaines élections fédérales, et de l'élan que celle-ci donnerait à l'économie de la zone euro, l'instabilité politique en France et la menace de droits de douane aux Etats-Unis engendrent un fort climat d'incertitude dans la région. Dans cette mesure, les données PMI de février ne permettent guère d'espérer une reprise prochaine de la croissance dans la zone de la monnaie unique. »

Le lundi 24, en ce jour du troisième anniversaire de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et où le Président Macron rencontre à Washington sur les questions géostratégiques le Président Trump, lequel « fait les yeux doux » au Président Poutine, Les Echos publie un article de Pierre-Antoine Donnet qui donne un éclairage original sur les relations entre la Russie et la Chine : « une lune de miel qui tourne à l'alliance militaire ». (<https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/chine-russie-une-lune-de-miel-qui-tourne-a-lalliance-militaire-2150363>)

Cet article soulève des questions sur le bien-fondé de la stratégie américaine.

Déplacement du Président Macron à Washington au moment du 3^{ème} anniversaire du début de la guerre en Ukraine (24 février 2025), et après celui du Premier ministre anglais, Keir Starmer, le 27 février, c'est le tour du Président Zelinsky de rencontrer le Président Trump à la Maison blanche, le vendredi 28 février, dans le but de signer un accord prévu sur les minerais de terres rares ukrainiens : cette rencontre a été l'occasion d'une grave altercation entre les deux présidents, et l'accord n'a évidemment pas été signé.

Certes, cette **crise diplomatique inédite qui correspond presque à un divorce entre les deux rives de l'Atlantique, d'où pratiquement à l'éclatement de l'alliance transatlantique**, et qui s'ajoute pour l'Europe à son décrochage économique ainsi qu'à son désarmement moral, avec un profond questionnement sur ses valeurs, révèle au premier chef la vulnérabilité de l'Europe, mais, en même temps,

« cette crise diplomatique avec l'arrivée au pouvoir de Donald Trump à la Maison-Blanche est une chance pour l'Europe tout entière. En effet, si celle-ci fait face, par une cohésion affichée de ses États, elle trouvera auprès de ses citoyens un écho favorable. Elle entamera ainsi une nouvelle période de son histoire, où unie et solidaire, forte d'un grand espace de démocratie, d'une économie renouée et indépendante, elle pourra faire face aux défis et crises futurs et apporter à un monde multipolaire sa voix et ses propositions. Il nous faut revenir au point de départ de la belle aventure européenne ce rêve d'unir des peuples qui s'étaient fait pendant si longtemps la guerre.

Il nous faut construire un souverainisme européen avec une défense européenne et une armée européenne. Dans l'un de mes précédents articles "Make Europe Great Again", je présentais la nécessité que l'Europe se construise sa propre doctrine Monroe.

Nous voici maintenant devant la nécessité de construire notre indépendance stratégique à travers aussi une défense globale. Nous pouvons nous inspirer de l'ordonnance de 1959 sous la présidence du général Charles de Gaulle qui a permis l'intégration de la notion de défense globale. Cette notion est apparue pour la première fois avec l'article 1 de l'ordonnance de 1959 qui précise que la défense nationale a "pour objet d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie des populations". La défense a été ainsi qualifiée de globale en raison des différentes composantes qui la caractérisent. En effet, la défense globale se décline sous les

formes suivantes : la défense militaire, la défense civile, la défense économique, et la défense culturelle. Il faudrait maintenant rajouter la défense énergétique et celle de notre indépendance numérique.

Il faut aussi promouvoir une véritable citoyenneté européenne car on ne peut construire une défense européenne et une armée européenne sans citoyens européens. On pourrait se référer aux valeurs suivantes : la démocratie, le dialogue, les droits de l'homme et la solidarité. Enfin, ce qui fait aussi une grande puissance, c'est une société : c'est l'envie d'adhérer à un modèle. On parle de l'American way of life : à notre tour de promouvoir l'European way of life, en essayant de trouver dans nos cultures, chez nos philosophes ou dans ce qui nous définit, les idées pour créer un modèle de société. Bâtir un rêve européen est essentiel, car nous ne pouvons créer une défense si nous n'avons pas au départ une envie de vivre ensemble avec les mêmes projets. Ce modèle est à construire et il y a là encore un déficit de débat sur l'ensemble du continent européen. La construction d'un modèle social, économique et politique européen indépendant constituera une alternative crédible aux autres modèles de sociétés proposés dans le monde ». (Article d'Olivier Védrine, administrateur de l'Association Jean Monnet, dans la Tribune de Genève, le 4 mars).

Rappelons qu'après le déplacement du Président Macron à Washington au moment du 3^{ème} anniversaire du début de la guerre en Ukraine (24 février 2025), et après celui du Premier ministre anglais, Keir Starmer, le 27 février, c'est le tour du Président Zelinsky de rencontrer le Président Trump à la Maison blanche, le vendredi 28 février, dans le but de signer un accord prévu sur les minerais de terres rares ukrainiens : cette rencontre a été l'occasion d'une grave altercation entre les deux présidents, et l'accord n'a pas évidemment été signé.

Certes, cette crise diplomatique inédite qui correspond presque à un divorce entre les deux rives de l'Atlantique, d'où pratiquement à l'éclatement de l'alliance transatlantique, et qui s'ajoute pour l'Europe à son décrochage économique ainsi qu'à son désarmement moral, avec un profond questionnement sur ses valeurs, révèle au premier chef la vulnérabilité de l'Europe, mais, en même temps, ...

• Article d'Olivier Védrine, administrateur de l'Association Jean Monnet, Tribune de Genève, 4 mars 2025.

« (...) Cette crise diplomatique avec l'arrivée au pouvoir de Donald Trump à la Maison-Blanche est une chance pour l'Europe tout entière. En effet, si celle-ci fait face, par une cohésion affichée de ses États, elle trouvera auprès de ses citoyens un écho favorable. Elle entamera ainsi une nouvelle période de son histoire, où unie et solidaire, forte d'un grand espace de démocratie, d'une économie renouée et indépendante, elle pourra faire face aux défis et crises futurs et apporter à un monde multipolaire sa voix et ses propositions. Il nous faut revenir au point de départ de la belle aventure européenne ce rêve d'unir des peuples qui s'étaient fait pendant si longtemps la guerre.

Il nous faut construire un souverainisme européen avec une défense européenne et une armée européenne. Dans l'un de mes précédents articles "Make Europe Great Again", je présentais la nécessité que l'Europe se construise sa propre doctrine Monroe.

Nous voici maintenant devant la nécessité de construire notre indépendance stratégique à travers aussi une défense globale. Nous pouvons nous inspirer de l'ordonnance de 1959 sous la présidence du général Charles de Gaulle qui a permis l'intégration de la notion de défense globale. Cette notion est apparue pour la première fois avec l'article 1 de l'ordonnance de 1959 qui précise que la défense nationale a «pour objet d'assurer en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes les formes d'agression, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que la vie des populations». La défense a été ainsi qualifiée de globale en raison des différentes composantes qui la caractérisent. En effet, la défense globale se décline sous les formes suivantes : la défense militaire, la défense civile, la défense économique, et la défense culturelle. Il faudrait maintenant rajouter la défense énergétique et celle de notre indépendance numérique.

Il faut aussi promouvoir une véritable citoyenneté européenne car on ne peut construire une défense européenne et une armée européenne sans citoyens européens. On pourrait se référer aux valeurs

suivantes : la démocratie, le dialogue, les droits de l'homme et la solidarité. Enfin, ce qui fait aussi une grande puissance, c'est une société : c'est l'envie d'adhérer à un modèle. On parle de l'American way of life : à notre tour de promouvoir l'European way of life, en essayant de trouver dans nos cultures, chez nos philosophes ou dans ce qui nous définit, les idées pour créer un modèle de société. Bâtir un rêve européen est essentiel, car nous ne pouvons créer une défense si nous n'avons pas au départ une envie de vivre ensemble avec les mêmes projets. Ce modèle est à construire et il y a là encore un déficit de débat sur l'ensemble du continent européen. La construction d'un modèle social, économique et politique européen indépendant constituera une alternative crédible aux autres modèles de sociétés proposés dans le monde ».

- Le Premier ministre polonais, Donald Tusk, s'est confié avant son départ pour le sommet de Londres [du dimanche 2 mars] sur les paradoxes européens. Selon lui, "500 millions d'Européens demandent à 300 millions d'Américains de les protéger de 140 millions de Russes". Il a appelé à des solutions européennes, sans dépendre des États-Unis, soulignant que l'Europe était une grande puissance et disposait de ressources pour ne pas dépendre des États-Unis.

- La question de la prise en main par l'Europe de sa défense et de son destin ne date pas de la guerre en Ukraine, comme le démontrent les deux traités fondamentaux de l'UE :

- Traité sur l'Union européenne (TUE) ; JO de l'UE, du 26/10/2012

« (...) RÉSOLUS à mettre en œuvre une politique étrangère et de sécurité commune, y compris la définition progressive d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire à une défense commune, conformément aux dispositions de l'article 42, renforçant ainsi l'identité de l'Europe et son indépendance afin de promouvoir la paix, la sécurité et le progrès en Europe et dans le monde, (...)

Art. 42 :

1. La politique de sécurité et de défense commune fait partie intégrante de la politique étrangère et de sécurité commune. Elle assure à l'Union une capacité opérationnelle s'appuyant sur des moyens civils et militaires. L'Union peut y avoir recours dans des missions en dehors de l'Union afin d'assurer le maintien de la paix, la prévention des conflits et le renforcement de la sécurité internationale conformément aux principes de la charte des Nations unies. L'exécution de ces tâches repose sur les capacités fournies par les États membres.

2. La politique de sécurité et de défense commune inclut la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union. Elle conduira à une défense commune, dès lors que le Conseil européen, statuant à l'unanimité, en aura décidé ainsi. Il recommande, dans ce cas, aux États membres d'adopter une décision dans ce sens conformément à leurs règles constitutionnelles respectives.

La politique de l'Union au sens de la présente section n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres, elle respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord pour certains États membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre.

3. Les États membres mettent à la disposition de l'Union, pour la mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune, des capacités civiles et militaires pour contribuer aux objectifs définis par le Conseil. Les États membres qui constituent entre eux des forces multinationales peuvent aussi les mettre à la disposition de la politique de sécurité et de défense commune.

Les États membres s'engagent à améliorer progressivement leurs capacités militaires. L'Agence dans le domaine du développement des capacités de défense, de la recherche, des acquisitions et de l'armement (ci-après dénommée «Agence européenne de défense») identifie les besoins opérationnels, promeut des mesures pour les satisfaire, contribue à identifier et, le cas échéant, mettre en œuvre toute mesure utile pour renforcer la base industrielle et technologique du secteur de la défense, participe à la définition d'une politique européenne des capacités et de l'armement, et assiste le Conseil dans l'évaluation de l'amélioration des capacités militaires.

4. Les décisions relatives à la politique de sécurité et de défense commune, y compris celles portant sur le lancement d'une mission visée au présent article, sont adoptées par le Conseil statuant à l'unanimité, sur proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ou sur initiative d'un État membre. Le haut représentant peut proposer de recourir aux moyens nationaux ainsi qu'aux instruments de l'Union, le cas échéant conjointement avec la Commission.

5. Le Conseil peut confier la réalisation d'une mission, dans le cadre de l'Union, à un groupe d'États membres afin de préserver les valeurs de l'Union et de servir ses intérêts. La réalisation d'une telle mission est régie par l'article 44.

6. Les États membres qui remplissent des critères plus élevés de capacités militaires et qui ont souscrit des engagements plus contraignants en la matière en vue des missions les plus exigeantes, établissent une coopération structurée permanente dans le cadre de l'Union. Cette coopération est régie par l'article 46. Elle n'affecte pas les dispositions de l'article 43.

7. Au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies. Cela n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres.

Les engagements et la coopération dans ce domaine demeurent conformes aux engagements souscrits au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, qui reste, pour les États qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en œuvre ».

- Traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE) ; JO de l'UE du 26/10/2012

« (...) **Art. 2 :** (...) 4. L'Union dispose d'une compétence, conformément aux dispositions du traité sur l'Union européenne, pour définir et mettre en œuvre une politique étrangère et de sécurité commune, y compris la définition progressive d'une politique de défense commune. (...)

Art 222 : 1. L'Union et ses États membres agissent conjointement dans un esprit de solidarité si un État membre est l'objet d'une attaque terroriste ou la victime d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine. L'Union mobilise tous les instruments à sa disposition, y compris les moyens militaires mis à sa disposition par les États membres, pour :

a) — prévenir la menace terroriste sur le territoire des États membres ;
— protéger les institutions démocratiques et la population civile d'une éventuelle attaque terroriste ;
— porter assistance à un État membre sur son territoire, à la demande de ses autorités politiques, dans le cas d'une attaque terroriste ;

b) porter assistance à un État membre sur son territoire, à la demande de ses autorités politiques, en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine.

2. Si un État membre est l'objet d'une attaque terroriste ou la victime d'une catastrophe naturelle ou d'origine humaine, les autres États membres lui portent assistance à la demande de ses autorités politiques. À cette fin, les États membres se coordonnent au sein du Conseil.

3. Les modalités de mise en œuvre par l'Union de la présente clause de solidarité sont définies par une décision adoptée par le Conseil, sur proposition conjointe de la Commission et du haut repré sentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Lorsque cette décision a des implications dans le domaine de la défense, le Conseil statue conformément à l'article 31, paragraphe 1, du traité sur l'Union européenne. Le Parlement européen est informé.

Dans le cadre du présent paragraphe, et sans préjudice de l'article 240, le Conseil est assisté par le comité politique et de sécurité, avec le soutien des structures développées dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune, et par le comité visé à l'article 71, qui lui présentent, le cas échéant, des avis conjoints.

4. Afin de permettre à l'Union et à ses États membres d'agir d'une manière efficace, le Conseil européen procède à une évaluation régulière des menaces auxquelles l'Union est confrontée ».

Il faut noter aussi que les Protocole n°10 et n°11 sont consacrés spécifiquement à « la coopération structurée permanente établie par l'article 42 du Traité sur l'U.E. »

• Mars 2025 ->

Le mardi 4, la Présidente de la Commission, **Ursula von der Leyen, propose un plan de près de 800 milliards d'euros** pour la défense européenne (ce plan est appelé « Réarmer l'Europe » ; https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/statement_25_673).

« Il s'agit d'utiliser tous les leviers financiers à notre disposition pour aider les États membres à rapidement augmenter leurs dépenses sur toute la décennie ».

Concrètement, la présidente a confirmé sa volonté de suspendre les règles du Pacte de stabilité et de croissance pour que les États membres augmentent leurs dépenses pour la défense sans engager un processus de déficit excessif. «Ceci permettrait d'augmenter leurs dépenses de 1,5 % du PNB, ce qui représenterait un espace fiscal de 650 milliards d'euros“ sur quatre ans, a-t-elle souligné. Elle a aussi annoncé un “nouvel instrument“, “quelque 150 milliards de prêts aux États membres“ pour investir “mieux et ensemble. (...) Ceci permettra aux États membres de réunir leurs demandes et d'acheter ensemble“. (...) Enfin, d'autres mesures visent à mobiliser les capitaux privés, accélérer l'union de l'épargne et de l'investissement, bloquée depuis des années mais que les États membres tentent de ressusciter depuis plusieurs mois ; ou encore à faire évoluer le mandat de la Banque européenne d'investissement pour qu'elle puisse fournir des prêts en matière de défense ».

Note : La France pourra bénéficier comme les autres États membres des 150 Milliards d'euros qu'évoque U. von der Leyen. Pour autant, « il n'y a pas d'argent européen magique », prévient un membre du gouvernement, car les milliards prêtés par Bruxelles finissent toujours par être payés par les États bénéficiaires. Et « lors des prochains exercices, la contribution française à l'Union européenne doit déjà augmenter sensiblement », pointe la même source. Alors que la France doit verser cette année 23 milliards d'euros à l'Union européenne, ce montant devrait bondir de 7 milliards d'euros l'an prochain,

pour dépasser 30 milliards d'euros, puis encore de 2 milliards d'euros, à 32 milliards d'euros en 2027, selon la Commission des finances du Sénat.

Notons qu'entre-temps, **le lundi 3, le Président Trump a suspendu son aide à l'Ukraine...**, et que **le mardi 4 au soir, les conservateurs et sociaux-démocrates allemands – qui négocient pour former une coalition gouvernementale – annoncent qu'ils souhaitent créer un fonds de » 500 milliards d'euros** pour moderniser les infrastructures de leur pays et pour renforcer la compétitivité économique de l'Allemagne ; et que, pour ce faire, ils étaient prêts à s'exonérer du sacro-saint et constitutionnel frein à la dette.

Dans le sillage du Bund allemand, toutes les obligations d'État européennes dévissent (quand le prix d'une obligation baisse, son taux monte). Le 10 ans français s'établissait à 3,49 %, en fin d'après-midi, grim pant de 27 pb, tout comme son équivalent espagnol ». (Les Echos, du 5 mars 2025).

En tous les cas, la décision des dirigeants allemands est commentée de manière très intéressante et importante par **Yanis Varoufakis (sur X, le mercredi 5 mars) :**

« Il est tentant de se sentir justifié que l'acte autodestructeur de l'Allemagne – l'incorporation d'un frein à l'endettement dans sa Constitution – ait été reconnu comme tel par les deux partis (CDU et SPD) qui l'ont introduit. Mais ce n'est ni le moment ni l'occasion de se réjouir.

Pendant des décennies, j'ai plaidé en faveur d'une expansion budgétaire uniquement à des fins d'investissements productifs et verts – du type de ceux qui génèrent des flux de revenus (par exemple, les recettes des billets de train, les recettes de l'électricité verte) qui, à moyen terme, remboursent les dettes contractées. Hélas, l'idée de relâcher le frein à l'endettement, et donc de se livrer à une expansion budgétaire, afin d'acheter des armes, me remplit de désespoir.

Le militarisme keynésien ne rembourse les prêts sur lesquels il est fondé que si, à la manière américaine, l'État organise des guerres périodiques afin d'écouler les stocks de munitions, etc. Ainsi, avec la frénésie actuelle de réarmement qui semble s'être emparée de nos dirigeants, l'Allemagne en particulier et l'UE en général vont soit se plonger dans un profond vide budgétaire (aggravant la stagnation séculaire à long terme de l'Europe), soit transformer l'Europe d'un projet de paix (comme il était envisagé au début des années 1950) en une Union exportatrice de guerre ».

Cette décision en rajoute d'un coup à la déjà forte fébrilité des investisseurs :

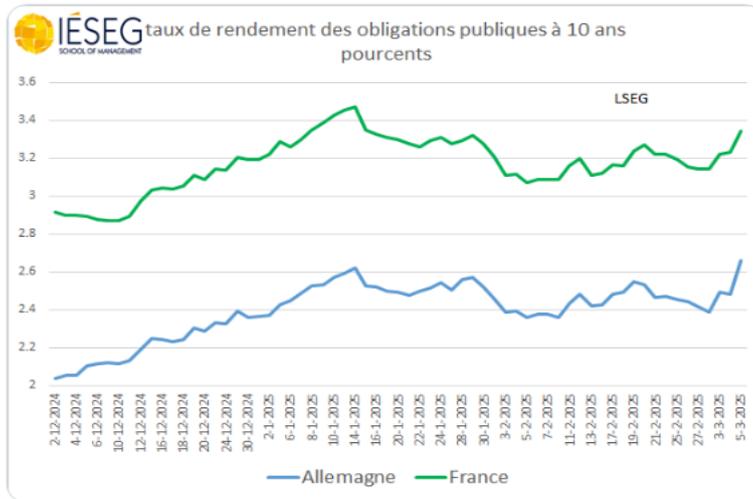
Obligations d'Etat



Pays ↕	Taux ↕	+ Haut	+ Bas	Var. ↕	Var. % ↕	Vs. Bund ↕	Vs. T-Note ↕	Heures ↕
Afrique du Sud	10,430	10,748	10,430	0,000	0,00%	764,5	620,1	16:25:00
Allemagne	2,7830	2,7960	2,6550	-0,0010	-0,04%	0,0	-144,4	17:37:36
Australie	4,441	4,462	4,402	+0,080	+1,83%	165,6	21,3	17:37:32
Autriche	3,153	3,168	2,903	-0,004	-0,13%	36,6	-107,7	17:37:37
Bangladesh	10,540	10,540	10,480	+0,270	+2,63%	775,4	631,1	06:04:56
Belgique	3,338	3,358	3,078	-0,006	-0,18%	55,0	-89,3	17:37:36
Brésil	15,263	15,263	15,263	-0,004	-0,03%	1.247,7	1.103,4	13:00:26
Bulgarie	3,630	3,630	3,630	0,000	0,00%	84,5	-59,9	04/03
Canada	2,933	2,969	2,893	-0,007	-0,24%	15,1	-129,3	17:37:37
Chili	5,900	5,900	5,900	0,000	0,00%	311,5	167,1	13:04:08
Chine	1,756	1,761	1,753	-0,009	-0,51%	-103,0	-247,3	07:58:33
Chypre	3,150	3,157	3,017	+0,156	+5,21%	36,5	-107,9	16:19:07
Colombie	11,031	11,031	11,031	-0,029	-0,26%	824,6	680,2	15:29:14
Corée du Sud	2,773	2,776	2,662	+0,072	+2,67%	-1,3	-145,6	07:28:38
Côte D'Ivoire	7,010	7,010	7,010	-0,000	0,00%	422,5	278,1	04/03
Croatie	3,120	3,120	3,120	0,000	0,00%	33,4	-110,9	03/03
Danemark	2,226	2,293	2,177	-0,009	-0,40%	-56,0	-200,3	04/03
Égypte	22,813	22,835	22,813	+0,753	+3,41%	2.002,7	1.858,4	13:56:38
Espagne	3,443	3,461	3,173	0,000	0,00%	66,1	-78,3	17:37:37
États-Unis	4,233	4,274	4,183	+0,023	+0,55%	144,4	0,0	17:37:36
Finlande	3,053	3,067	2,919	+0,006	+0,20%	26,7	-117,7	17:37:36
France	3,492	3,510	3,229	+0,001	+0,03%	70,7	-73,6	17:37:37
Grèce	3,585	3,587	3,425	-0,027	-0,75%	79,9	-64,4	16:58:58
Hong-Kong	3,498	3,500	3,410	-0,061	-1,71%	71,2	-73,1	09:47:51
Hongrie	6,780	6,780	6,780	+0,020	+0,30%	399,5	255,1	13:54:49
Île Maurice	5,630	5,630	5,630	-0,020	-0,35%	284,5	140,1	08:03:11
Inde	6,827	6,864	6,821	+0,086	+1,28%	404,2	259,8	14:27:26
Indonésie	6,847	6,879	6,848	-0,025	-0,44%	406,2	261,8	10:39:59
Irlande	3,053	3,067	2,757	+0,278	+10,02%	27,0	-117,4	17:37:37

« C'est un tsunami qui s'est abattu sur le marché obligataire européen. Les taux d'emprunt des États se sont envolés dès l'ouverture des échanges. Le rendement des obligations allemandes à 10 ans a pris plus de 30 points de base (pb) pour atteindre 2,79 %. C'est un plus haut depuis novembre 2023, dans les jours suivant le krach des dettes souveraine. Et la plus forte hausse journalière depuis 1990, selon Bloomberg, alors que le pays était en pleine réunification après la chute du mur de Berlin.

Les taux longs montent en Europe alors que la croissance se détériore.
C'est un durcissement des conditions financières alors que c'est le contraire qui serait nécessaire.



9:46 AM · 5 mars 2025 · 399 vues



Les lundi 3 et mardi 4, Eurostat publie des statistiques sur l'inflation et le chômage :

Taux d'inflation annuel et de ses composantes (en %) dans la zone euro



	Poids (%)	Taux annuel							Taux mensuel
		2025	Fév 24	Sep 24	Oct 24	Nov 24	Déc 24	Jan 25	Fév 25
Ensemble de l'IPCH	1000,0	2,6	1,7	2,0	2,2	2,4	2,5	2,4e	0,5e
Ensemble hors: énergie	906,0	3,3	2,6	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6e	0,5e
énergie, aliments non transformés	863,4	3,3	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6e	0,5e
énergie, alimentation, alcool & tabac	712,8	3,1	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6e	0,6e
Alimentation, alcool & tabac	193,3	3,9	2,4	2,9	2,7	2,6	2,3	2,7e	0,4e
aliments transformés y compris alcool & tabac	150,6	4,5	2,6	2,8	2,8	2,9	2,6	2,6e	0,4e
aliments non transformés	42,7	2,1	1,6	3,0	2,3	1,6	1,4	3,1e	0,7e
Énergie	94,0	-3,7	-6,1	-4,6	-2,0	0,1	1,9	0,2e	-0,3e
Biens industriels hors énergie	256,3	1,6	0,4	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6e	0,4e
Services	456,5	4,0	3,9	4,0	3,9	4,0	3,9	3,7e	0,7e

e estimation

p provisoire

Données sources: [prc_hicp_manr](https://prc.hicp.manr)

eurostat

WWW.CI



	Taux (%)					Nombre de personnes (en milliers)				
	2024	2024			2025	2024	2024			2025
	Jan	Oct	Nov	Déc	Jan	Jan	Oct	Nov	Déc	Jan
Zone euro	6,5	6,2	6,2	6,2	6,2	11 202	10 733	10 637	10 697	10 655
UE	6,1	5,8	5,8	5,8	5,8	13 334	12 850	12 769	12 832	12 824
Belgique	5,7	5,8	5,9	6,0	5,8	302	315	319	324	317
Bulgarie	4,6	4,1	4,0	4,0	3,9	141	123	122	120	119
Tchéquie	3,0	2,6	2,8	2,6	2,6	154	132	147	138	139
Danemark	6,0	5,8	6,8	7,0	6,8	193	191	219	232	224
Allemagne	3,2	3,4	3,4	3,5	3,5	1 429	1 540	1 546	1 555	1 564
Estonie	7,4	7,5	7,5	7,8	7,6	56	57	57	58	57
Irlande	4,5	4,2	4,2	4,5	4,0	126	121	122	129	116
Grèce	11,7	9,7	9,5	9,3	8,7	557	463	450	437	408
Espagne	11,9	10,9	10,7	10,6	10,4	2 886	2 653	2 616	2 599	2 562
France	7,5	7,3	7,3	7,3	7,3	2 335	2 289	2 280	2 264	2 283
Croatie	5,5	4,7	4,6	4,6	4,5	97	83	82	81	80
Italie	7,1	6,1	6,0	6,4	6,3	1 815	1 546	1 540	1 630	1 621
Chypre	5,3	4,7	4,7	4,9	5,0	27	24	24	25	26
Lettonie	6,9	7,0	7,0	6,9	6,9	66	65	65	65	65
Lituanie	7,4	6,9	6,5	6,4	6,6	116	107	102	99	105
Luxembourg	5,9	6,4	6,5	6,4	6,4	20	22	22	22	22
Hongrie	4,3	4,5	4,5	4,4	4,3	213	222	223	215	210
Malte	3,4	3,0	2,9	3,0	3,0	11	10	10	10	10
Pays-Bas	3,6	3,7	3,7	3,7	3,8	368	376	372	373	386
Autriche	5,0	5,7	5,1	5,4	5,5	234	267	239	254	261
Pologne	3,0	2,9	2,8	2,7	2,6	526	504	488	474	464
Portugal	6,4	6,6	6,6	6,4	6,2	347	359	359	349	342
Roumanie	5,4	5,7	5,6	5,7	5,5	455	464	455	463	451
Slovénie	3,5	3,9	3,7	3,5	3,3	36	40	38	36	34
Slovaquie	5,6	5,2	5,2	5,1	5,1	155	143	142	142	141
Finlande	7,8	8,6	8,6	8,6	8,7	222	243	244	245	246
Suède	8,2	8,6	8,7	8,8	8,9	469	494	499	504	510

Le mercredi 5, publication du HCOB Indice PMI Composite pour la zone euro, pour février :

Indice PMI HCOB composite de l'activité globale dans la zone euro : 50,2 (50,2 en janvier). Sans changement. Indice PMI HCOB de l'activité de services dans la zone euro : 50,6 (51,3 en janvier). Plus bas de 3 mois. Nouvelle croissance de l'activité en février, son rythme demeurant toutefois marginal.

Données recueillies du 10 au 25 février 2025

Commentaire du Dr. Cyrus de la Rubia, Chef économiste à la Hamburg Commercial Bank, commente ainsi les derniers résultats de l'enquête PMI :

« L'économie de la zone euro n'a, pour un deuxième mois consécutif, enregistré qu'une très faible croissance, la légère expansion du secteur des services signalée au cours du mois ayant été presque entièrement éclipsée par la récession du secteur manufacturier. La contraction de l'industrie a toutefois ralenti en février, tendance qui pourrait ouvrir la voie d'une reprise dans la région.

À l'approche de la prochaine réunion du Conseil des gouverneurs de la BCE, et compte tenu de l'attention particulière que l'institution porte à l'inflation dans le secteur des services, la hausse des coûts induite par celle des salaires cristallise les inquiétudes. L'inflation ne montrant actuellement aucun signe de ralentissement, il n'est guère surprenant que certaines voix au sein de la BCE plaident en faveur d'une pause dans les réductions de taux d'intérêt.

Le degré de confiance des prestataires de services de la zone euro quant à une croissance future de leur activité est inférieur à sa moyenne historique, le climat des affaires et les niveaux de consommation étant

fortement impactés par l'incertitude politique en France et en Allemagne ainsi que par un climat international difficile. Parallèlement, et de manière peu surprenante, le volume des affaires en cours a de nouveau diminué. Les prestataires de services semblent toutefois conserver un certain pouvoir de tarification, comme le suggère un léger renforcement de l'inflation des prix facturés par rapport à janvier. Dans l'ensemble, si le tableau peint par les dernières données de l'enquête n'est pas entièrement négatif, la conjoncture du secteur demeure toutefois fragile.

À l'échelon national, les données de l'enquête mettent en évidence de fortes disparités de performances entre la France et l'Allemagne. En Allemagne, l'activité de services a augmenté à un rythme modéré tandis qu'en France elle a fortement reculé, la contraction s'étant même accélérée par rapport aux mois précédents. Ces tendances pourraient refléter l'absence de résolution de la crise politique dans l'Hexagone, tandis qu'outre-Rhin, l'issue des récentes élections laisse espérer la formation prochaine d'un gouvernement stable. »

Le mercredi 5 à 20h, le Président Macron s'adresse aux Français.

L'essentiel de cette adresse du Président aux Français selon Fabien Dabert, « linternaute.com » du 5 mars :

« Le chef de l'État a parlé de la situation en Ukraine et de la défense européenne et française à l'heure où l'allié américain crée de l'incertitude, en s'éloignant de l'Ukraine et en se rapprochant de la Russie.

Dans son discours, le président de la République a clairement pointé l'ennemi. "La menace revient à l'est", a-t-il argué. "Nous rentrons dans une nouvelle ère", a encore insisté Emmanuel Macron. "La Russie est devenue une menace pour la France et l'Europe." Et d'interroger : "Qui peut donc croire que la Russie s'arrêtera aux frontières de l'Ukraine ?"

Les États-Unis n'ont pas non plus été épargnés. "L'avenir de l'Europe n'a pas à être tranché à Washington ou Moscou", a défendu Emmanuel Macron, appelant à réhausser la défense et à renforcer l'indépendance des Européens. "Des financements communs seront décidés pour acheter sur le sol européen des chars, des avions..." lors d'un prochain sommet, a indiqué le président. Pour autant, l'envoi de troupes françaises ou européennes sur le sol ukrainien ne semble toujours pas à l'ordre du jour. Celles-ci ne seront envoyées sur place qu'une fois la paix signée.

Des "investissements supplémentaires" sont également à l'ordre du jour, a fait savoir le chef de l'État, tout en précisant qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts pour les Français. Néanmoins, ces derniers sont appelés à se mobiliser. "La patrie a besoin de vous et de votre engagement. Les décisions politiques, les équipements militaires, les budgets sont une chose, mais ils ne remplaceront jamais la force d'âme", a conclu Emmanuel Macron, assurant que "nous ferons face ensemble" ».

Comment analyser ce discours du Président Macron quand on a lu le tweet de Y. Varoufakis reproduit plus haut ? De plus, ce discours peut être mis en parallèle avec celui que le Président Macron avait tenu au début de la crise du Covid (« nous sommes en guerre », etc) et, dans le contexte politique français actuel, on ne peut s'empêcher de se demander si le Président Macron ne se sert pas de la nouvelle tournure que prend l'actualité géopolitique pour servir en priorité ses desseins personnels ; et pour faire passer les problèmes internationaux au tout devant de la scène dans le but cynique de faire oublier le plus possible les problèmes intérieurs.

Remarquons au passage, d'abord que le Président Macron s'inscrit maintenant dans le cadre du traité de paix que prépare l'administration américaine et continue certes à soutenir le Président de l'Ukraine, non plus pour emporter la guerre qui semblait encore il y a peu comme la seule issue possible mais dans les relations qu'il doit continuer à avoir avec les États-Unis, et remarquons ensuite qu'il pousse maintenant à augmenter dans de très fortes proportions les dépenses militaires alors qu'en 2017 il avait limogé sans ménagement le Chef d'État-Major Pierre de Villiers parce qu'avaient fuités des propos qu'il avait tenus en privé au travers desquels il s'inquiétait énormément de l'état de nos armées...

Il est ici spécialement de réfléchir à la chronique du Professeur Christian Saint-Étienne dans *Les Echos* du 4 mars :

« Sur le papier, c'est un pur-sang. Au carrefour des échanges commerciaux et baigné de mers et d'océans sur lesquels ses marins excellent, c'est un pays de paysages sublimes et changeants. Son art de vivre est admiré et copié dans le monde entier. En dépit de la baisse du niveau de ses écoles par idéologie du moindre effort, ses mathématiciens excellent dans les services informatiques et l'intelligence artificielle (IA), et ses ingénieurs construisent toujours des machines remarquables. Ses industries du luxe, ses architectes et ses médecins sont excellents.

Après avoir tenté de tuer le nucléaire et déclaré que l'avion n'est source que de pollution, ces deux filières renaissent ou continuent d'explorer les nouveaux moteurs et carburants, ainsi que le déploiement de l'énergie électrique. Ses grandes entreprises emploient des millions de salariés dans le monde et rapatrient des dizaines de milliards d'euros de profits dans le pays, tout en assurant plus de la moitié de la R&D privée en France. Sa culture continue d'intéresser le monde par ses livres, films et spectacles vivants même si l'introspection malade réduit l'horizon de ses auteurs.

Les trois changements majeurs de notre environnement sont le conflit entre la Chine et les Etats-Unis pour la domination mondiale, le réarmement de toutes les nations conquérantes qui s'estiment supérieures et protégées par leurs dieux comme dans les temps anciens, et le vieillissement des populations de l'hémisphère nord tandis que celle de l'Afrique noire va doubler en vingt ans.

Le changement climatique, qui est un problème grave, n'obsède plus que l'Union européenne alors qu'elle émettra moins de 5 % du gaz carbonique mondial en 2035 et que ce gaz bouillonne en Asie - 60 % du CO₂ mondial à cette échéance. L'IA, qui servira à fabriquer des armes et à optimiser les processus de production plutôt qu'à distribuer des fleurs dans la rue, va accentuer la divergence des performances des nations.

Face à ces transformations, les élites françaises - politiques, médiatiques, syndicales et culturelles - veulent augmenter les impôts plutôt que la production, avancer l'âge de départ à la retraite plutôt que le retarder, réindustrialiser toujours chez le voisin et sans dégager de zones industrielles pour ne pas gêner les moucheron, distribuer du pouvoir d'achat en réduisant la durée de travail, ne pas rétablir l'ordre car les délinquants sont fragiles et méritants, et s'excuser continuellement pour nos crimes passés en vomissant nos réussites et notre grandeur.

Ces « élites », qui valent moins que le peuple, sont incapables d'expliquer les dimensions technologiques, stratégiques et militaires du conflit sino-américain, de mobiliser pour rebâtir une industrie décarbonée, de reprendre en main une « protection » sociale qui nous étouffe, de rétablir l'ordre républicain et laïc par tous les moyens, de refaire de l'école un lieu d'excellence et d'épanouissement, de reconstruire des armées puissantes et de prendre les décisions difficiles et nécessaires pour replacer la France au centre du jeu en Europe.

Bref, le temps de la révolution par l'intelligence et le courage est venu ».

Le jeudi 6, l'euro progresse nettement par rapport au dollar :



Ce même jeudi, *Les Echos* publie un article d'Anne Drif, qui commence ainsi :

« Le clash du Bureau ovale a fait sauter une nouvelle digue en Europe mercredi (5 mars). Cette fois chez les banques. La présidente de la Banque européenne d'investissement (BEI), Nadia Calvino, s'est dite prête à ce que les activités exclues du financement de la défense "soient aussi limitées que possible". Un signal attendu par la communauté financière : "Pourquoi financer l'armement si la banque elle-même détenue par les 27 États membres ne le fait pas ? " pointaient régulièrement les établissements de crédit.

Mais le geste d'ores et déjà jugé insuffisant. “On ne va pas trouver comme ça des milliards, tacle un banquier. Ce ne sera pas massif. Ça n'adresse pas le problème.”

Une analyse partagée, pour une fois, par les industriels : “Tout nouvel ajustement des critères d'éligibilité constituerait un nouveau pas dans la bonne direction, réagit l'Association des industries aérospatiales et de défense de l'Europe (ASD). Toutefois, notre position reste inchangée, nous demandons l'inclusion complète des projets de défense dans la politique de prêt de la BEI“ ».

Également le jeudi 6, le Conseil des Gouverneurs de la BCE tient sa réunion mensuelle sur la politique monétaire.

En voici le communiqué :

« Le Conseil des gouverneurs a décidé, ce jour, d'abaisser les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. En particulier, la décision de réduire le taux de la facilité de dépôt, à travers lequel le Conseil des gouverneurs pilote l'orientation de la politique monétaire, est fondée sur son évaluation actualisée des perspectives d'inflation, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire.

Le processus de désinflation est en bonne voie. L'évolution de l'inflation a été globalement conforme aux anticipations des services de l'Eurosystème, et les dernières projections macroéconomiques correspondent étroitement aux perspectives d'inflation établies précédemment. Les services de la BCE anticipent désormais une inflation globale moyenne de 2,3 % en 2025, 1,9 % en 2026 et 2,0 % en 2027. La révision à la hausse de l'inflation globale pour 2025 reflète une dynamique plus soutenue des prix de l'énergie. S'agissant de l'évolution des prix hors énergie et produits alimentaires, nos services projettent une hausse moyenne de 2,2 % en 2025, 2,0 % en 2026 et 1,9 % en 2027.

La plupart des mesures de l'inflation sous-jacente laissent entrevoir une stabilisation durable de l'inflation autour de l'objectif du Conseil des gouverneurs de 2 % à moyen terme. L'inflation intérieure reste élevée, principalement du fait de la poursuite de l'ajustement, avec un important décalage, des salaires et des prix dans certains secteurs à la poussée inflationniste passée. Mais la hausse des salaires s'atténue comme attendu et les bénéfices amortissent en partie leur incidence sur l'inflation.

La politique monétaire devient sensiblement moins restrictive dans la mesure où les réductions des taux d'intérêt directeurs rendent les nouveaux emprunts moins chers pour les entreprises et les ménages, et alors que la croissance des prêts se redresse. Cela étant, la poursuite de la transmission des hausses passées des taux directeurs à l'encours de crédits constitue un frein à l'assouplissement des conditions de financement, et l'activité de prêt demeure globalement modérée. La persistance de défis pesant sur l'économie a conduit nos services à de nouveau abaisser leurs projections de croissance, à 0,9 % pour 2025, 1,2 % pour 2026 et 1,3 % pour 2027. Les révisions à la baisse pour 2025 et 2026 traduisent un ralentissement des exportations et une faiblesse continue des investissements, provenant notamment d'une forte incertitude concernant la politique économique au sens large, et la politique commerciale en particulier. La croissance des revenus réels et la dissipation graduelle des effets des hausses passées des taux directeurs restent les principaux déterminants de la reprise progressive attendue de la demande.

Le Conseil des gouverneurs est résolu à assurer une stabilisation durable de l'inflation au niveau de son objectif de 2 % à moyen terme. Compte tenu, singulièrement, du contexte actuel d'incertitudes croissantes, nous suivrons une approche s'appuyant sur les données pour déterminer, réunion par réunion, l'orientation appropriée de la politique monétaire. Plus particulièrement, les décisions du Conseil des gouverneurs relatives aux taux d'intérêt directeurs seront fondées sur son évaluation des perspectives d'inflation compte tenu des données économiques et financières, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Le Conseil des gouverneurs ne s'engage pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière.

Taux d'intérêt directeurs de la BCE

Le Conseil des gouverneurs a décidé, ce jour, d'abaisser les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. En conséquence, les taux d'intérêt de la facilité de dépôt, des opérations principales de refinancement et de la facilité de prêt marginal seront ramenés à respectivement 2,50 %, 2,65 % et 2,90 % à compter du 12 mars 2025.

Programme d'achats d'actifs et programme d'achats d'urgence face à la pandémie

Les portefeuilles du programme d'achats d'actifs (*asset purchase programme*, APP) et du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*pandemic emergency purchase programme*, PEPP) se contractent à un rythme mesuré et prévisible, car l'Eurosystème ne réinvestit plus les remboursements au titre du principal des titres arrivant à échéance.

Le Conseil des gouverneurs se tient prêt à ajuster l'ensemble de ses instruments, dans le cadre de son mandat, pour assurer la stabilisation durable de l'inflation à son objectif de 2 % à moyen terme et pour préserver la bonne transmission de la politique monétaire. En outre, l'instrument de protection de la transmission est disponible pour lutter contre une dynamique de marché injustifiée, désordonnée qui représente une menace grave pour la transmission de la politique monétaire à l'ensemble des pays de la zone euro, ce qui permettra au Conseil des gouverneurs de remplir plus efficacement son mandat de maintien de la stabilité des prix ».

Extrait de la Conférence de presse de la Présidente Christine Lagarde, qui a suivi la réunion du Conseil des gouverneurs :

« Le Conseil des gouverneurs a décidé, ce jour, d'abaisser les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. En particulier, la décision de réduire le taux de la facilité de dépôt, à travers lequel nous pilotons l'orientation de la politique monétaire, est fondée sur notre évaluation actualisée des perspectives d'inflation, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire.

Le processus de désinflation est en bonne voie. L'évolution de l'inflation a été globalement conforme aux anticipations des services de l'Eurosystème, et les dernières projections macroéconomiques correspondent étroitement aux perspectives d'inflation établies précédemment. Les services de la BCE anticipent désormais une inflation globale moyenne de 2,3 % en 2025, 1,9 % en 2026 et 2,0 % en 2027. La révision à la hausse de l'inflation globale pour 2025 reflète une dynamique plus soutenue des prix de l'énergie. S'agissant de l'évolution des prix hors énergie et produits alimentaires, nos services projettent une hausse moyenne de 2,2 % en 2025, 2,0 % en 2026 et 1,9 % en 2027.

La plupart des mesures de l'inflation sous-jacente laissent entrevoir une stabilisation durable de l'inflation autour de notre objectif à moyen terme de 2 %. L'inflation intérieure reste élevée, principalement du fait de la poursuite de l'ajustement, avec un important décalage, des salaires et des prix dans certains secteurs à la poussée inflationniste passée. Mais la hausse des salaires s'atténue comme attendu et les bénéfices amortissent en partie leur incidence sur l'inflation.

Notre politique monétaire devient sensiblement moins restrictive dans la mesure où nos réductions des taux d'intérêt directeurs rendent les nouveaux emprunts moins chers pour les entreprises et les ménages, et alors que la croissance des prêts se redresse. Cela étant, la poursuite de la transmission des hausses passées des taux directeurs à l'encours de crédits constitue un frein à l'assouplissement des conditions de financement, et l'activité de prêt demeure globalement modérée. La persistance de défis pesant sur l'économie a conduit nos services à de nouveau abaisser leurs projections de croissance, à 0,9 % pour 2025, 1,2 % pour 2026 et 1,3 % pour 2027. Les révisions à la baisse pour 2025 et 2026 traduisent un ralentissement des exportations et une faiblesse continue des investissements, provenant notamment d'une forte incertitude concernant la politique économique au sens large, et la politique commerciale en particulier. La croissance des revenus réels et la dissipation graduelle des effets de nos hausses passées des taux directeurs restent les principaux déterminants de la reprise progressive attendue de la demande.

Nous sommes résolus à assurer une stabilisation durable de l'inflation au niveau de notre objectif de 2 % à moyen terme. Compte tenu, singulièrement, du contexte actuel d'incertitudes croissantes, nous suivrons une approche s'appuyant sur les données pour déterminer, réunion par réunion, l'orientation appropriée de la politique monétaire. Plus particulièrement, nos décisions relatives aux taux d'intérêt directeurs seront fondées sur notre évaluation des perspectives d'inflation compte tenu des données économiques et financières, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Nous ne nous engageons pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière.

Les décisions que nous avons prises aujourd'hui sont présentées dans un communiqué de presse disponible sur notre site Internet.

Je voudrais à présent décrire de façon plus détaillée comment nous envisageons l'évolution de l'économie et de l'inflation, puis j'expliquerai notre évaluation des conditions financières et monétaires.

Activité économique

L'économie de la zone euro devrait avoir crû faiblement au dernier trimestre 2024. Les deux premiers mois de 2025 se sont inscrits dans le sillage des évolutions à l'œuvre en 2024. L'activité manufacturière reste un frein à la croissance même si les indicateurs tirés d'enquêtes s'améliorent. La forte incertitude, dans la zone euro et dans le monde, restreint les investissements, alors que des défis en matière de compétitivité pèsent sur les exportations. L'activité dans les services, en revanche, demeure solide. En outre, la hausse des revenus des ménages et la vitalité du marché du travail devraient favoriser un rebond progressif de la consommation, en dépit d'une confiance des consommateurs toujours fragile et de taux d'épargne élevés.

Le taux de chômage s'est maintenu à son taux extrêmement bas de 6,2 % en janvier, et l'emploi aurait progressé de 0,1 % au dernier trimestre 2024. Cela étant, la demande de main-d'œuvre s'est modérée et les données d'enquêtes récentes signalent une croissance contenue de l'emploi au cours des deux premiers mois de 2025.

L'incertitude s'est accrue et devrait peser plus nettement sur l'investissement et les exportations qu'anticipé précédemment. Mais la croissance devrait être soutenue par la hausse des revenus et la diminution des coûts d'emprunt. Selon les projections des services de la BCE, les exportations bénéficieraient aussi de l'augmentation de la demande mondiale, si toutefois les tensions commerciales ne s'aggravent pas davantage.

Les politiques budgétaires et structurelles devraient améliorer la productivité, la compétitivité et la capacité de résistance de l'économie. La boussole pour la compétitivité présentée par la Commission européenne constitue un plan d'action concret dont les propositions devraient être adoptées sans délais. Il appartient aux gouvernements d'assurer la pérennité des finances publiques conformément au cadre de gouvernance économique de l'Union européenne et de privilégier les réformes structurelles essentielles favorables à la croissance ainsi que les investissements stratégiques.

Inflation

Selon l'estimation rapide d'Eurostat, l'inflation en rythme annuel s'est établie à 2,4 % en février, après 2,5 % en janvier et 2,4 % en décembre. La hausse des prix de l'énergie s'est ralentie à 0,2 %, après une poussée à 1,9 % en janvier contre 0,1 % en décembre. En revanche, les prix des produits alimentaires ont progressé de 2,7 %, après 2,3 % en janvier et 2,6 % en décembre. Le renchérissement des biens s'est accentué, à 0,6 %, tandis que l'augmentation des prix des services s'est atténuée, à 3,7 %, contre 3,9 % en janvier et 4,0 % en décembre.

La plupart des indicateurs de l'inflation sous-jacente laissent entrevoir un retour durable de l'inflation au niveau de notre objectif de 2 % à moyen terme. L'inflation intérieure, qui suit de près la hausse des prix des services, s'est ralentie en janvier. Elle demeure toutefois élevée, du fait de la poursuite de l'ajustement, avec un important décalage, des salaires et des prix de certains services à la poussée inflationniste passée. Dans le même temps, les négociations salariales récentes suggèrent que les tensions sur les coûts de main-d'œuvre continuent de se modérer.

L'hypothèse d'un renchérissement plus marqué de l'énergie a conduit les services de la BCE à réviser leur projection d'inflation globale à la hausse pour 2025. Parallèlement, le ralentissement de l'inflation sous-jacente devrait se poursuivre, étant donné que la modération des tensions sur les coûts de main-d'œuvre perdure et que le resserrement passé de la politique monétaire pèse toujours sur les prix. La plupart des mesures des anticipations d'inflation à long terme continuent de s'établir autour de 2 %. Tous ces facteurs soutiendront le retour durable de l'inflation au niveau de notre objectif.

Évaluation des risques

Les risques pesant sur la croissance économique restent orientés à la baisse. Une intensification des tensions commerciales altérerait la croissance de la zone euro en limitant les exportations et en affaiblissant l'économie mondiale. Les incertitudes persistantes quant aux politiques commerciales pourraient freiner l'investissement. Les tensions géopolitiques, tenant notamment à la guerre injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine et au conflit tragique au Moyen-Orient, demeurent également une source d'incertitude importante. La croissance pourrait être plus faible si les effets décalés du resserrement de la politique monétaire durent plus longtemps qu'anticipé. Elle pourrait en revanche être plus forte si l'assouplissement des conditions de financement et le recul de l'inflation permettent un

rebond plus rapide de la consommation et de l'investissement intérieurs. Une augmentation des dépenses consacrées à la défense et aux infrastructures pourrait aussi stimuler la croissance.

L'accentuation des frictions commerciales à l'échelle internationale accroît les incertitudes quant aux perspectives d'inflation dans la zone euro. Une aggravation générale des tensions commerciales pourrait se traduire par une dépréciation de l'euro et une hausse des coûts à l'importation, ce qui pourrait exercer une pression haussière sur l'inflation. Dans le même temps, le fléchissement de la demande d'exportations adressée à la zone euro dû à l'augmentation des droits de douane et le réacheminement d'exportations depuis des pays en surcapacité vers la zone euro pourraient exercer une pression baissière sur l'inflation. Des risques en sens opposé pèsent sur l'inflation du fait des tensions géopolitiques et de leurs effets sur les marchés de l'énergie, la confiance des consommateurs et l'investissement des entreprises. Des phénomènes météorologiques extrêmes et, plus généralement, l'évolution de la crise climatique, pourraient conduire à une hausse des prix des produits alimentaires plus importante qu'anticipé. L'inflation pourrait être plus élevée si les salaires ou les bénéfices progressent plus qu'attendu. Elle pourrait aussi se renforcer du fait de l'incidence sur la demande agrégée d'un accroissement des dépenses dans les domaines de la défense et des infrastructures. L'inflation pourrait toutefois surprendre à la baisse si la politique monétaire freine la demande plus que prévu.

Conditions financières et monétaires

Les taux d'intérêt de marché dans la zone euro ont diminué après notre réunion de janvier, mais ont augmenté ces derniers jours à la suite d'une révision des perspectives budgétaires. Nos réductions des taux d'intérêt directeurs rendent les emprunts progressivement moins chers pour les entreprises et les ménages et la croissance des prêts se redresse. Cela étant, la poursuite de la transmission des hausses passées des taux directeurs à l'encours de crédits constitue un frein à l'assouplissement des conditions de financement, et l'activité de prêt demeure globalement modérée.

Le taux d'intérêt moyen appliqué aux nouveaux prêts aux entreprises est revenu à 4,2 % en janvier, contre 4,4 % en décembre. En revanche, le coût du financement par endettement de marché pour les entreprises s'est inscrit en hausse, à 3,7 %, soit 0,2 point de pourcentage de plus qu'en décembre. Au cours de la même période, le taux d'intérêt moyen des nouveaux prêts hypothécaires a diminué, à 3,3 % après 3,4 %. La croissance des prêts bancaires aux entreprises est passée de 1,7 % en décembre à 2,0 % en janvier, sous l'effet de flux mensuels de nouveaux prêts modérés. Le taux de croissance des émissions de titres de créance par les entreprises a augmenté, à 3,4 % en glissement annuel. La croissance graduelle des prêts hypothécaires s'est poursuivie, mais à un rythme annuel globalement modéré de 1,3 %.

Conclusion

Le Conseil des gouverneurs a décidé, ce jour, d'abaisser les trois taux d'intérêt directeurs de la BCE de 25 points de base. En particulier, la décision de réduire le taux de la facilité de dépôt, à travers lequel nous pilotons l'orientation de la politique monétaire, est fondée sur notre évaluation actualisée des perspectives d'inflation, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Nous sommes résolus à assurer une stabilisation durable de l'inflation au niveau de notre objectif de 2 % à moyen terme. Compte tenu, singulièrement, du contexte actuel d'incertitudes croissantes, nous suivons une approche s'appuyant sur les données pour déterminer, réunion par réunion, l'orientation appropriée de la politique monétaire. Plus particulièrement, nos décisions relatives aux taux directeurs seront fondées sur notre évaluation des perspectives d'inflation compte tenu des données économiques et financières, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la force de la transmission de la politique monétaire. Nous ne nous engageons pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière. En toute hypothèse, nous nous tenons prêts à ajuster l'ensemble de nos instruments, dans le cadre de notre mandat, pour assurer la stabilisation durable de l'inflation au niveau de notre objectif à moyen terme et pour préserver la bonne transmission de la politique monétaire ».

Notons que, malgré les décisions de la BCE de baisser ses taux directeurs, les taux d'emprunt souverains à 10 ans continuent à monter :

Pays	Taux	+ Haut	+ Bas	Var.	Var. %	Vs. Bund	Vs. T-Note	Heures
Afrique du Sud	10,758	10,764	10,747	+0,248	+2,36%	792,9	650,6	08:57:49
Allemagne	2,8325	2,8425	2,7970	-0,0515	-1,79%	0,0	-142,3	08:59:44
Australie	4,457	4,520	4,441	+0,045	+1,02%	162,2	19,9	08:59:10
Autriche	3,188	3,198	3,143	-0,049	-1,51%	35,0	-107,3	08:59:46
Bangladesh	10,480	10,480	10,480	+0,180	+1,75%	764,5	622,2	06/03
Belgique	3,395	3,420	3,378	-0,049	-1,42%	56,3	-86,0	08:59:46
Brésil	14,952	14,952	14,878	-0,068	-0,45%	1.211,7	1.069,4	06/03
Bulgarie	3,630	3,630	3,630	-0,220	-5,71%	79,5	-62,8	08:58:19
Canada	3,067	3,089	2,966	+0,098	+3,37%	23,2	-119,1	00:28:59
Chili	5,890	5,890	5,890	0,000	0,00%	305,5	163,2	06/03
Chine	1,835	1,847	1,809	+0,063	+3,56%	-100,0	-242,3	07:58:34
Chypre	3,279	3,282	3,212	+0,064	+1,99%	44,4	-97,9	06/03
Colombie	11,144	11,170	11,099	+0,113	+1,00%	830,9	688,6	06/03
Corée du Sud	2,773	2,801	2,765	-0,033	-1,18%	-6,2	-148,5	07:29:55
Côte D'Ivoire	7,010	7,010	7,010	-0,000	0,00%	417,5	275,2	06/03
Croatie	3,114	3,114	3,114	-0,006	-0,19%	27,9	-114,4	06/03
Danemark	2,553	2,672	2,512	+0,060	+2,43%	-28,3	-170,5	06/03
Égypte	22,768	22,813	22,768	+0,728	+3,30%	1.993,3	1.851,0	06/03
Espagne	3,507	3,516	3,487	-0,035	-0,99%	67,3	-75,0	08:59:43
États-Unis	4,260	4,264	4,239	-0,022	-0,51%	142,3	0,0	08:59:19
Finlande	3,096	3,108	3,047	-0,067	-2,12%	26,0	-116,3	08:59:46
France	3,547	3,568	3,538	-0,038	-1,06%	71,5	-70,8	08:59:44
Grèce	3,675	3,680	3,647	-0,082	-2,18%	84,3	-58,0	08:59:43
Hong-Kong	3,468	3,549	3,468	-0,143	-3,96%	63,3	-79,0	05:52:46
Hongrie	6,930	7,010	7,010	+0,150	+2,21%	409,5	267,2	06/03
Île Maurice	5,703	5,703	5,703	-0,017	-0,30%	286,8	144,5	08:03:10
Inde	6,798	6,802	6,794	+0,117	+1,75%	396,4	254,1	08:58:08
Indonésie	6,981	6,999	6,981	+0,094	+1,36%	414,6	272,3	07:51:08
Irlande	3,094	3,125	3,083	-0,012	-0,39%	25,9	-116,4	08:59:44
Islande	7,051	7,051	7,051	-0,045	-0,63%	421,6	279,3	08:03:01
Israël	4,358	4,360	4,326	+0,047	+1,16%	152,3	10,0	06/03
Italie	3,927	3,952	3,909	-0,017	-0,43%	109,4	-32,9	08:59:44
Japon	1,503	1,512	1,489	-0,011	-0,73%	-133,2	-275,5	06:44:49

Toujours ce jeudi 6, réunion d'un Sommet extraordinaire de l'UE sur l'Ukraine, auquel le Président Zelinsky est invité.

Communiqué de presse du Président du Conseil européen, Antonio Costa :

« Aujourd'hui marque un moment décisif pour l'Europe. Pour la sécurité des Européens. Il y a un mois, nous avons mené une réflexion stratégique pour orienter notre action commune en matière de défense. Et aujourd'hui, nous tenons nos promesses – nous avançons résolument vers une Europe de la défense, forte et plus souveraine.

Depuis 2022, à Versailles, nous assumons une plus grande responsabilité en matière de défense. Mais aujourd'hui, nous avons décidé de viser beaucoup plus haut, guidés par un nouveau sentiment d'urgence. Je remercie la Commission, et en particulier Ursula von der Leyen, d'avoir présenté un premier paquet de propositions en amont du Livre blanc sur la défense. Sur cette base, nous avons pris des décisions concrètes pour doter nos capacités de défense de nouvelles ressources, de nouveaux outils, de nouveaux instruments. Cela signifie investir dans notre économie et protéger nos citoyens.

Premièrement, nous avons décidé d'investir dans les domaines prioritaires déjà définis par l'Agence européenne de défense, en tenant compte des leçons tirées de la guerre en Ukraine et en pleine cohérence avec l'OTAN : défense aérienne et antimissile, systèmes d'artillerie, missiles et munitions, drones et systèmes anti-drones, outils stratégiques, mobilité militaire, intelligence artificielle, cyberguerre et guerre électronique.

Deuxièmement, nous avons décidé de mobiliser des fonds publics et privés supplémentaires pour notre défense. Nous allons créer un nouvel instrument européen, jusqu'à 150 milliards d'euros, pour aider les États membres à renforcer les capacités de défense dont ils ont un besoin urgent. En outre, les dirigeants

ont clairement indiqué aujourd'hui que nous avons besoin de flexibilité dans le pacte de stabilité et de croissance. Car les États membres investiront beaucoup plus dans la défense – et nos règles budgétaires communes doivent leur permettre de le faire. De manière soutenue et durable. La flexibilité dans l'acheminement des fonds européens existants vers la défense sera également importante – pour les États membres qui le souhaitent. En outre, l'initiative de la Banque européenne d'investissement visant à élargir son mandat – pour accorder davantage de prêts au secteur de la défense – améliorera l'accès au financement privé. Et aura un effet positif sur les banques privées.

Troisièmement, nous avons décidé d'investir mieux et plus efficacement ensemble. Grâce à des achats communs. Grâce à la normalisation et à la simplification.

Les décisions que nous avons prises aujourd'hui envoient un message clair : nous joignons le geste à la parole. Nous tenons nos promesses. Pour renforcer notre dissuasion. Pour renforcer la sécurité de nos citoyens. Et, ce faisant, pour stimuler la compétitivité de l'Europe et notre base technologique et industrielle.

Une défense européenne plus forte constitue également un moyen de dissuasion pour l'Ukraine. Nos efforts pour renforcer la défense européenne profiteront également à l'Ukraine. Car la sécurité de l'Ukraine est au cœur de la sécurité de l'Europe.

Nous sommes aux côtés de l'Ukraine depuis le premier jour. Nous avons déjà fourni plus de 135 milliards d'euros d'aide à l'Ukraine depuis 2022. Notre soutien est indéfectible. Si la guerre continue. Dans d'éventuelles négociations de paix futures. Dans la reconstruction. Dans l'adhésion à l'Union européenne. Et nous nous sommes désormais engagés à accroître encore davantage notre soutien. Les États membres peuvent immédiatement accroître leur soutien grâce à l'élargissement de la marge de manœuvre budgétaire. Plusieurs États membres ont déjà annoncé leurs engagements à hauteur de 15 milliards d'euros. Aujourd'hui, nous avons également demandé au Conseil de travailler d'urgence sur de nouvelles initiatives visant à répondre aux besoins urgents de l'Ukraine en matière militaire et de défense.

Dans le même temps, nous nous préparons à soutenir l'Ukraine lorsqu'elle décidera d'engager des négociations. Pour l'aider à parvenir à un résultat positif, cela signifie une paix juste et durable.

Il s'agit d'un point de basculement pour l'Europe. Et aujourd'hui, nous avons montré que l'Union européenne est à la hauteur du défi. Construire l'Europe de la défense et se tenir aux côtés de l'Ukraine, épauler contre épauler. Car, en fin de compte, ce que nous voulons tous, ce que nous méritons tous, ce pour quoi nous travaillons tous, c'est la paix et la sécurité. Merci ».

Lors de ce Sommet, les États membres de l'UE ont donc validé le plan « Réarmer l'Europe » présenté par la Présidente de la Commission européenne.

Les ministres de l'économie et des finances vont devoir examiner lundi et mardi prochains les modalités de financement.

« Parmi les hypothèses sur la table, l'émission d'eurobonds, qui permettraient de mutualiser les coûts de la défense et de répartir les charges financières entre les différents États membres de l'UE. Ou encore l'utilisation des ressources - environ 427 milliards - du mécanisme européen de stabilité, le fonds de sauvetage créé par les pays de la zone euro pour fournir une assistance financière aux États membres en difficulté.

A l'issue du sommet, Emmanuel Macron a soutenu l'idée d'un emprunt commun devant la presse. « Si on veut vraiment avoir des grands programmes européens et une base industrielle européenne, il faut un financement européen », a jugé le président Français, estimant que « dans les cinq à dix ans », l'UE a « des investissements massifs à faire » dans la défense, l'IA et la décarbonation des industries. « En parallèle je suis favorable à des ressources propres », notamment « la fameuse taxe numérique évoquée depuis plusieurs années », a-t-il ajouté.

Lors de la réunion, les leaders sont aussi allés, fait rare, jusqu'à identifier les domaines prioritaires dans lesquels il est urgent pour eux d'investir, signe d'une volonté d'accélérer. Leur liste compte la défense aérienne et antimissiles, les systèmes d'artilleries, les missiles et munitions, les drones et systèmes anti-drones, la mobilité militaire, les technologies spatiales, l'IA pour la défense et la cybernétique.

« Nous allons de l'avant de façon décisive vers une Europe de la défense forte et plus souveraine », s'est félicité Antonio Costa, président du Conseil européen. Dans le même temps, de l'autre côté de l'Atlantique, Donald Trump remettait une nouvelle fois en cause l'engagement américain au sein de l'Otan...

Les Vingt-Sept ayant désormais fixé un cadre, il revient à la Commission d'affiner ses propositions pour la défense européenne, ce qu'elle devrait faire dans le livre blanc sur la défense attendu le 19 mars.

S'ils se montrés unanimes sur la défense, les leaders européens ont en revanche échoué à afficher la même unité sur l'Ukraine, également au menu des discussions du sommet, auquel Volodymyr Zelinsky, invité, était présent.

Le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, proche de Donald Trump et de Vladimir Poutine, qui fissure régulièrement le front des Européens, a refusé de valider les conclusions visant à apporter un soutien renforcé à Kiev et à définir les grands principes européens d'un accord de paix.

Résultat, la déclaration, signée par Vingt-Six pays a été publiée sous la forme d'une annexe aux conclusions du sommet affichant un accord unanime des Vingt-Sept sur la défense.

Un bien mauvais signal, alors que Washington a suspendu l'aide militaire et le partage de renseignements avec Kiev. Et surtout à l'heure où l'UE doit obtenir l'accord de Budapest pour renouveler tous les six mois les sanctions contre la Russie... » (Fabienne Schmitt, dans Les Echos du 6 mars.)